

Gin TANQUERAY



La différence
qui vaut le coup.

Distillé et
embouteillé à
Londres, Angleterre

Vol. XLVIII — No 11 / lundi 15 mars 1976

LES AFFAIRES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION FINANCIÈRE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

635 EST, HENRI-BOURASSA, MONTREAL H2C 1E4

35 cents.

Même en politique

Tous les coups ne sont pas permis

par Chantal Boulay

Pour un spectacle, ce fut un spectacle. "Du pain et des Jeux" réclamait la Rome classique, M. Trudeau a offert aux Libéraux du Québec le plus époustouflant des grands cirques qu'ils eussent pu espérer. Le Premier Ministre fédéral avait sans doute lui aussi des choses à dire. Il a choisi le joul pour les exprimer pensant certainement que cette forme de communication minimisait les écarts de langage.

Ce fut un pot-pourri de toutes les exaspérations que la Belle Province avait déclenchée par une politique par trop "nationaliste" au goût d'un représentant du gouvernement fédéral. Le premier reproche: l'obstination du Québec à vouloir régler les partages de pouvoir, notamment en ce qui concerne ses aspirations culturelles, avant le rapatriement de l'AANB.

Ensuite le Bill 22 qui, envers et contre tous, tente désespérément d'imposer le Français comme langue "officielle".

Et enfin, cette insistance déplacée de M. Bourassa à solliciter d'Ottawa une contribution pécuniaire pour atténuer le déficit olympique.

Toutes ces velléités, M. Trudeau les a critiquées.

Le rapatriement de l'AANB? — S'il le faut le Fédéral agira unilatéralement. (Depuis, M. Trudeau a mis de l'eau dans son vin: il consultera les Provinces, faute d'accord, il aura recours au Parlement et en dernier ressort, il n'a pas écarté la possibilité d'organiser sur la question un référendum). Le Bill 22? — Une initiative inopportune à l'heure où Ottawa est censé faire un gros effort pour justifier le bilinguisme du Canada.

Quant aux Jeux — Inutile d'espérer le moindre écot. M. Trudeau s'est montré catégorique. Il est vrai que le premier ministre fédéral a tiré leçon des dernières élections à la chefferie du Parti conservateur. On ne peut miser sur la seule province de Québec pour accéder à la magistrature suprême: l'Ouest anglophone a encore son mot à dire. Certes, M. Lalonde a ultérieurement nuancé cette fin de non-recevoir en spécifiant: "le premier ministre n'a pas fermé la porte à des mesures qui ne se répèreraient pas dans les taxes des contribuables", mais M. Garneau, dans le même temps se montrait tristement réaliste: "il va falloir aller chercher l'argent quelque part..." Il est à craindre que la poche des contribuables ne soit la tirelire toute désignée!

Au cours de cette diatribe, M. Trudeau a signalé au passage que le Québec devrait vivre selon ses moyens et ne pas jouer à la grenouille qui veut se faire plus grosse que le boeuf et il se laissa aller à quelques piques pour le moins perfides à l'égard de son homologue provincial.

Le premier choc passé, (il faut bien se remettre de ses émotions), les réactions se sont manifestées. La façon quelque cavalière avec laquelle M. Trudeau avait agi à l'égard de M. Bourassa (mangeur de hot dogs et lent d'esprit...) souleva, à travers la Province un tollé géné-

ral, tant dans le clan de ses partisans que dans celui de ses opposants les plus acharnés. M. Bourassa devait laver son honneur et, par la même occasion, celui de la Province toute entière éclaboussée en la personne de son chef. (Jusqu'à preuve du contraire le Premier ministre est l'émanation de la volonté populaire.) Il y eut une époque, que notre monde moderne qualifie de barbare, où les blessures d'amour propre se cicatrisaient dans le duel: la victime ayant le choix du terrain et des armes. M. Bourassa a choisi une riposte plus modeste: 20 minutes d'interview au 60. D'aucuns trouvèrent sa riposte bien timide. Objectivement sa marge de manoeuvre était limitée. Car, si M. Bourassa reste logique avec lui-même, il ne peut définitivement couper les ponts avec Ottawa. Il l'a clairement affirmé en rappelant que le Québec est trop tributaire du pétrole et du "marché commun canadien" pour se permettre une quelconque velléité d'indépendance économique. Il a choisi un ton modéré, donnant indirectement une magistrale leçon de courtoisie à M. Trudeau et laissant à ses partisans le soin de faire preuve de plus d'agressivité. Certains ont avancé l'hypothèse d'un coup monté: M. Trudeau ralliant par ses invectives contre le Québec la majorité dure anglophone et M. Bourassa, en ripostant à ces atta-

Voir page 23: Politique...

Les Caisses populaires Desjardins

Une progression sûre que les chiffres confirment

Cette semaine, à Montréal, la Fédération de Québec des Caisses Populaires Desjardins tenait sa 44^{ème} assemblée générale. Ce sont des résultats plus que prometteurs que l'Institution put soumettre à ses actionnaires.

A la fin de 1975, les Caisses regroupaient 3,325,000 membres. Elles administraient 750,000 prêts. Parmi ceux-ci 429,000 avaient été consentis au cours de l'année pour une valeur excédant \$1.6 milliard (dont près d'un milliard sur reconnaissance de dette). En effet, sur l'ensemble des prêts, 565,000 reposent sur des reconnaissances de dette et 185,000 sur garantie hypothécaire. En 1975, le passif-dépôt avait connu une croissance légèrement supérieure à celle des prêts; à la fin de 1975, les prêts représentaient 62.4% du passif-dépôt comparativement à 63.2% l'an dernier. En fait, en tenant compte des prêts des Unions régionales, 64.4% des dépôts reçus étaient engagés dans des prêts.

De septembre 1974 à septembre 1975, l'épargne personnelle bancaire avait augmenté de \$566 millions tandis que le passif-dépôt des Caisses populaires augmentait de \$810 millions.

Ces résultats justifient que M. Alfred Rouleau, président et chef de la direction de la Fédération de Québec des Caisses Populaires puisse introduire le rapport annuel de 1975 par ces mots: "malgré la conjoncture économique difficile

nous n'avons pas cessé de travailler au développement du Mouvement.

Mais, il est évident que les Caisses Populaires, tout comme les individus ou les personnes morales ne manquent pas d'être influencées par la conjoncture actuelle et le Président, à cette occasion, devait signaler: "Depuis quelques années, l'inflation a marqué l'économie mondiale et canadienne. En 1975, ce phénomène a été identifié comme un problème majeur et nos gouvernements ont décidé de prendre des mesures rigoureuses pour la combattre. Conscients de la nécessité de prévenir de plus grandes inégalités sociales qui résultent de l'inflation et de protéger le pouvoir d'achat de nos membres, nous devons, dans la mesure où nous sommes concernés, faire chacun notre part pour que la situation puisse redevenir normale".

Le contexte économie a des répercussions sur la croissance des Caisses, mais le contexte social joue également un rôle. Quels sont les rapports des Caisses populaires Desjardins avec les autres groupes de pressions qui gouvernent l'atmosphère générale?

En ce qui concerne nos relations avec l'Etat, souligne M. Alfred Rouleau, elles sont meilleures qu'autrefois. Les exemples sont multiples où, au cours de la dernière année, le gouvernement a consulté le Mouvement des Caisses populaires Desjardins et a aussi sollicité sa collaboration. Suite à une intervention de la Fédération, les Caisses d'épargne et de crédit relèveront de la Commission provinciale de lutte à l'inflation. De plus, la loi de la Fédération a été amendée en cours d'année. Nous espérons que la révision de la Loi des caisses d'épargne et de crédit aura lieu dans le courant de l'année 1976. Nous comptons aussi que le gouvernement abandonnera son projet d'imposer une prime sur les dépôts assurés par la Régie de l'Assurance-dépôts. Celle-ci n'a jamais eu à intervenir dans aucune de nos Caisses populaires et nous disposons de tous les mécanismes nécessaires pour les bien protéger.

Soulignons qu'un mémoire a été présenté au Ministre des Finances du Gouvernement canadien sur la prochaine révision de la Loi sur les banques.

En 1975, nos relations avec le Mouvement syndical ont aussi été à l'ordre du jour. Ces relations sont de deux ordres différents, qui tiennent à notre double statut de Mouvement coopératif et d'employeur. Cela entraîne inévitablement des ambiguïtés. Il nous semble important de poursuivre nos réflexions en profondeur, en vue de mieux comprendre la situation.

l'homme par l'argent, et leur dynamisme profond prend sa source dans la dignité, la solidarité et la promotion de leurs membres.

Une des différences importantes entre les deux se situe au plan des moyens d'action. Le syndicalisme situe son action au plan de la revendication et se voit entraîner dans des rapports de force. L'action coopérative est de nature économique, avec visée sociale. Elle substitue la propriété collective démocratiquement contrôlée à la propriété capitaliste.

Malgré ces distinctions, il devrait être possible d'échanger et de collaborer dans des projets collectifs.

Au point de vue des relations de travail, le Mouvement des Caisses populaires est conscient de ses responsabilités. Les salaires et les conditions de travail dans le Mouvement se comparent très bien à ce qui est accordé ailleurs. Notre politique est basée sur le principe que des membres-coopérateurs qui s'organisent pour ne pas être exploités, ne doivent pas exploiter à leur tour ceux qui se mettent à leur service. En tant qu'employeurs, nous reconnaissons la liberté d'association qui est à la base de la coopération et du syndicalisme.

Ce bilan satisfaisant devait permettre à M. Alfred Rouleau de conclure avec optimisme: "En 1976, il me semble que le Mouvement des Caisses populaires Desjardins a atteint un développement qui le rend capable de relever des défis nouveaux, si tous sont bien déterminés à travailler résolument dans la concertation..."

Dow Jones:

Pan dans le mille !

Jeudi, l'indice des industrielles du Dow-Jones a clôturé au dessus du niveau des 1,000 points et ce, pour la première fois depuis un peu plus de trois ans. Le passage du cap des 1,000 était, on le sait, attendu depuis plusieurs semaines et après maintes tentatives dans ce sens, le marché a de nouveau été ferme jeudi et enregistré un gain de plus de huit points à l'issue d'une séance fort active.

Ce franchissement de cap des 1,000 points, Wall Street a tout fait pour qu'il soit atteint. En effet, depuis le début de l'année, les marchés boursiers faisaient preuve d'une remarquable fermeté en raison de la nette amélioration des perspectives économiques et plus particulièrement du ralentissement sensible de l'inflation.

Par ailleurs, on notera que la hausse des cours a été renforcée par la publication de statistique indiquant une progression de 1.6% des ventes de détail en février. Inutile de dire que le passage du cap des 1,000 points a été accueilli avec satisfaction par les milieux boursiers.

sommaire

● Opinions

La construction et la modernisation des établissements humains — du fait qu'elles entraînent des efforts considérables dans le domaine du logement, des transports, de la fourniture d'énergie et autres services matériels — seront les éléments moteurs de la mise au point du modèle de développement de l'avenir. C'est ce que souligne M. Enrique Penalosa en page 4

● Le point économique

Constituant le moyen financier essentiel au financement des équipements nécessaires à la satisfaction d'une demande croissante, le profit — si l'on en croit notre correspondant François Gauthier — jouerait un rôle social évident. L'expérience prouve que les salaires augmentent plus rapidement dans les entreprises qui sont très rentables et dont les profits progressent de façon continue en pages 6 et 15.

● Commerce

L'économie cubaine est très centralisée. Toutes les activités économiques relèvent de l'organisme central de planification JUCEPLAN qui est chargé d'élaborer les plans quinquennaux servant d'objectifs à tous les ministères et dont le rôle — quant à l'analyse des propositions, l'établissement des priorités, la répartition des achats entre pays socialistes et capitalistes, l'approbation des projets et des achats importants d'équipement — est prépondérant en pages 8 et 9.

● Vaincre la peur de l'avion

Trente pour cent des voyageurs aériens ont peur en avion. C'est dire que pour les hommes d'affaires qui se déplacent beaucoup, la découverte d'un traitement de cette phobie revêt un caractère important. Ce que l'on sait moins, c'est que l'on peut au Québec même, en une vingtaine d'heures d'entraînement se débarrasser de cette phobie en page 10.

... AU QUÉBEC

Nouvelle carte d'Assurance-Maladie

Au cours des prochains mois, tous les résidents du Québec inscrits à la Régie de l'assurance-maladie recevront une nouvelle carte. Ils n'ont aucune formule à remplir, puisque la Régie émettra les cartes en se servant de son fichier d'inscription des bénéficiaires. C'est pour accroître son efficacité que la Régie a décidé d'identifier chaque bénéficiaire de façon unique et permanente.

Le budget de la Ville de Montréal pour l'entretien des rues risque d'être épuisé avant la fin de la période hivernale.

Selon M. Gérard Niding, la Ville de Montréal a dépensé \$25.4 millions pour l'entretien de ses rues cet hiver sur un budget total de \$26.7 millions. Il ne reste donc que \$1.3 million pour l'entretien des rues jusqu'au printemps prochain.

Si la ville connaissait plusieurs tempêtes de neige d'ici là, elle serait dans l'obligation — souligne-t-on — de faire des emprunts dans les autres budgets pour maintenir ses rues en bon état de fonctionnement.

La Société d'investissement Desjardins participera au marché financier en 1976

Au cours d'une séance d'information qui s'est déroulée dans le cadre des Assemblées générales annuelles du Mouvement des Caisse populaires Desjardins, le président de la Société d'investissement Desjardins — M. Jean-Marie Ouellet — a affirmé qu'en 1975 cette société avait posé ses premiers gestes concrets en tant qu'investisseur en formant une filiale de prêts et en participant au financement de Magnétisme Digital Limitée.

C'est avec l'aide de la filiale de la Société d'investissement que celle-ci ira sur le marché financier québécois et canadien. Quant au secteur de l'investissement, il s'agit — indique-t-on — d'un premier investissement industriel. M. Ouellet est convaincu que cette société prendra toujours une importance grandissante dans le développement industriel et commercial du Québec. **Accroissement du volume des échanges entre le Québec et certains pays européens.**

Les exportations du Québec vers la France, la Belgique et les Pays-Bas ont augmenté à un rythme annuel supérieur à celui constaté avec la Communauté économique européenne en général. C'est ce qu'indique

le plus récent bulletin publié par le Bureau de la Statistique du Québec.

De la même source, on apprend que la République Fédérale d'Allemagne a conservé la place qu'elle occupait auparavant; de fait elle demeure le principal importateur des produits québécois avec 3.18% des envois internationaux de la province.

\$65.7 millions d'assistance financière aux étudiants québécois.

Le ministère de l'Éducation du Québec a consenti — depuis le début de l'année scolaire 1975-1976 — 54,850 prêts et 31,600 bourses aux étudiants québécois par l'entremise de son service Prêts et Bourses.

On précise que l'aide financière a totalisé \$65.7 millions. De cette somme, \$14.7 millions sont allés aux étudiants du niveau collégial et \$21.8 millions à ceux du niveau universitaire.

Les comptes en fidéicommis feront l'objet d'un contrôle rigoureux.

Le surintendant du Courtage immobilier du Québec, M. Réal Martel, a récemment affirmé que l'organisme auquel il appartient exercera — au cours de l'année 1976 — un contrôle plus sévère des comptes en fidéicommis que chaque courtier devra ouvrir pour y placer les dépôts des clients.

M. Martel a précisé que les dépôts devront obligatoirement être placés dans un compte en fidéicommis et qu'ils ne constituent en aucune façon des commissions. Ils appartiennent à ceux qui les déposent, a-t-il ajouté.

Inauguration du nouveau Palais de justice de Valleyfield.

Me Gérard D. Lévesque, ministre québécois de la Justice, a procédé vendredi dernier à l'inauguration officielle du nouveau Palais de Justice de la ville de Valleyfield.

Ce nouveau palais regroupe divers services offerts par le ministère de la Justice tels que la Régie des loyers, le Tribunal des petites créances, la Cour du Bien-être social. Des salles d'audience ont également été ajoutées afin de satisfaire les besoins de la population de Valleyfield.

Cette construction, rappelle-t-on, s'inscrit dans le cadre d'une politique destinée à favoriser un rapprochement entre l'administration de la justice et le justiciable.

... AU CANADA

Baisse des exportations

Sur la base de la balance des paiements, les exportations canadiennes ont légèrement baissé en janvier dernier et les importations ont augmenté de 7% par rapport au mois de décembre 75. Après désaisonnalisation, les exportations ont totalisé \$2.85 milliards et les importations \$3.16 milliards. Le déficit du commerce des marchandises a ainsi augmenté passant de \$91 millions en décembre 75 à \$309 millions en janvier. C'est ce que nous apprend Statistique Canada dans son bulletin Informat.

Moins de postes vacants à plein temps

Selon les estimations de Statistique Canada, il y avait 50 800 postes vacants à plein temps, à temps partiel et occasionnels au cours du quatrième trimestre de 1975.

Le nombre de postes à plein temps vacants était de 44,800 soit une baisse de 29% par rapport au trimestre précédent et une diminution de 27% comparativement au trimestre correspondant en 1974.

Cette diminution s'est constatée dans toutes les régions, les plus touchées: le Québec (7000) et les Prairies (4700).

STELCO ralentit son rythme de croissance.

Par suite de la baisse constatée de la demande pour l'acier, la Compagnie STELCO a décidé de réduire son rythme de croissance. En 1975, fait-on observer, les profits ont diminué de 20% et la compagnie a dû emprunter \$250 millions sur les marchés financiers pour poursuivre son programme d'immobilisation. Au cours de cette même année, l'entreprise a dépensé \$230 millions en investissements et environ \$150 millions au projet du Lac Érié.

Selon le président de la compagnie, M. J.P. Gordon, il faut s'attendre à une amélioration de la rentabilité en 1976 à cause de la hausse constante des coûts. La demande pour l'acier devrait se raffermir au cours des prochains mois si l'expansion économique se poursuit comme prévu au Canada et à l'étranger, a-t-il poursuivi.

Le PNB canadien a progressé lentement en 1975.

Selon un relevé du Bureau fédéral des Statistiques, le Produit national brut du Canada a connu une croissance réelle de 0.25% en

1975, soit la hausse la plus faible enregistrée au cours des vingt dernières années.

Le déficit du commerce canadien avec l'étranger, ajoute-t-on, a atteint \$5.5 milliards, soit \$3.3 milliards de plus qu'en 1974. Les bénéfices — avant déduction d'impôt — des entreprises ont subi une baisse de 2.9% en 1975.

L'utilisation du pétrole canadien au Québec n'est pas pour demain.

Le ministre québécois des Richesses naturelles, M. Jean Cournoyer, s'est dit convaincu que "le pétrole canadien n'est pas à la veille d'être utilisé dans la province de Québec malgré la fin de la construction de l'oléoduc Sarnia-Montréal".

Le ministre a déclaré que les huit raffineries québécoises ne sont pas équipées pour traiter le pétrole albertain, celui-ci ayant un teneur différente de celle du pétrole vénézuélien. Il en coûterait \$100 millions pour doter les raffineries québécoises de l'équipement nécessaire au raffinage du pétrole albertain, a-t-il ajouté.

La Commission Pépin étendrait son activité à de nouveaux secteurs.

Le ministre fédéral des Finances, M. Donald MacDonald, a accepté la recommandation de la Commission anti-inflation voulant que cette dernière étende son programme de contrôle à de nouveaux secteurs tels le transport maritime, le camionnage, le débardage, les fournisseurs de l'industrie de la construction et la manutention des céréales.

On indique que cette décision touchera environ 41.000 entreprises, dont la majorité comptent moins de 20 employés.

La Banque Royale du Canada et La Banque de Montréal haussent leur taux préférentiel.

La Banque Royale du Canada et la Banque de Montréal ont augmenté, la semaine dernière, de 1/2 de 1% leur taux préférentiel qui passe — pour la seconde fois de l'histoire — à plus de 10%.

On fait remarquer que la décision des deux institutions bancaires d'élever le taux préférentiel à 10% est attribuable au fait que la Banque du Canada avait récemment porté à 9 1/2% son taux d'escompte.

... À TRAVERS LE MONDE

Le PNB du Japon s'est accru de 9.4% en 75.

L'Agence nipponne de planification économique vient d'annoncer que le PNB japonais a atteint 144,915 milliards de yen en 1975, soit une augmentation de 9.4% comparativement au PNB de 1974.

En 1974, le PNB du Japon — calculé en termes réels — avait enregistré, et cela pour la première fois depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, une baisse de 1.2% par rapport à l'année précédente.

Le gouvernement japonais a par ailleurs déclaré, la semaine dernière, que le nombre de chômeurs avait augmenté de 25.1% comparativement au mois de janvier.

Le taux de chômage, toutefois, demeure bas au Japon: 2.13% de la population active.

L'inflation connaîtrait une certaine diminution en Amérique latine.

Dans une étude qu'elle vient de publier, la First National City Bank de Chicago soutient que les tensions inflationnistes devraient s'atténuer en Amérique latine au cours de l'année 1976, mais que cela n'empêchera pas de nouvelles dévaluations de plusieurs devises latino-américaines.

Le document ajoute que si les perspectives à long terme de développement économique sont bonnes pour la majorité des pays de ce sous-continent, elles sont par contre mauvaises pour le Chili et

l'Argentine.

La Bolivie connaît un taux de croissance intéressant grâce à ses matières premières, et les pays exportateurs de pétrole resteront dans une position particulièrement favorable. Quant au Mexique et au Brésil, ces pays verront leurs économies s'améliorer grâce — observe la City Bank — à la diversification de leurs exportations et à la maîtrise de leur marché intérieur.

Gulf Oil paie \$102 millions de redevances pétrolières à Luanda.

La société américaine Gulf Oil a annoncé, mardi dernier, qu'elle avait versé au gouvernement du Dr. Neto les \$102 millions qu'elle avait bloqués en décembre dernier à la demande de l'administration Ford.

Estimant que la communauté internationale avait, de façon générale, reconnu le MPLA comme le gouvernement légitime de la République populaire d'Angola, le géant de l'industrie pétrolière américaine a annoncé que des négociations seront engagées prochainement avec les autorités angolaises pour définir les modalités selon lesquelles la Gulf Oil reprendra l'exploitation des gisements de pétrole dans l'enclave de Cabinda. Soupçonnés d'appartenir à l'UMD, plusieurs militaires espagnols ont été condamnés.

Huit capitaines et un commandant — accusés d'appartenir à l'U-

nion militaire démocratique et de préparer une rébellion militaire en Espagne — ont été condamnés par la cour martiale à des peines de deux à huit ans de prison, a-t-on appris la semaine dernière de source informée.

Le verdict de la cour, qui a siégé mardi et mercredi de la semaine écoulée, n'a pas été annoncé officiellement. L'avocat général avait requis douze ans d'emprisonnement contre les deux principaux prévenus, le commandant Luis Otero et le capitaine Fermin Ibarra, qui étaient attachés à l'état major général avant leur arrestation opérée en juillet dernier. Ils ont été condamnés le premier à huit ans et le second à sept ans et six mois, précise-t-on de même source.

Le déficit extérieur de la Grande-Bretagne pourrait s'aggraver en 1977.

L'Organisation de Coopération et le Développement économiques a révélé que l'inflation et le déficit extérieur courant du Royaume-Uni ont été réduits dans des proportions importantes tout en demeurant considérables, tandis que le chômage s'élevait à un niveau sans précédent depuis la guerre.

Dans son étude, l'OCDE souligne l'importance du déficit extérieur de la Grande-Bretagne et n'écarte pas la possibilité d'une nouvelle aggravation en 1977.

Baisse du prix de l'essence aux États-Unis

De New York, on apprend qu'une véritable guerre des prix de l'essence s'est engagée sur l'ensemble du territoire américain. Les propriétaires de stations services s'inquiètent de l'issue de cette

dégringolade des prix qui pourrait leur être nocive.

Rappelons que le prix de l'essence varie, actuellement, de 45 à 60 cents le gallon chez nos voisins du sud, soit une baisse de plusieurs cents comparativement aux prix payés l'automne dernier.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE LA MARTINIQUE

Le Département de la Martinique, propriétaire du Golf International de 18 trous, dessiné par l'Architecte Trent-Jones avec Club-House, et qui sera opérationnel en Avril 1976, recherche une société qualifiée en vue de lui en confier la concession dans le cadre de la réglementation en vigueur.

Ce golf est situé dans la principale zone touristique de la Martinique, à 5 km de la station balnéaire de la Pointe du Bout qui offre une capacité d'hébergement globale de 1.798 lits représentés par : — 1.252 lits d'hôtellerie internationale. — 546 lits dans un ensemble d'appartements et studios dont la capacité sera portée à 1.056 lits dans les deux années à venir. Cette station balnéaire offre également un casino, une marina, et un ensemble de restaurants et boutiques.

Le Département, propriétaire des terrains riverains du golf, envisage de faciliter la réalisation par le concessionnaire d'un centre d'hébergement touristique d'environ 200 chambres, en mettant à sa disposition les terrains nécessaires à un prix très étudié.

Écrire avant le 30 mars 1976 pour retirer documents, en joignant références professionnelles et bancaires à :

— **M. le PRÉFET DE LA RÉGION MARTINIQUE**
Préfecture
97262 - FORT-DE-FRANCE (MARTINIQUE F.W.I.)

Pour contact téléphonique, joindre :

— **M. Christian VILLETTE**
Tél. : 71-63-26 à Fort-de-France, tous les matins de 8 h à 13 h. Téléc. : 29 650 MR.

Le CRIQ

Un centre au service des industriels québécois

Le CRIQ (Centre de Recherche industrielle du Québec) est une société autonome créée par une loi de l'Assemblée Nationale du 12 Décembre 1969.

Ce centre a pour principale mission de contribuer au développement économique du Québec en favorisant l'innovation dans les entreprises manufacturières québécoises. En effet, ses buts fixés par sa Charte sont les suivants:

- la recherche en sciences appliquées effectuée soit dans ses propres laboratoires soit dans ceux d'autres centres de recherche
- la mise au point de produits, procédés et appareils industriels et scientifiques
- la collection et la diffusion de l'information et de renseignements d'ordre technologique et industriel

Réalisations concrètes

- Depuis 1975, une ligne téléphonique de renseignements à l'industrie est ouverte à tous les industriels québécois et ce de 8 h 30 à 17 h 30 sans interruption.
- En 1975 également, création de trois secteurs principaux de recherche (matériaux — électronique et mécanique) au sein de la Direction.
- Mise au point d'un détecteur de givre, étude sur la manoeuvrabilité des motoneiges sur les surfaces glacées, sur les fertilisants agricoles, sur les possibilités d'utilisation des argiles locales... etc...
- 31 demandes de brevets pour des inventions effectuées par des chercheurs du Centre

En principe, le Centre a donc une vocation polyvalente, mais en pratique, il est évident que le Centre ne peut desservir tous les besoins technologiques de toutes les entreprises établies au Québec. Le Centre doit nécessairement choisir des priorités et des spécialisations. C'est ainsi qu'il dispose de départements de recherche et de développement dans les domaines de la science et de la technique des matériaux, de la mécanique industrielle et de l'électronique.

Compte tenu de l'essence même et de la vocation du Centre, il est impératif que ces orientations et spécialisations soient fixées en fonction de la situation économique et scientifique qui prévaut au Québec.

Sur le plan économique, pour l'essentiel deux objectifs de base ont été retenus: la croissance économique et la modification de la structure industrielle. C'est ainsi que le Centre favorise l'innovation dans les sociétés manufacturières québécoises et de façon particulière chez les petites et moyennes entreprises qui ont besoin de recherche d'une part et qui sont d'autre part susceptibles de croissance rapide. Favoriser l'innovation signifie plus précisément contribuer avec les entreprises à la création, au perfectionnement et au lancement sur le marché de produits, techniques ou procédés susceptibles d'améliorer leur productivité et de favoriser leur crois-

sance. Le centre dispose de deux moyens à cette fin, la réalisation de la recherche industrielle et la diffusion d'informations technologiques.

Sur le plan scientifique, un examen superficiel démontre qu'il se fait relativement peu de recherche industrielle au Québec. Elle est de l'ordre de 1.5% de la valeur ajoutée manufacturière québécoise alors que ce pourcentage est supérieur à 4% aux États-Unis. On remarque également un retard comparatif plus grand encore dans l'effort de recherche que font les industries traditionnelles. Ces impératifs ont guidé l'élaboration de la méthode d'analyse économique qui a été utilisée pour déterminer un choix prioritaire d'industrie en fonction desquelles il est utile de se spécialiser. C'est ainsi qu'entrent en ligne de compte cinq

notions distinctes et fondamentales:

- intérêt économique qualitatif pour le Québec
- importance quantitative pour le Québec
- importance quantitative d'une clientèle possible pour le CRIQ
- usage moyen de recherche-développement
- le besoin marginal de recherche-développement.

C'est en fonction de ces divers éléments que le Centre a déterminé une liste d'industries prioritaires (dont le secteur des machines-outils et de biens d'équipement pour la production et le conditionnement dans l'industrie agro-alimentaire apparaît au premier rang) et qu'il a cerné sa clientèle comme étant celle qui, dans le secteur industriel, ne possède pas de facilités internes de recherches

ou qui préfère pour des raisons d'efficacité traiter directement avec le Centre.

Le centre jouissant d'une subvention annuelle de fonctionnement n'a pas d'obligation de rentabiliser chacune de ses opérations, il peut donc accorder des conditions préférentielles. Ainsi, dans des cas exceptionnels, il peut même contribuer à l'élargissement du capital-actions, mais en aucun cas il ne doit prendre le contrôle de l'entreprise. Il peut même participer aux risques si le projet constitue une opération importante pour l'entreprise, compte tenu de sa situation financière et des probabilités de succès.

Enfin le Centre peut être amené à coopérer avec les autorités gouvernementales pour l'étude de problèmes d'intérêt général (comme l'énergie et la pollution).

Ce qu'il en coûterait au Québec

Si la note du "brut" doublait

Quelle serait l'incidence d'une augmentation de l'ordre de 100% du prix des importations de pétrole brut? Cette augmentation provoquerait une hausse des coûts de production et des prix de vente au niveau de tous les secteurs de l'économie québécoise, mais dans quelle mesure?

La hausse des coûts de production de l'unique secteur économique québécois acheteur de pétrole brut, celui des Produits du pétrole, serait de 61.85%. Dans le cas, par exemple, du secteur du Transport par camion, qui lui achète du pétrole raffiné au secteur des Pro-

duits du pétrole, l'augmentation des coûts de production est estimée à 4.9%. Cette augmentation serait de 4.4% dans le cas du Transport routier de personnes, de 3.1% pour le Transport par eau et de 3.0% dans le secteur des Matières plastiques et résines synthétiques.

Bien que ces secteurs productifs seraient les plus fortement touchés, les effets d'une telle augmentation s'avèreraient non négligeables pour le reste de l'économie québécoise. C'est ainsi qu'on constate par exemple que le secteur de la Pêche, chasse et piégeage con-

naîtrait une hausse de 2.30% dans ses coûts de production, l'Industrie des produits laitiers, une hausse de 1.50% l'Industrie de la viande, 1.25%.

L'effet du changement de prix, correspondant à l'augmentation du prix des importations de pétrole brut de 100%, entraînerait par exemple une hausse de 1.95% du prix du lait, des volailles et des oeufs, de 1.50% dans le cas du beurre et de 1.18% dans le cas du fromage. Dans une autre catégorie de produits, les dérivés du gaz naturel, on constaterait une augmentation de 44.33%.

Le financement des JO

Un Canadien sur deux dit oui

QUÉBEC, le 11 mars 1976 — Le bureau du premier ministre du Québec a reçu les résultats globaux de sondages effectués dans chaque province du Canada par la firme internationale International Surveys Limited pour la Loterie olympique du Canada.

Voici les points saillants qui ressortent de ces sondages qui ont, fait à noter, été effectués avant les Jeux d'Innsbruck:

1— Il y a 4009 personnes à travers le Canada qui ont répondu aux questions de International Surveys Limited.

2— 55.7% de ces 4,009 personnes, soit 2,260, se sont déclarées en faveur d'une participation du gouvernement fédéral au déficit tandis que 36%, soit 1,443 personnes, ont répondu qu'elles s'y opposaient. Enfin, 306, soit 8%, n'ont pas donné d'opinion.

3— On note avec intérêt que l'avenir du Canada, c'est-à-dire sa jeunesse, est massivement en faveur de cette participation financière du gouvernement fédéral à la grande épreuve olympique: 70.3%.

La conclusion que l'on peut tirer d'un tel sondage est claire: il y a une nette majorité de canadiens qui sont d'opinion que le gouvernement fédéral doit partager, avec le gouvernement du Québec, le déficit des Jeux olympiques de 1976.

On trouvera en annexe l'ensemble des résultats quant aux réponses fournies, par province, au total et pour quatre groupes d'âge (18 à 24 ans, 25 à 34 ans, 35 à 44 ans et plus de 45 ans) à la question: "Pensez-vous que le gouvernement fédéral doive partager le déficit des Jeux olympiques de 1976?"

Unique en son genre

CUTTY SARK
SCOTCH WHISKY



DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ EN ÉCOSSE

TERRAINS À VENDRE
RIVIÈRE-DES-PRAIRIES
CONSTRUCTEURS !

Prêts à construire, boul. Gouin, boul. Perras, boul. Maurice-Duplessis. Zonage bungalow, duplex, 3 étages; plus zone industrielle de 600,000 pi. carrés. En tout 5,000,000 pieds carrés à vendre, près de la 27e Avenue; avec tous les services.

J. LEVASSEUR INC.

635 est, Henri-Bourassa, suite 14
Montréal, H2C 1E3
381-4449

Paul Gagné
Jean-Louis Bélanger, f.r.i.

321-4692
521-7134

PARLEZ
ANGLAIS
EN 20 JOURS*
OU MOINS...

*L'Immersion Totale Berlitz peut vous donner une connaissance suffisante d'une langue étrangère pour vous permettre de vous occuper vous-même de vos affaires à l'étranger ou chez vous. Il se peut qu'un jour vous ayez assez de temps pour profiter des plaisirs de la langue anglaise, mais, entre-temps, vous la parlerez suffisamment pour en tirer profit...

BERLITZ
IMMERSION TOTALE

"Berlitz et Immersion Totale" sont des marques déposées des écoles Berlitz
Langues vivantes du Canada Ltée

Québec	(418)529-6161	Ottawa	(613)232-5343
Sherbrooke	(819)569-9179	Toronto	(416)924-7773
Trois-Rivières ..	(819)378-2811	Winnipeg	(204)942-3149
Montréal-Peel	288-3111	Edmonton	(403)429-5602
Montréal-Criméaz ..	387-2566	Calgary	(403)265-3850
Vancouver	(604)685-9331		

ou écrivez siège social "Berlitz"
2055 rue Peel, Suite 300 Montréal, Québec. H3A 1V4
Ministère des Traduction et d'interprétation permis no 749585

Les réserves internationales la monnaie et l'inflation

Les accroissements des réserves internationales ont une incidence sur le rythme de l'inflation et les agrégats monétaires y sont pour beaucoup.

Dans quelle mesure le récent accroissement des réserves internationales a-t-il contribué à précipiter l'expansion monétaire mondiale, un des principaux motifs de l'inflation qu'a connue le monde au début des années 70? Placée dans cette optique l'étude des facteurs monétaires internationaux ne devrait pas faire croire que ceux-ci sont les seuls auxquels il faut imputer l'apparition de forces inflationnistes généralisées. D'autres facteurs en effet ont joué un rôle important: les variations autonomes de l'offre, dont certaines ont été déclenchées par de mauvaises récoltes ou une diminution des prises de poisson; le nouveau monopole que détiennent les producteurs et le gonflement de la demande globale dû à une croissance de la population et du revenu réel. De plus, il convient de reconnaître que l'évolution monétaire qui sera analysée dans le présent document a souvent été l'aboutissement de mesures de politique budgétaire. Il semble exister un lien entre les variations des réserves internationales et celles des prix mondiaux. Les premières ont un effet direct et indirect sur la masse monétaire mondiale tandis que les secondes influent à leur tour sur le rythme mondial de l'inflation.

Trois grands facteurs déterminent les variations de la masse monétaire d'un pays: 1) les variations de la composante internationale de la base monétaire, c'est-à-dire les réserves internationales; 2) les variations des composantes intérieures de la base monétaire et 3) les variations du multiplicateur de la base monétaire. L'acquisition de nouvelles réserves internationales a une incidence directe sur la masse monétaire d'un pays car elle en élargit la base monétaire. Un accroissement des réserves internationales peut aussi avoir une incidence indirecte sur la masse monétaire si les autorités monétaires estiment que l'augmentation des liquidités internationales atténue les contraintes imposées aux réserves, et qui leur permettra de suivre une politique monétaire intérieure plus expansionniste. Ces augmentations des agrégats monétaires ont à leur tour un effet sur le taux d'inflation des pays. Nombreuses et variées sont les méthodes qui permettent de traduire ces variations monétaires en variations des prix, et elles ont fait l'objet de débats approfondis.

L'expansion monétaire mondiale du début des années 70 a déclenché une forte hausse de la demande des produits du commerce international car l'accroissement des réserves internationales avait éliminé ou fortement réduit les limitations de devises dont souffraient un grand nombre de pays. En conséquence, le secteur du commerce international est devenu le principal secteur responsable de la récente inflation. La hausse soudaine des prix des produits de commerce international a sans aucun doute contribué à faire de la récente inflation un phénomène véritablement mondial (...)

Entre 1950 et 1969, les réserves internationales se sont accrues d'une cadence moyenne de 2,7 pour 100 par an (tableau 1). Du début de 1970 à la fin de 1972, elles sont passées de 78 à 146 milliards de DTS, dont 67 milliards au titre des augmentations des réserves de change — soit la quasi-totalité du montant qui s'est ajouté aux réserves pendant cette période.

De ce montant, 59 milliards de DTS peuvent être identifiés à l'augmentation des réserves en dollars E.U., ce qui a permis de dire que l'expansion monétaire excessive aux États-Unis avait été la principale cause de l'accroissement des liquidités mondiales et de l'inflation qui en a résulté. Cependant, cette thèse ne trouve guère d'appuis sérieux. En fait, pendant la période 1970-72, l'augmentation de la masse monétaire des États-Unis a été plus lente que dans n'importe lequel des autres pays industrialisés.

Au contraire, la conversion par des organismes privés américains et étrangers de leurs dollars en d'autres monnaies a provoqué une expansion excessive des liquidités mondiales au début des années 70. Entre la fin de 1965 et 1969, les avoirs liquides des organismes privés étrangers aux États-Unis étaient passés de 11,5 milliards à 28,2 milliards de dollars. Toutefois, étant donné que le rythme de l'inflation aux États-Unis s'est légèrement accéléré à la fin des années 60, le rendement réel de ces avoirs financiers a diminué. En outre, le volume de plus en plus grand des engagements extérieurs liquides des États-Unis a laissé planer un doute sur l'avenir de la stabilité extérieure du dollar et, en particulier, de la convertibilité du dollar en or. Aussi les organismes privés étrangers — en particulier les banques commerciales étrangères — ont-ils converti leurs dollars en d'autres monnaies. Entre la fin de 1969 et la fin de 1971, les engagements liquides des États-Unis à l'égard du secteur privé extérieur sont tombés de 28,2 milliards à 15,1 milliards de dollars.

Tout porte également à croire que les sociétés et particuliers américains ont correctement prévu les dévaluations du dollar en 1971 et 1973, pour avoir transformé un volume de fonds considérable en monnaies dont la valeur était susceptible de s'apprécier. Citons par exemple le cas des banques commerciales américaines dont les avoirs ont plus que doublé entre la fin de 1969 et la fin de 1972 (passant de 6,5 milliards à 13,6 milliards de dollars respectivement) tandis que leurs engagements extérieurs tombaient pendant la même période de 32,5 à 26 milliards de dollars.

Logement et construction

Moteurs du dynamisme économique global

La conférence "Habitat" offre une occasion exceptionnelle. On procédera, en effet, non seulement à l'identification, très utile, des problèmes de l'établissement humain et à la confrontation, sur la base de l'expérience acquise, des solutions qui peuvent leur être données, mais encore, pour la première fois, la communauté internationale y abordera globalement la question de l'environnement construit et étudiera dans quelle mesure, sous sa forme actuelle, il répond aux besoins de l'homme et comment il fera face à l'avenir aux pressions de la croissance et de la répartition démographique. (...)

Je pense qu'à Vancouver l'attention des délégués sera principalement attirée sur deux questions qui seront également essentielles pour l'adoption d'un nouveau modèle du processus de développement: la nécessité d'une macroplanification territoriale à l'échelon national et le rôle des établissements humains dans les stratégies nationales de développement.

La planification territoriale ne constituera pas une innovation radicale, mais un perfectionnement naturel et logique des systèmes déjà utilisés. Elle combinera les aspects économiques, sociaux, régionaux ainsi que ceux relatifs à l'environnement, et sera axée sur les questions essentielles de la croissance et de la répartition démographique ainsi que sur la satisfaction des besoins minimaux des masses. Elle fixera les orientations et les priorités à long terme dans des domaines tels que la croissance et la répartition démographiques, le financement et l'implantation des industries de base, la détermination des secteurs de croissance prioritaires, la politique régionale d'utilisation des terres, et le développement des réseaux nationaux de transports et communications.

La forme de la planification territoriale variera en fonction des besoins nationaux. L'essentiel est que les nations dont la population doit doubler en une seule génération commencent, dès maintenant, à prévoir où ces nouveaux venus habiteront et comment ils travailleront, seront nourris et logés. Nous devons commencer dès aujourd'hui à formuler des politiques démographiques reposant sur l'encouragement plutôt que sur la coercition. Nous devons trouver les moyens d'harmoniser la croissance sectorielle et l'équilibre régional, concevoir et construire des établissements humains qui favorisent la créativité humaine, au lieu de l'étouffer, et à l'échelon national et international nous devons prendre davantage conscience du caractère limité des ressources ainsi que de la menace que font peser sur l'environnement planétaire toutes sortes de pollutions.

Il est également essentiel de reconnaître dans l'élaboration du nouveau modèle de développement que les établissements humains doivent servir de cadre à la stratégie du développement. La planification territoriale fait intervenir la notion d'espace dans le développement et nous devons désormais veiller à ce que les politiques en matière d'établissements humains introduisent une nouvelle notion de la croissance. Tout au

C'est en mai 1976, à Vancouver, que doit se dérouler la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains, plus connue sous l'appellation "Habitat 76". A cette occasion nous vous présentons de larges extraits d'un article de M. Enrique Penalosa, Secrétaire Général d'"Habitat", publié dans la revue du Fonds monétaire international et de la Banque Mondiale: "Finances et Développement".

Soulignant le rôle important des établissements humains dans les stratégies nationales de développement, M. Enrique Penalosa esquisse les bases d'une nouvelle conception du processus de développement.

moins, les temps sont révolus, où les établissements humains n'avaient qu'une place accessoire par rapport aux autres activités. En tant que génératrices de richesse et de bien-être, les villes sont une des plus grandes ressources de chaque société.

La théorie du développement économique reconnaît le rôle d'entraînement que peuvent jouer les secteurs de pointe pour la croissance. Au cours de notre vie, cette théorie a été illustrée par le secteur automobile et la construction de routes qui l'accompagne ainsi que par le secteur des armements. Ces deux domaines ont prouvé qu'ils pouvaient mobiliser des ressources matérielles, financières et humaines sur une vaste échelle et exercer un effet multiplicateur important sur les autres secteurs des différentes économies nationales.

Je crois que la construction et la modernisation des établissements humains, entraînant des efforts considérables dans le domaine du logement, des transports, de la fourniture d'énergie et autres services matériels, seront les éléments moteurs de la mise au point du modèle de développement de l'avenir. Il est désormais admis

que les gouvernements et les institutions internationales ont, dans le passé, sous-estimé l'importance des secteurs du logement et de la construction et le rôle qu'ils pouvaient jouer en raison de l'interprétation traditionnelle du coefficient de capital. Ceci doit changer, et l'on constate qu'une évolution est en cours.

Les deux conditions principales pour l'introduction d'un secteur de pointe favorisant la croissance sont une forte demande latente et la capacité de mobiliser les ressources internes pour satisfaire cette demande. Une stratégie du développement économique fondée sur l'amélioration des établissements humains remplira ces deux conditions dans la plupart des sociétés en développement et combinera les effets multiplicateurs nécessaires, une répartition plus équitable des biens et services, et une planification judicieuse de l'environnement.

La construction et le logement sont, dans les pays en développement, les seuls grands secteurs économiques pour lesquels, au moins dans le cas de projets traditionnels, on dispose de tous les matériaux de base à l'échelon national et qui ne comportent pas un fort élément d'importation. Cette stratégie met donc, à juste titre, l'accent sur l'exploitation des ressources et possibilités internes.

Ces branches d'activité utilisent également une main-d'œuvre non qualifiée très importante qui, autrement, ne pourrait être employée sans de coûteux programmes d'éducation et de formation. De très nombreux travailleurs, qui ne pourraient être employés autrement, peuvent ainsi participer largement à l'activité économique en qualité de producteurs puis de consommateurs au lieu d'être une charge pour la société.

Ces branches d'activité ont aussi un effet multiplicateur plus élevé et plus rapide que les autres. Dans la plupart des pays, la solidité des secteurs du logement et de la construction constitue à elle seule l'indicateur le plus important du

Voir page 23: Logement...

LES AFFAIRES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION FINANCIÈRE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

635 est. Henri-Bourassa, Montréal H2C 1E4 Tél. 381-1888

Président: Jean-Paul Levasseur
Rédacteur en chef: Jean-V. Baltayan
Rédacteur en chef adjoint: Michel Durand
Secrétaire de rédaction: Victor Slez
Rédacteurs: Marcel Brackman, Chantal Boulay, Jacques Vallée
Collaborateur: Jacques Beaufort
Correspondants réguliers: Charles Atala, François Gauthier, Jean-Pierre Gagné, H. Harvey, Joseph Benarrosh.
Directeur de la publicité: René S. Bourbonnais
Gérant adjoint: Pierre A. Goyer
Toronto: Marc A. Girard, Gérant pour l'Ontario et l'Est des E.U. Tom Jordan, représentant Suite 203, 801 York Mills Rd., Mills, Ont. 449 3808 447 7404.
Ouest canadien et Californie: D.D. Davidson, National Advertising Representative, 1350 West Pender St. Vancouver B.C.
Directeur du tirage: Georges Larivière. Adjoint: Normand Duris et Marcel Poissant
Production: Lise Dumas
Composé et imprimé aux ateliers de l'imprimerie Dumont Inc. 9130 Boivin, LaSalle
Abonnement un an (52 numéros) \$12.00 deux ans (104 numéros) \$19.00 trois ans (156 numéros) \$25.00 cinq ans (260 numéros) \$35.00

Diffusion et abonnements en France: Bureau Frontenac, 54 rue N.-Dame-Des-Champs, 75006 Paris — Tél.: 633 06 06

Distributeurs pour l'Europe: C.C.I.F. 66 rue Rotschild, Genève, Suisse, tél: 022/317478
EUROPE \$15.00 (annuel) — poste aérienne ajouter \$20.00

La reproduction intégrale ou partielle d'articles publiés par le Journal n'est soumise à aucune autorisation préalable mais doit cependant être accompagnée de la mention "Les Affaires"

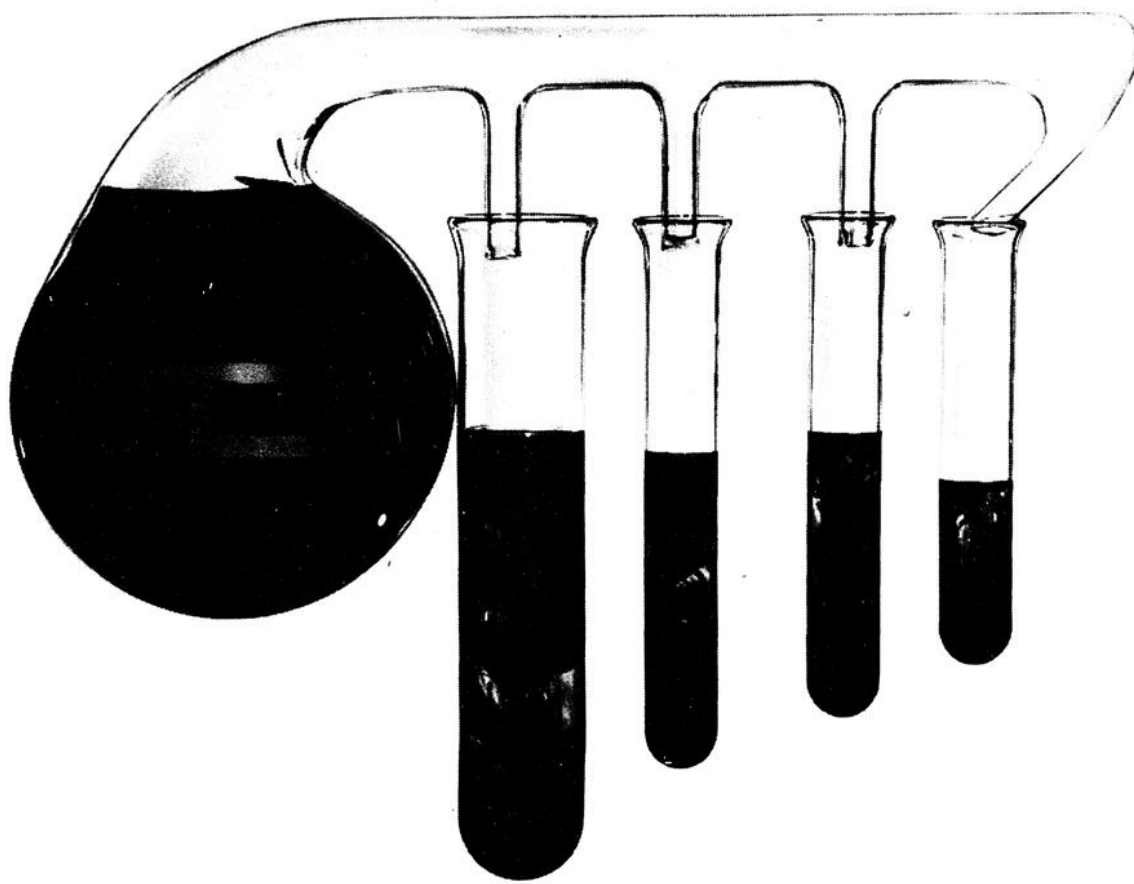
(Courier de la deuxième classe — Enregistrement no 0923)

(Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec)



Fondé en 1961 par feu M. Julien Levasseur

A la BCN, on fonce avec vous.



C'est logique, puisque de votre réussite dépend la nôtre. Alors, nous travaillons avec vous. Quand vous empruntez chez nous, nous mettons tout en oeuvre pour vous aider.

A la BCN, on a le sens du risque partagé.

Ainsi, la BCN a créé le Service d'expansion du crédit industriel et commercial (S.E.C.I.C.) pour vous aider à découvrir les possibilités d'expansion de votre entreprise. Pour l'achat de machinerie ou d'immeubles, le financement, la fusion, l'acquisition ou la gestion d'une entreprise, les experts en gestion et en administration du S.E.C.I.C. vous aideront à voir plus loin dans vos affaires.

Le S.E.C.I.C. vous donne accès à des outils spécialisés: le crédit d'exploitation, les prêts pour investissement, le financement provisoire, la lettre de crédit commerciale et de garantie, le service de placement, et plusieurs autres.

Le crédit d'exploitation. ou crédit rotatif, permet de traiter vos affaires avec l'argent de la BCN.

Les prêts pour investissement.

La BCN assure le financement à moyen terme de nombreux projets d'investissement. C'est là un moyen de vous procurer par exemple la machinerie qui vous permettra d'assurer l'expansion de votre entreprise.

Le financement provisoire.

Voilà un moyen qu'utilisent les entreprises qui ont besoin d'un financement à court terme en attendant des rentrées prochaines. Dans le cas de la mise en marche d'un contrat important contre lequel vous n'avez encore rien touché ou encore pour assurer le roulement quotidien de votre société en attendant d'encaisser vos factures.

La lettre de crédit commerciale et de garantie.

Muni d'une lettre de crédit de la BCN, vous pourrez acheter immédiatement les marchandises qui vous intéressent. La lettre de garantie certifie au fournisseur que vous disposez de l'argent engagé dans la transaction.

Le service de placement.

Vous avez de grosses rentrées et vous ne prévoyez pas de déboursés immédiats? La BCN sait qu'il faut que cet argent serve à quelque chose. C'est pourquoi elle vous offre, entre autres, des certificats de dépôt à court terme qui donnent un excellent rendement.

A qui s'adresser?

Votre directeur de succursale se fera un plaisir de discuter avec vous des possibilités d'expansion de votre entreprise. Il compte parmi les quelque 400 personnes du Service du développement des affaires qui mettront tout en oeuvre pour vous assister.

BCN. La Banque des gens d'affaires. Plus qu'hier et moins que demain.

 Banque Canadienne Nationale

Le profit: ce grand incompris

par François Gauthier

Le mot profit évoque souvent des idées variées. Pour le gouvernement fédéral c'est une sorte de cadeau mérité qu'il faut contrôler. Pour d'autres, c'est le souffle vital d'une économie saine et en expansion comme le soulignait récemment le C.P.Q.

Le profit: qu'est-ce que c'est?

Pour le comptable, le profit c'est essentiellement la différence ou l'écart qui sépare les ventes ou les recettes totales des coûts totaux. Si l'écart est positif on peut parler de "profit comptable". Si par ailleurs l'écart est négatif, on enregistre une "perte" comptable.

Dans ses calculs, le comptable additionne tous les coûts explicites qui ont été supportés par une entreprise au cours d'une période donnée. À ces derniers, l'économiste ajoute certains coûts implicites ce qui l'amène à dire au comptable qu'il tend à surestimer le "vraie" profit ou à sous-estimer la "vraie" perte. Illustrons par un exemple. La majeure partie des actifs d'une entreprise est financée par "l'avoir des actionnaires" et le passif ou la dette à long terme. Les obligataires ont droit à des intérêts dont l'importance dépend du taux contractuel. Du point de vue fiscal, les intérêts versés par la firme constituent un coût explicite qui est comptabilisé ce qui, du même coup, tend à influencer le montant du profit.

La situation est tout autre dans le cas des actionnaires. Même si leur participation dépend finalement de la possibilité d'obtenir une rémunération suffisante, (car autrement ils se désintéresseraient), le comptable et le fisc ne tiennent pas compte de ce fait. Du point de vue fiscal, la rémunération de l'actionnaire, qui prend la forme de dividendes, découle du partage du profit comptable "après impôt". En d'autres mots: l'argent fourni par l'obligataire donne lieu à un coût (les intérêts) explicitement reconnu, tandis que l'argent fourni par l'actionnaire ne donne naissance à aucun coût du point de vue fiscal. Le calcul du "profit économique", ou du "vrai profit" exige que l'on ajoute aux coûts explicites universellement reconnus un autre coût "implicite" qui correspond au rendement minimum que doit recevoir (ou du moins auquel il s'attend) l'actionnaire pour s'assurer de sa participation dans l'entreprise. Ce coût existe puisque l'entreprise pourra difficilement emprunter pour financer ses activités si les résultats de ses activités révèlent qu'elle n'est pas en mesure de réaliser un profit ou du moins un profit acceptable pour les actionnaires.

Causes du profit

Le profit n'est pas une entité qui résulte toujours des mêmes causes. C'est probablement pour cela qu'il y a autant d'explications que de causes.

Pour certains, le profit c'est la conséquence de la réussite de l'entrepreneur qui prend d'heureuses décisions et les pertes sont sa punition de sa maladresse. Dans le cas d'une corporation, c'est-à-dire d'une firme où il existe une dissociation assez grande entre les gestionnaires (peu nombreux) et la poussière des actionnaires, le profit peut être visualisé comme étant la récompense de l'actionnaire qui non seulement fournit du capital mais accepte d'encourir le risque de connaître des déceptions, c'est-à-dire de perdre une partie ou la totalité de sa participation.

Pour d'autres, le profit résulte de l'absence de concurrence ou d'une insuffisance de concurrence au sein de l'économie. Si on prend le cas extrême où il y a un producteur unique d'un bien, les rapports de forces le favorisent et lui permettent de dégager des profits qui seraient inférieurs si d'autres entreprises lui faisaient une farouche concurrence. Le législateur veille sur les monopoles en contrôlant leurs activités ou leur rentabilité. On peut certes parler parfois d'insuffisance de concurrence dans certains secteurs et de profits excessifs, mais, le plus souvent, cette insuffisance est temporaire dans la mesure où l'apparition de profits élevés dans un secteur incite les producteurs existants à augmenter leur part du marché ou provoque l'apparition d'entreprises nouvelles.

Le profit serait enfin la conséquence des inventions et des innovations des entreprises progressives. Ainsi, des procédés perfectionnés de fabrication abaissent les coûts de production, ou encore, des débouchés plus vastes ont pour effet de permettre de faire appel à des méthodes de fabrication en série et donc de réduire le coût unitaire. La création, la découverte scientifique et l'innovation, voilà le sentier qui dérange les situations établies et qui donne naissance au profit.

Rôle du profit

Le profit peut être assimilé à un signal puisqu'il constitue une indication que certaines activités répondent aux besoins (réels ou imaginaires) de la population. L'accroissement de la demande et des profits oriente les ressources, les secteurs les plus ren-

Voir page 15: Le point économique

D'octobre à novembre

Les pertes en jours/hommes sont supérieures de 58.987

Les 123 arrêts de travail qui se sont produits en novembre 1975 ont causé la perte de 1,483,430 jours-hommes, comparativement à 1,424,443 le mois précédent et 481,580 en novembre 1974 nous apprennent les statistiques préliminaires du Travail Canada.

La perte de temps occasionnée

en novembre représentait 90 jours-hommes pour chaque 10,000 jours de travail accomplis, comparative-ment à 78 en octobre et 30 en novembre 1974.

Au cours des premiers onze mois de 1975, la perte de temps s'établissait à 10,362,070 jours-hommes et

représentait 55 jours-hommes pour chaque 10,000 jours-hommes de travail accompli. Durant la même période en 1974 les chiffres correspondants représentaient 8,938,110 jours-hommes perdus soit 48 jours-hommes pour chaque 10,000 jours de travail accomplis.

Arrêts de travail selon la compétence gouvernementale
Novembre 1975 (chiffres préliminaires)

Compétence gouvernementale	Arrêts de travail commencés pendant le mois	Arrêts de travail en cours pendant le mois			Durée en jours-homme cumulatifs janv.-nov. 1975
		Arrêts de travail	Travailleurs touchés	Durée en jours-homme	
Industries relevant de l'autorité fédérale	2	4	170	2,960	389,400
Fonction publique	—	1	17,820	483,260	838,760
Total fédéral	2	5	17,990	486,220	1,228,160
Terre-Neuve	4	8	3,031	24,440	319,920
Île-du-Prince-Édouard	0	1	50	180	1,640
Nouvelle-Écosse	1	3	1,354	26,700	262,420
Nouveau-Brunswick	1	10	2,387	49,150	153,310
Québec	22	78	37,071	359,970	3,172,490
Ontario	14	70	28,052	471,270	2,715,000
Manitoba	2	6	286	4,970	230,210
Saskatchewan	3	7	1,144	9,160	179,230
Alberta	0	7	808	15,540	459,790
Colombie-Britannique	3	18	2,017	35,830	1,639,900
Total, provinces	50	208	76,200	997,210	9,133,910
Total global	52	213	94,190	1,483,430	10,362,070

Durée en jours-homme cumulatifs janv.-nov. 1974

8,938,110

Les données se fondent sur le nombre total d'arrêts de travail connus de la Direction des données sur le travail et comprennent tous les arrêts de travail occasionnés par un différend entre le salariat et le patronat ou entre des organisations rivales de travailleurs, mettant en cause cinq travailleurs ou plus et entraînant la perte de dix jours-homme ou plus. Le nombre de travailleurs touchés comprend tous les travailleurs sans travail à l'entreprise directement touchée par l'arrêt de travail, mais n'inclut pas ceux qui sont sans travail à d'autres entreprises par suite de l'arrêt de travail.

LE LIVRE QUI S'EST MÉRITÉ LES ÉLOGES
DE LA PRESSE FINANCIÈRE QUÉBÉCOISE

CE QU'ILS EN DISENT...

M. CHARTRAND (Revue Commerce)

"Le livre est extraordinairement pratique et nous croyons qu'il sera fort utile à tous ceux qui le liront".

P. SORMANY (Le Jour)

"... une fois lues les premières pages de cette "bible", on prend envie de la garder toujours à portée de la main".

J. POULAIN (La Presse)

"... on éprouve une sorte de plaisir cynique à constater qu'il est peut-être possible dans certains cas de jouer un tour au fisc". "On y trouve en effet des conseils judicieux que l'on ne pourrait probablement retrouver ailleurs réunis".

R. BUSSIERES (Institut des banquiers canadiens)

"A ma connaissance, il n'existe aucun livre, en français ou en anglais, qui explique aussi bien et de façon aussi complète tous les sujets qui ont trait à la planification financière d'un individu". "Le chapitre consacré à la planification fiscale justifie donc, à lui seul, l'achat du livre..."

J.-P. FOURNIER (Le Devoir)

"Le particulier... trouvera dans ces quelques 300 pages des informations indispensables qu'il mettrait toute une vie à recueillir s'il devait procéder à tâtons".

COMMENT PAYER MOINS
D'IMPÔT OU
LE CONTRIBUABLE
QUÉBÉCOIS ET LA
PLANIFICATION FINANCIÈRE

338 pages

Clément Bessette, LL.L., M.B.A.

SUJETS TRAITÉS

● Comment légalement réduire ses impôts ● Quelle(s) sorte(s) de police d'assurance-vie souscrire; pour quel montant ● A quel plan d'épargne-retraite contribuer ● Comment placer son argent: valeurs mobilières, immobilières, objets d'art... ● Quel régime matrimonial choisir ● Quand constituer en compagnie ses activités professionnelles et/ou para-professionnelles ● Comment élaborer sa planification successorale: testament, aspect fiscal de la planification...

N.B.: L'aspect fiscal est prédominant dans la discussion de chacun des sujets traités.

Bureau d'affaires Clément Bessette inc., 2020 University, suite 1335, Montréal, Québec, (514) 284-0490.

Veuillez m'expédier.....exemplaire(s) de "Le contribuable québécois et la planification financière" au prix de \$15.95, plus \$0.45 pour les frais d'envoi.

Chèque ☐Contre-remboursement ☐Mandat-poste ☐

Nom

Adresse Tél.:

Disponible chez l'éditeur à l'adresse ci-haut mentionnée seulement.

LA-2

Finances fédérales

Dernier budget supplémentaire de \$921 millions

M. Jean Chrétien, président du Conseil du Trésor a déposé, début Mars, devant la Chambre des Communes un budget supplémentaire (B) pour l'année fiscale 1975-76.

Ce budget supplémentaire de \$921 millions est le deuxième et le dernier pour l'année financière en cours. Comme le prévoyait le président du Conseil du Trésor il y a un an, les dépenses totales, d'après les calculs les plus récents, auront augmenté de 16 pour cent en 1975-76. Ce chiffre indique que la croissance des dépenses fédérales s'est ralentie, puisque le pourcentage annuel d'augmentation avait été de 27 pour cent en 1974-75.

Il convient de signaler que ce ralentissement provient non seulement de la réduction de \$1 milliard des dépenses préalablement approuvées qui a été annoncée en juin dernier, mais aussi d'une contraction significative des budgets supplémentaires totalisant \$4,936 millions furent déposés en 1974-75; les deux budgets supplémentaires déposés pendant l'année financière en cours n'atteignent que \$2,672 millions.

Le gros des dépenses budgétaires de \$861 millions dans le Budget supplémentaire — soit \$578 millions, ou 67 pour cent — sont de nature statutaire et sont donc nécessaires pour compléter le financement de programmes dont la structure de coûts est fixée par statut fédéral. Ces postes statutaires comprennent:

- \$186 millions en subsides sous l'empire du programme de double prix du blé (il n'y avait pas de prévision pour ces subsides dans le Budget principal des dépenses ou dans le Budget supplémentaire (A); mais ils ont été inclus dans le Budget principal des dépenses pour 1976-77 puisque la loi pertinente a été adoptée);

- \$155 millions pour les frais de la dette publique au cours de l'année financière se terminant le 31 mars;

- \$107 millions pour couvrir la

totalité des paiements dus aux provinces de par le Régime d'assistance publique du Canada;

- \$71 millions pour les paiements de non-participation au Québec; \$38 millions pour les paiements de transferts fiscaux aux provinces; \$24 millions en paiements aux provinces pour l'éducation post-secondaire.

- \$40 millions en subsides additionnels aux chemins de fer.

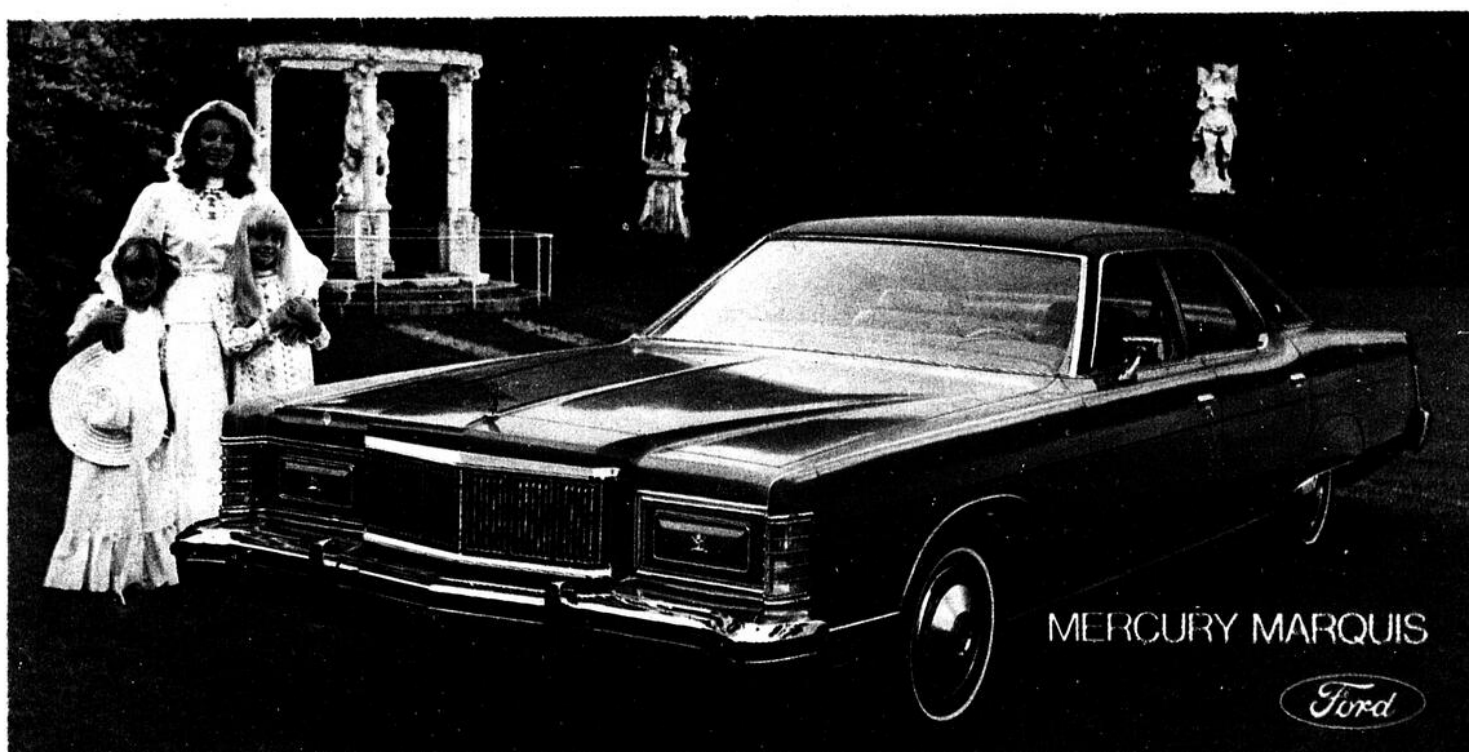
Ainsi, quelque \$240 millions de ces fonds additionnels seront transférés aux provinces en vertu d'ententes fédérales-provinciales approuvées par le Parlement; \$186 millions serviront à maintenir le prix du pain et d'autres produits du blé à des niveaux moins élevés pour

les consommateurs canadiens et \$40 millions iront aux services ferroviaires qui ne peuvent pas s'auto-financer. Ce surcroît de dépenses sera en partie compensé par les \$45 millions qui seront épargnés au cours des trois derniers mois de l'année financière à la suite de la suspension de l'indexation des allocations familiales pour l'année ci-

vile 1976.

Les articles budgétaires non statutaires qui doivent être votés par le Parlement (\$283 millions) comprennent \$114 millions pour radier le déficit de la Caisse de la sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti, laquelle, en vertu d'une loi adoptée l'an der-

Voir page 9 : Canada



La Mercury Marquis. Un luxe que l'on recherche. Une tradition qu'il faut perpétuer.

La Mercury Marquis, une grosse Mercury à prix abordable (ci-illustrée) qu'il faut considérer avec respect. C'est une voiture de grand luxe avec une tenue de route vraiment impressionnante.

La Marquis est une beauté saisissante, superbe, raffinée, à l'aspect de grande classe. Quoi de plus invitant que ses sièges recouverts d'un riche alliage de tissu et de vinyle, avec accoudoir escamotable, sa moquette à poil long, sa lampe de courtoisie, son tableau de bord en similibois et son système d'insonorisation de haute qualité? La Marquis, l'expression du bon goût.

La réputation de la Marquis



est basée sur sa tenue de route, et les propriétaires de Marquis en savent quelque chose. Les passagers aussi... qu'ils soient assis à l'avant, ou sur la spacieuse banquette arrière. La tenue de route de la Marquis est toute en douceur, en sou-

plesse et en silence. Grâce à sa suspension d'une conception toute nouvelle, la Marquis reste à l'aise sur les routes de campagne et sur les grandes routes. Dans chaque Marquis, vous reconnaîtrez la tradition dont elle est fière: tenue de route exceptionnelle et luxe raffiné... de la Marquis la moins coûteuse à l'élégante Marquis Brougham et la superbe Grand Marquis.

Quel que soit le modèle que vous choisirez, vous serez toujours certain d'y retrouver la même grande qualité Marquis. Voyez votre concessionnaire Mercury dès aujourd'hui.

LA MERCURY MARQUIS

Un luxe bien à votre portée.

Sachez chasser ce chat.



SI VOUS DÉMÉNAGEZ

VEUILLEZ NOUS AVISER
IMMÉDIATEMENT

nom _____

Entreprise _____

Adresse (nouvelle pour un changement) _____

Ville _____

**POUR UN NOUVEL
ABONNEMENT** co-
chez le carré ci-des-
sous et indiquez vo-
tre nom et adresse
dans l'espace ci-haut

☐ Abonnez-moi pour 1
an à LES AFFAIRES
à \$12,00

Postez à:
LES AFFAIRES

635 Henri-Bourassa
Est, Montréal
H2C 1E4

1 — Apposez l'étiquette d'adressage d'une récente
livraison dans cet espace. (Si vous n'avez pas
d'étiquette, indiquez votre ancienne adresse).

Pots de bière et pots-de-vin

par H. Harvey

Le 3 novembre 1973, un avion cargo de la Pan American World Airways chargé de 7.5 tonnes de produits chimiques s'écrasait en bordure de l'aéroport de Boston. Bilan de la catastrophe: 3 morts. Or voilà que la Chambre des mises en accusation de notre bonne ville de New York vient d'inculper la puissante société Pan Am. Celle-ci est accusée d'avoir violé les règlements de l'Administration de l'aviation civile.

La chose mérite d'être soulignée. En effet, c'est la première fois qu'une compagnie aérienne américaine fait l'objet de poursuites judiciaires à la suite d'un accident d'avion. Quatre autres sociétés sont aussi poursuivies dans cette affaire, de même que le préposé au chargement de la cargaison à l'aéroport Kennedy de New York.

Au Québec, les pots de bière vous connaissez ça, pas vrai! Chez nous, aux États-Unis, on préfère les pots-de-vin. Il y en a des petits, des moyens et des grands. Cela dépend du rang que vous occupez dans la hiérarchie sociale. Exemple: Vous êtes marchand d'avions et vous voulez vendre une bonne douzaine de vos machines volantes à un pays renommé pour ses fromages. Il se trouve qu'il y a là un prince, pas nécessairement charmant mais très influent. Vous voulez entrer dans ses bonnes grâces? N'hésitez pas, versez à votre entremetteur princier un pot-de-vin royal, c'est-à-dire le format King Size.

Trêve de plaisanteries, l'Internal Revenue Service a l'intention d'intenter des poursuites judiciaires contre les entreprises américaines qui ont versé des pots-de-vin à l'étranger. L'IRS, c'est le fisc. Eh oui, des indications de possibilité de fraude ont été découvertes dans les déclarations fiscales de plusieurs sociétés. Alors, l'IRS a demandé à son service du contentieux de déterminer s'il y a vraiment eu fraude. Pas si facile que ça en a l'air. Que de déclarations erronées ont été faites en toute bonne foi! C'est, du moins, ce que tous les contribuables prétendent. À commencer par ceux qui n'ont pas la conscience tranquille, en calculant leur fortune.

La société Gulf Oil a versé au gouvernement de la République populaire d'Angola, au titre des redevances pétrolières et des impôts, les 102 millions de dollars qu'elle avait bloqués en décembre dernier à la demande du gouvernement américain. Gulf a pris cette décision malgré le fait que Washington refuse de reconnaître le régime de Luanda. Voilà qui prouve, s'il en était encore besoin, que la finance a le primat sur le pouvoir politique. "Le gouvernement n'est pas en mesure de dicter la conduite de Gulf Oil", a dit laconiquement un porte-parole du secrétariat d'État.

En tout cas, Gulf a joué la bonne carte. Dès le début de la guerre civile en Angola la société pétrolière soutenait de ses deniers le MPLA, tandis que le gouvernement américain finançait par le biais de la fameuse CIA le FNLA et l'UNITA qui, ainsi qu'on le sait, ont été battus à plate couture.

Allo! L'affaire des écoutes téléphoniques à la Maison-Blanche vient de rebondir. L'exprésident Richard Nixon et le voyageur de commerce Henry Kissinger rejettent l'un sur l'autre la responsabilité d'avoir établi le programme ad hoc. Qui dit vrai? Allez savoir! Au diable les histoires de téléphone!

Cuba devient de plus en plus un

De \$57.6 millions qu'elles étaient en 1972, les exportations canadiennes vers Cuba sont passées à \$81.7 millions en 1973 et ont bondi à \$144.6 millions en 1974. La part du Québec dans ces résultats s'est établie à \$13.9 millions (24.2%), \$37.1 millions (45.5%) et \$42.9 millions (29.7%), respectivement. Au tableau des exportations chargées au Québec et classées d'après les vingt-cinq principaux pays de destination Cuba figurait au 18ème rang en 1972, au 10ème en 1973 et à la 13ème place en 1974.

Voici un échantillon des exportations chargées au Québec à destination de Cuba, en 1974. Des bovins laitiers de race pure, pour une valeur de \$1,114,800. De la pâte de bois soluble alpha spéciale, pour \$1,159,500. Du suif: \$1,328,400; des tiges profilées et des barres, en cuivre: \$1,900,000; des appareils d'éclairage électrique et des pièces: \$1 million; de la poudre de lait écrémé: \$11,020,600; de la farine de blé dur du printemps: \$17,860,860; du porc frais ou congelé: \$2,969,500; de la semoule et de la farine de durum: \$2,147,000; des transformateurs et des pièces: \$1,266,100.

L'économie cubaine est très centralisée. Toutes les activités économiques relèvent de l'organisme central de planification JUCEPLAN. Celui-ci élabore les plans quinquennaux qui servent d'objectifs à tous les ministères. Il établit le plan annuel qui fixe tous les objectifs de la production et affecte des crédits (après avoir approuvé les importations nécessaires pour l'année suivante d'après des listes fournies par tous les utilisateurs finals). Les crédits à l'importation sont généralement approuvés entre le mois de juillet et le mois de septembre pour l'année suivante et immédiatement après les compagnies commerciales d'État reçoivent l'autorisation de demander des soumissions et de signer des contrats exécutoires dans les 6 à 18 mois suivants. L'autorisation est également donnée de signer des contrats de 3 à 5 ans

Dans cette série, qui a débuté le 13 octobre le Journal LES AFFAIRES se propose de présenter les partenaires commerciaux du Canada. Dans ces articles, les lecteurs trouveront une monographie des pays avec lesquels le Canada a des échanges ainsi que les caractéristiques et la potentialité de ces relations commerciales. Dans un premier temps, ce sont les pays de l'Amérique latine qui seront passés en revue avant l'étude d'autres blocs commerciaux.

pour certains produits. JUCEPLAN établit aussi toutes les statistiques du pays et dirige un centre de traitement de l'information.

Chaque ministère et organisme à la responsabilité de certains secteurs de l'activité économique: il y a, par exemple, le ministère de la Construction, le ministère des Ports et du Transport maritime, le ministère du Commerce intérieur, etc. JUCEPLAN joue un rôle prépondérant dans l'analyse des propositions, l'établissement des priorités, la coordination des plans des divers ministères et organismes. La répartition des achats entre les pays socialistes et capitalistes, l'affectation des budgets à ces achats, l'approbation des projets et des achats importants d'équipement, etc. À l'exception des petites fermes, presque toutes les sources de revenus sont entre les mains de l'État.

L'agriculture constitue la base de l'économie cubaine. Le sucre en est la principale culture; la récolte de 1973-74 est évaluée à 6 millions de tonnes métriques et des plans ont été établis pour augmenter la production annuelle de 500,000 tonnes jusqu'à ce qu'elle atteigne 8 à 9

millions de tonnes. Divers fruits et légumes poussent en abondance dans un sol fertile. Une importance considérable a été accordée au développement des cultures destinées à réduire les importations et à produire des denrées exportables, plus particulièrement le tabac, les agrumes, le riz et le café. Un programme de développement considérable est en cours pour les 9 millions de bovins et on s'occupe particulièrement de l'élevage de bêtes laitières, du Zébu local, de la volaille et du porc. On a également mis à exécution d'importants programmes d'investissement pour la culture du riz et autres.

Les fermes gouvernementales couvrent de 70 à 75% des terres cultivées; le reste est constitué de propriétés privées d'une superficie d'au plus 166 acres chacune. La planification des activités des fermes privées est coordonnée par les autorités de l'ANAP central (Association de petits fermiers); les semences, les engrais, les machines et autres équipements sont fournis par l'État et les produits agricoles ne sont vendus qu'à des organismes d'État.

Le mot clé du secteur agricole est la mécanisation. Le traitement de la canne à sucre étant presque entièrement mécanisé, c'est à la coupe que l'on accorde maintenant la priorité. La récolte occupe généralement 500,000 travailleurs saisonniers et crée des conflits car elle a lieu au même moment que d'autres récoltes importantes. Toutes les machines qui peuvent simplifier ou mécaniser la récolte sont le point de mire des agronomes cubains et, en 1980, lorsque 80% de la récolte de canne sera mécanisée, la population active libérée sera utilisée dans l'industrie.

Le long de la côte nord de Cuba se trouvent d'importants gisements miniers. Le nickel y est le plus important. Cuba est un des plus gros producteurs de ce métal et possède de vastes réserves inexploitées de latérite qu'elle prévoit mettre en valeur par la construction de trois



**685 Cathcart, 4e étage
Montréal, P.Q.
Tél.: (514) 866-5393**

CENTRE ORGANISME SERVICES EQUIPE

De formation et d'aide technique "FLEXIBLE"
Au point de vue GÉOGRAPHIQUE, ANDRAGOGIQUE, ORGANISATIONNEL

PRIVÉ SANS BUT LUCRATIF
D'analyse des besoins de formation
D'élaboration de programmes de formation
De développement de contenu
De réalisation de programmes de formation

D'évaluation de programmes de formation
D'aide technique dans chacun des secteurs mentionnés plus bas

MULTIDISCIPLINAIRE OEUVRANT DANS LES DOMAINES SUIVANTS:

GÉNIE INDUSTRIEL
PLANNING & CONTRÔLE DE LA PRODUCTION
GESTION DU MATÉRIEL
RELATIONS INDUSTRIELLES

GESTION DE LA FORMATION
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
CONTRÔLE DE LA QUALITÉ
PRÉVENTION DES PERTES DUES AUX ACCIDENTS

marché d'élection pour les produits canadiens

nouvelles usines d'une capacité de 30,000 tonnes chacune dans les régions de Moa, de Nicaro, et de Punta Gorda. Le cuivre, le manganèse et d'autres minerais sont exportés en petites quantités et on a établi des plans pour la construction d'une usine d'une capacité de 20,000 tonnes pour la fonte et l'affinage du cuivre. Le fer est l'un des minerais qu'on trouve à Cuba mais il n'a pas encore été pleinement exploité, bien qu'on prévoie la construction d'une aciérie qui utiliserait le minerai de fer local et produirait annuellement 1 million de tonnes. La production du pétrole n'est pas considérable, mais on a investi d'importants montants dans un vaste programme de forage et on procède actuellement à l'étude du forage sous-marin. Les trois raffineries de l'île dépendent à 90% du pétrole brut importé.

La pêche est maintenant au rang des industries importantes, les prises atteignant 150,000 tonnes par an, avec des prévisions d'augmentation jusqu'à 500,000 tonnes pour 1980. Des navires, de l'équipement pour la transformation du poisson et des services techniques ont été importés en grande quantité et ont grandement contribué à la montée rapide de la production cubaine de poisson. Le homard, la crevette et le thon constituent une part de plus en plus importante des exportations cubaines.

Alors que l'industrialisation était une préoccupation majeure au début des années 60, la politique économique de Cuba s'est surtout orientée, ces dernières années, dans le sens de l'exploitation des ressources agricoles. Récemment, on a procédé à l'acquisition d'un certain nombre d'usines complètes pour l'expansion de la production d'engrais et de ciment. Il existe des plans pour doubler la production d'engrais NPK (nitrate, phosphate, potassium) de l'usine de Cienfuegos et pour la construction d'une nouvelle usine de ciment sec qui produira 1,2 million de tonnes par an. Parallèlement, on a augmenté la production d'électricité et on prévoit la construction d'une usine de 1,200 mégawatts ainsi que d'une usine atomique de 400 mégawatts au début des années 80. Dans le domaine de la fabrication, il existe une aciérie, des distilleries, des usines de produits alimentaires, d'appareils ménagers et de produits pharmaceutiques ainsi qu'une industrie de textiles et de chaussures.

La moitié du commerce extérieur de Cuba se fait avec l'Union soviétique. Il se fait également un commerce avec les pays socialistes

de l'Europe de l'est selon des protocoles commerciaux qui assurent l'équilibre des importations et des exportations.

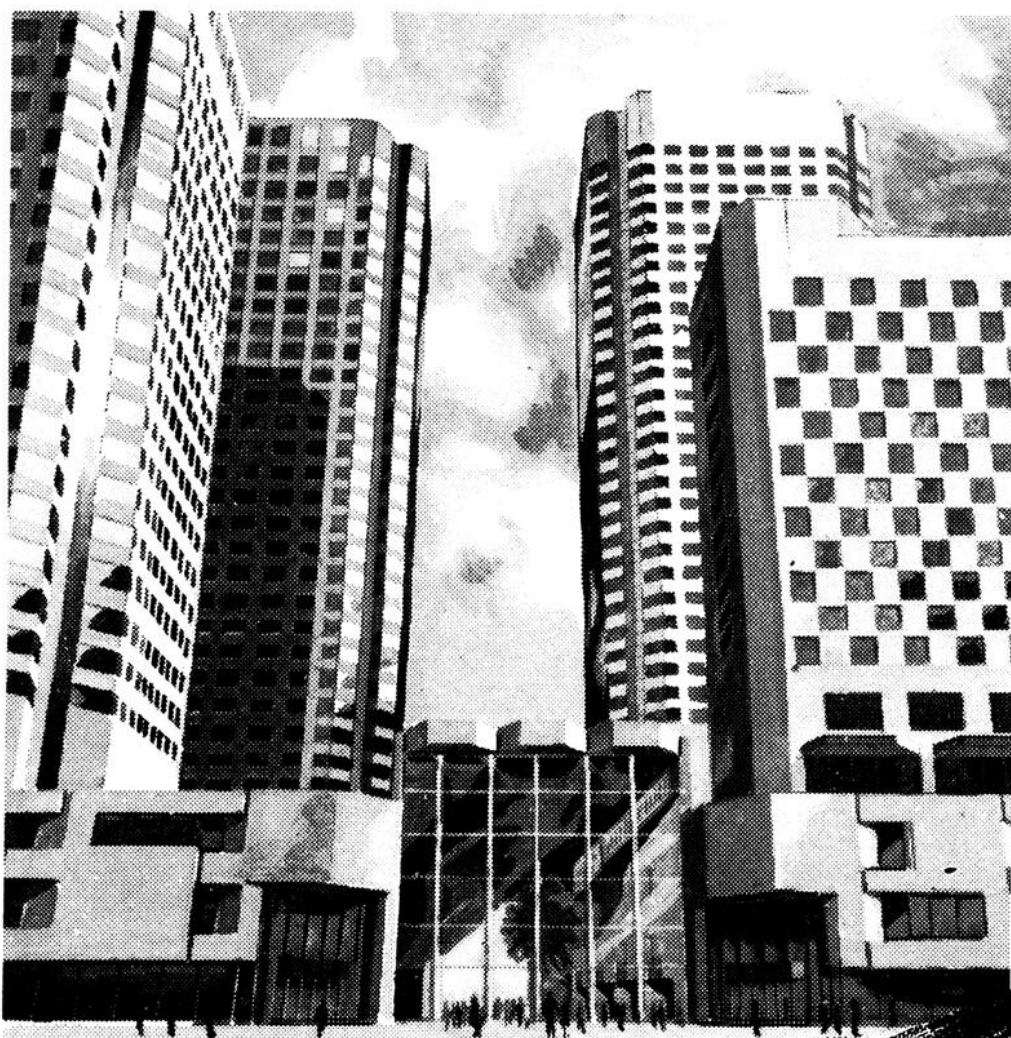
Cuba est un gros importateur de biens non destinés à la consommation provenant des pays à devises fortes. Les pays de l'Europe de l'ouest tels que l'Espagne, la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne et l'Italie ainsi que le Japon et l'Argentine, ont réalisé des ventes importantes ces dernières années. Une grande variété de produits industriels très perfectionnés parmi lesquels des produits chimi-

ques, des engrais, du fer, de l'acier, des machines et du matériel de transport figurent dans les statistiques des importations cubaines. Cuba a conclu un accord d'échanges commerciaux avec l'Espagne, et l'Allemagne de l'ouest à l'intention de reprendre ses relations diplomatiques avec Cuba. Parmi les pays capitalistes, le Japon est devenu le premier fournisseur de Cuba et ses exportations ont bondi de \$52 millions en 1972 et \$107 millions en 1973. Avec l'aide d'un crédit annuel de \$200 millions pour six ans, l'Argentine

peut vendre à Cuba des marchandises pour pas moins de \$200 millions par an.

Toutes les importations et les exportations sont soumises au contrôle strict du JUCEPLAN, et de la Banco Nacional de Cuba, la banque centrale. Les importations sont limitées aux produits industriels et aux denrées alimentaires essentielles qui sont considérées comme une priorité économique. Il n'y a presque pas d'importations de biens de consommation ou d'articles de luxe. La Banque nationale de Cuba est chargée de

gérer au jour le jour les réserves cubaines de devises étrangères. Elle examine tous les contrats supérieurs à \$25,000 que les organismes commerciaux d'État envisagent de passer avec les pays étrangers. Ces contrats ne sont signés que lorsque la Banque nationale les a étudiés sous tous leurs aspects et, plus particulièrement, lorsqu'elle a confirmé la disponibilité ou procédé à l'affectation des devises étrangères nécessaires pour que Cuba puisse remplir ses obligations en vertu de ces contrats.



le succès... à votre tour

*Il reste encore
quelques places
de choix...*

Canada :

Suite de la page 7

nier, cessera d'exister à la fin de l'année financière. Ils comprennent aussi \$35 millions pour combler le déficit des Chemins de fer nationaux du Canada et \$22 millions pour absorber les pertes du Compte de stabilisation des produits agricoles.

Les postes non budgétaires inclus dans le Budget supplémentaire (B) se chiffrent à \$60 millions et se composent surtout d'avances de fonds de roulement aux ministères de la Défense nationale (\$26 millions) et des Transports (\$14 millions).

Les Affaires, lundi 15 mars 1976

Le Complexe Desjardins fait désormais partie intégrante du ciel de Montréal. De nombreuses maisons d'affaires prestigieuses y ont déjà emménagé. Il reste cependant quelques places de choix pour occupation immédiate ou future.

Donnez à votre réussite le cadre qu'elle mérite...pour de plus amples informations, téléphonez au (514) 871-1551 ou voyez votre courtier.

Un complexe tout électrique situé dans le quadrilatère formé par les rues Sainte-Catherine, Saint-Urbain, Dorchester et Jeanne-Mance.

le complexe Desjardins

une réalité au cœur du nouveau centre-ville



L'INCORPORATION (2)

par Pierre-Louis Trudeau L.L.L.

Il faut maintenant baptiser; d'ailleurs, les statuts d'incorporation doivent indiquer le nom de la corporation projetée. Les fondateurs de la compagnie décideront de son nom en tenant compte de certaines dispositions nouvelles.

Au préalable, ils auront demandé au Directeur des Corporations de réserver ce nom pour une période maximale de quatre-vingt-dix jours: telle réservation peut aussi être requise dans le cas du changement projeté du nom de la corporation déjà constituée. Il s'agit là d'une mesure de prudence sur laquelle il est inutile d'insister.

Commencant par la fin: le dernier mot du nom de toute corporation doit être l'un de ceux-ci: "Limitée"; "Limited"; "Incorporée"; "Incorporated"; "Corporation"; ou l'une des abréviations suivantes: "Ltée", "Ltd", "Inc." ou "Corp". La compagnie pourra par ailleurs se désigner tout aussi bien par le mot complet que par son abréviation.

Le bilinguisme n'est pas obligatoire: le nom pourra être unilingue français ou anglais; il pourra être bilingue; il pourra enfin s'énoncer sous une forme unique valable dans les deux langues; si elle porte un nom français et un nom anglais, il sera légal de désigner la corporation sous n'importe lequel de ces noms.

Il est essentiel cependant que le nom soit français et/ou anglais: aucune autre langue ne sera acceptable; cependant, la corporation peut, dans ses statuts, énoncer son nom en n'importe quelle langue pour ses activités à l'étranger où elle sera légalement désignée sous ce (s) nom (s).

Il va de soi que tant d'impératifs n'auraient d'objet si la compagnie n'avait à publier son nom correctement: elle doit l'énoncer "en caractères lisibles sur tous les effets de commerce, contrats, factures et bons de commande de marchandises ou de services qu'elle émet ou établit, ou qui sont émis ou établis pour son compte". Tempérament à la règle (et nouveauté qui consacre une pratique répandue) la corporation pourra exploiter une entreprise ("carry on business") ou s'identifier sous un nom autre que son nom corporatif.

Les prohibitions sont nombreuses: un nom interdit ou susceptible de tromper par son inexactitude, ou réservé tel que nous l'avons décrit au début, ne peut être donné à la compagnie, sauf que la corporation continuera d'être sous tel nom nonobstant interiction ou réservation. Pour plus de précision, sont interdits les noms qui renferment n'importe lequel des mots suivants: "Air Canada", "Lignes aériennes Trans-Canada", "Canada Standards" ou "CS", "Coopérative", "Pool" ou "Co-op", "Colline du Parlement" ou "Parliament Hill", "Gendarmerie Royale du Canada", "Royal Canadian Mounted Police", "GBC" ou "RCMP" ou "Nations Unies", "United Nations" ou "ONU" ou "UN".

Est interdit un nom qui suggère que la corporation exploite son entreprise sous toute forme de caution royale ou gouvernementale ou qu'elle est affiliée à un organisme gouvernemental; interdiction également de suggérer le parrainage d'une université ou d'un corps professionnel (à moins de consentement); est inadmissible le nom suggérant que la corporation exploite une entreprise non soumise à l'application de la loi (banque, assurance, fiducie, bourse, etc.). Le texte du règlement est beaucoup plus large: nous n'en avons donné ici que l'essentiel (art. 17 du Règlement).

Le nom sera également interdit s'il renferme un mot ou une expression obscène ou s'il suggère une entreprise scandaleuse, obscène ou immorale; le nom trop général, ou simplement descriptif de la nature de l'entreprise, ou étant le nom ou prénom d'un particulier, ou principalement ou uniquement géographique pourra être refusé.

Sera retournée la requête en constitution d'une corporation dont le nom prête à confusion, compte tenu de toutes les circonstances; enfin, un nom est susceptible de tromper par son inexactitude s'il décrit incorrectement l'entreprise et sa production, les conditions de mise en marché ou d'exploitation et le lieu d'origine de ces biens ou services.

Il serait trop long d'énumérer la liste des prohibitions avec les exceptions à la règle et les tempéraments: il est opportun de signaler leur importance et nécessité de consulter un praticien avant de commander le papier de correspondance...

Par ailleurs, la sanction est sévère: si par hasard la corporation est créée sous un nom prohibé, ou qu'elle se voit accorder un tel nom sur demande de changement, le Directeur peut lui ordonner de le changer et, sur son défaut d'exécution dans le délai imparti (60 jours), annuler ce nom et lui en attribuer tout autre à sa seule discrétion. Autant y veiller avant d'aboutir dans l'incertitude.

Conférence des Ministres du Travail de l'OCDE

Pour une conception humaniste du travail et une politique de création d'emploi

Les 4 et 5 mars derniers se déroulaient, à Paris, la conférence des ministres du Travail de l'OCDE. La session se pouvait se tenir à un moment plus opportun. Nul n'ignore que la reprise qui pointe à l'horizon et qui est déjà sérieusement amorcée dans certains pays n'entraînera pas, du jour au lendemain, la résorption du taux élevé du chômage qui sévit dans les pays de l'OCDE (près de 15 millions de personnes sans emploi au milieu de l'année 1975!).

En effet, contrairement à toutes les théories classiques, chômage et recul de croissance sont allés de pair, au cours des deux dernières années, avec un haut niveau d'inflation.

A cette situation paradoxale, on a tenté de donner des explications; comme les brusques transformations apparues récemment sur la scène internationale dans le domaine de l'énergie, des matières premières, des marchés monétaires et des denrées alimentaires. Sans les mésestimer, on ne peut s'empêcher de conclure que nulle n'apparaît absolument convaincante.

C'est dans le discours d'ouverture de cette Conférence que M. Durafor, ministre français du Travail et président de la session mit, peut-être, le doigt sur la plaie.

L'homme moderne n'aurait-il pas modifié insensiblement la représentation qu'il se faisait de son travail?

Le paysage économique a certes subi d'étonnantes transformations (progrès technique, nouvelle concurrence sur les marchés mondiaux et nouvelles distributions d'investissement), mais, le paysage social a également évolué sous l'effet de l'élévation des revenus, des niveaux de vie et des niveaux de culture. "Ces progrès ont, en quelque sorte, dévoilé l'ambiguïté du travail moderne qui satisfait des besoins tout en créant de nouvelles insatisfactions".

Et cette remise en question du travail est aggravée par le dilemme suivant: que choisir "entre le chômage et un travail souvent parcelaire et monotone, entre une vie sans emploi et une vie qui commence quand le travail finit"?

Pour M. Durafor la question qu'il faut résoudre actuellement est complexe: "comment intégrer les exigences économiques et les réalités sociales?"

Le ministre français n'entend pas minimiser le rôle de l'économie, ni rejeter ses exigences: "la croissance de l'économie reste, en effet, le moyen principal de créer des emplois et de résorber les inégalités par une amélioration générale du niveau de vie", mais, "toute initiative économique doit tenir compte dans l'avenir, sous peine d'échouer, de la réalité sociale de l'emploi".

C'est une nouvelle dimension que M. Durafor entend conférer au Travail. C'est un des moteurs de l'économie mais il doit être également un facteur d'épanouissement: "pour des millions de travailleurs, l'emploi est d'abord un moyen de subsistance qui permet de se nourrir, de se vêtir et de se loger. C'est également un lieu privilégié de rencontre et de vie communautaire, et un moyen d'épanouissement et d'expression".

C'est donc un véritable défi que

devait proposer le ministre français à ses homologues de l'OCDE. "Nous devons mettre en commun nos réflexions pour élaborer ensemble une conception humaniste de l'emploi".

Car, si M. Durafor ne nie pas que le plein emploi doit rester l'objectif primordial de toute politique, il n'en signale pas moins que cet objectif de plein emploi "ne doit pas se traduire seulement par une diminution du chômage; il doit tendre vers un équilibre à la fois quantitatif et qualitatif, collectif et individuel".

Ce thème — Emploi, problème politique et économique, mais aussi problème social et humain — on le retrouve dans l'allocution du Secrétaire Général de l'OCDE, M. Emile Van Lennep qui distingue deux éléments dans la situation actuelle. Le problème transitoire qui est le haut niveau de chômage actuel et son lent retour à des taux acceptables d'utilisation de la main d'œuvre et le problème à long terme que créera l'évolution de la population active, ses attitudes à l'égard du travail et la mouvance des objectifs sociaux. Dans l'avenir immédiat, il faut miser sur la gestion économique tout en tenant compte de la prudence qu'il convient de manifester en raison de l'inflation toujours latente et de la faiblesse des investissements au cours des dernières années. Dans de telles conditions, le chômage va rester une préoccupation majeure de tous les pays de l'OCDE et souligne M. Van Lennep "l'indemnisation convenable du chômage de courte durée doit évidemment bénéficier de la priorité absolue". Il convient de souligner que le Secrétaire Général de l'OCDE précise: de courte durée. En effet, il poursuit plus loin: "L'indemnisation du chômage de longue durée pose un

problème socio-économique différent, car elle risque de rendre inemployables ceux-là mêmes pour lesquels la justice sociale exigerait que l'on fit un effort spécial pour les faire entrer sur le marché du travail..."

C'est toute une remise en question de la politique de lutte contre le chômage que propose M. Van Lennep.

Jusqu'à présent on considérait que la garantie des ressources était la pièce maîtresse pour combattre ce fléau. Peut-être a-t-on minimisé le rôle d'une politique de création d'emplois, et "ici se pose un problème concernant l'équilibre à observer, en termes d'efficacité économique et d'égalité sociale, entre les politiques destinées à maintenir les revenus des sans-emplois et celles ayant pour but de subventionner l'emploi et de créer des postes de travail". C'est pourquoi, M. Van Lennep pouvait conclure: "étant donné l'orientation que prendront probablement les politiques économiques, la politique intérieure de main d'œuvre de l'emploi doit être considérée comme un partenaire à part entière de la politique économique nationale: non seulement elle allégera le fardeau que le chômage fait peser sur la collectivité mais aussi, en stimulant de façon sélective la création d'emplois et le maintien de l'emploi, elle élargira la marge de manoeuvre de la politique économique".

A crise nouvelle, remède nouveau. Ce sont sur des solutions particulièrement novatrices que devaient se pencher les ministres du travail de l'OCDE même si, comme le fit remarquer M. Van Lennep, ils durent dans cette démarche remettre en question quelques principes économiques et traditions sociales consacrés.

Assurance Tanguay Inc.

ta

Courtiers d'Assurances
Service d'avantages sociaux

4489 PAPINEAU, MONTREAL. TEL. 527-4161

VIAU, LE POINT DE DÉPART DES
QUÉBÉCOIS VERS LE CLUB MÉDITERRANÉEQuoi de neuf au Sheraton
pour votre bien-être, ces jours-ci?
JE PARLE FRANÇAIS

J'accueille et veille aux besoins et aux petits soins de notre excellente clientèle du Canada français qui nous visite au Sheraton Beach Resort à Miami Beach, Floride.

Là, nous nous faisons un plaisir de recevoir nos visiteurs du Canada en leur donnant l'assurance qu'ils seront chez nous aussi bien que chez eux, sinon un peu mieux. Qu'il s'agisse de divertissements de succulente cuisine, tennis, golf ou pêche, nous vous garantissons d'agréables vacances bien mémorables.

Ne manquez pas de m'écrire: Christine Troie, ou alors consultez votre agent de voyages, sinon téléphonez à notre bureau montréalais de réservations:

800-261-9393

Sheraton Beach
RESORTOCEAN TO BAY AT 194th STREET.
MIAMI BEACH, FLORIDA 33160

Finies les phobies

Laissez votre peur à Dorval et envolez-vous heureux

Tout le monde — ou presque — prend l'avion. Mais presque tout le monde a peur en avion. Officiellement, un voyageur aérien sur trois avoue cette phobie. Quant aux deux autres... Des psychologues canadiens et une compagnie québécoise — Nordair — viennent de décider d'exorciser ces voyageurs, et ils sont des millions, qui sentent planer sur eux la malédiction d'Icare. Après les États-Unis et le Canada anglais, il est désormais possible de vaincre sa peur en français. Et c'est justice puisque, comme le disait récemment une manchette aussi surréaliste qu'anthropomorphe: "le ciel québécois sera désormais bilingue". Du 23 mars au 15 mai, une quarantaine d'élus — dont vous pourriez faire partie — prendront chaque semaine le chemin de Dorval d'un cœur de plus en plus léger avant de recevoir un diplôme de citoyen des nuages. Un trophée gagné sur l'angoisse, cela vaut déjà le déplacement.

Pourquoi Dorval et pas la suite

AVIS FINANCIERS

GULF CANADA

Les bénéfices nets de Gulf Canada pour 1975 s'élèvent à \$176,6 millions ou \$3,88 l'action. Ils avaient été de \$161,0 millions ou \$3,54 l'action en 1974. Cette amélioration provient du secteur de la production où les bénéfices dérivés du gaz naturel ont été plus élevés. Quant aux autres postes, leur revenu supérieur a été plus que neutralisé par la montée constante des coûts et des frais.

Les ventes nettes et autres recettes d'exploitation se sont élevées à \$1,701 millions, une hausse de \$224 millions par rapport à 1974.

Le gel des prix qui a suivi la majoration de \$1,50 du prix du pétrole brut au 1er juillet a empêché le recouvrement des fonds nécessaires au financement de stocks de remplacement. Cet investissement additionnel dans le fonds de roulement ajouté à un programme de dépenses en immobilisations très élevé et au remboursement d'une dette à long terme ont réduit les disponibilités de caisse de \$93 millions au cours de l'année.

Du côté de l'exploration et des immobilisations, les dépenses s'élevaient à \$219 millions. Elles avaient été de \$165 millions en 1974. Taxes et impôts payés ou dus aux gouvernements ont été de \$366,1 millions, une augmentation de \$64,5 millions par rapport à 1974. De plus, les taxes perçues pour le compte des gouvernements se sont élevées à \$301,7 millions au cours de 1975 soit \$27,2 millions de plus qu'au cours de l'année précédente.

les devises

Afrique du Sud	Rand	1.1410
Allemagne	Deutsche Mark	.3823
Angleterre	Livre	1.8998
Argentine	Peso	.0202
Australie	Dollar	1.2455
Autriche	Schilling	.0536
Belgique	Franc	.025003
Bésil	Cruzeiro Novo	.1087
Danemark	Couronne	.1596
Espagne	Peseta	.0150
France	Franc étranger	.2176
Hollande	Florin	.3670
Italie	Lire	.001234
Japon	Yen	.003267
Mexique	Peso	.0788
États-Unis	Dollar	.9838
Norvège	Couronne	.1776
N.-Zélande	Dollar	1.0338
Suède	Couronne	.2241
Suisse	Franc	.3823

Les Affaires, lundi 15 mars 1976

sécurisante d'un hôtel du centre-ville? La réponse s'impose: apprend-on à nager sur une autoroute? C'est donc dans cet environnement "effrayant" d'un aéroport bruyant et mouvementé où chaque geste et chaque pas n'ont qu'une seule fonction: voler ou faire voler que seront distillées à doses homéopathiques — deux heures par semaine — les règles du savoir (mieux) vivre en avion.

Cela se fait en quatre paliers. Le premier: relaxation. Pourquoi expérimenter être bien au-dessus des nuages si l'on n'est pas à son aise au niveau des paquerettes. C'est là qu'interviennent surtout les trois psychologues de la compagnie Behaviora qui dispensent les techniques mises au point par le Centre de Traitement des Phobies dont le

siège social est à Ottawa. Si la peur amène la tension, éliminer la tension revient presque à éliminer la peur. Pas totalement toutefois. C'est pourquoi pilotes, hôtesses, contrôleurs aériens, mécaniciens, employés des comptoirs, douaniers, bref, tout ce microcosme qui donne vie à un aéroport prennent le relais des psychologues et démythifient leurs fonctions d'abord et, peu à peu ce moyen de transport un peu magique qu'est l'avion.

Parallèlement à une désensibilisation en imagination (on se place en pensée dans une situation et l'on réduit le stress qui en découle à un niveau tolérable), les professionnels de l'aviation répondent à "tout- ce- que- vous- avez- toujours- voulu- savoir- et- aviez- peur- de- demander." Il faut dire qu'il n'est

pas aisé de se précipiter dans le poste de pilotage d'un "jet" pour exiger des explications sur ces deux virages consécutifs qui vous donnent l'impression de tourner en rond au milieu de l'océan. Mais, dans l'atmosphère feutrée d'une cafétéria, qui ne confesserait pas ses phantasmes aériens à un pilote qui vous absout d'avance?

Et puis, pas à pas, on s'enhardira à faire crânement un à un les gestes qui jusqu'à ce jour ne faisaient que fortifier l'angoisse. Et, magiquement, aller au comptoir des billets redeviendra un acte de consommation courante, passer à la douane une formalité, accéder à la salle d'embarquement une promenade etc. Tout naturellement, ce voyage stimulé deviendra un voyage réel puisque le groupe relaxé et heu-

reux se retrouvera en fin de session dans un avion entre Montréal et Ottawa.

Voyage au bout de la peur, mais aussi voyage au bout de soi-même. Dont il restera — les ardeurs de la victoire retombées — une méthode de conditionnement physique et mental applicable en toutes sortes d'occasions difficiles de la vie courante. Si toutes nos peurs sont apprises et qu'il faut les désapprendre au lieu de chercher à les oublier — ce que nous faisons le plus souvent — ce petit détour par Dorval n'aura pas été une perte de temps. Surtout si comme 85 pour cent des postulants au "bonheur de voler" vous réalisez subitement que l'avion est le moyen le plus rapide et le plus agréable de se déplacer.

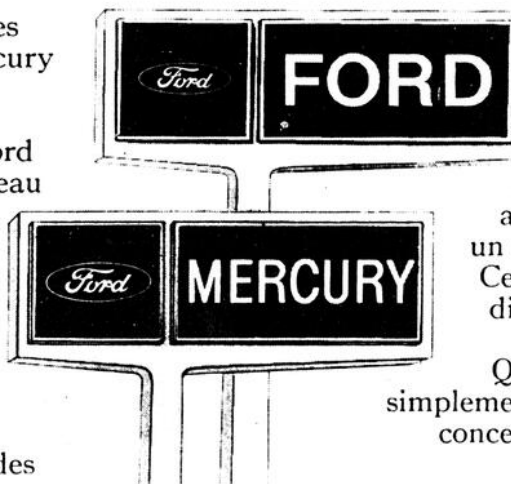
Achetez ou louez

chez les concessionnaires Ford et Mercury

Tout le monde sait que les concessionnaires Ford et Mercury vendent des voitures.

Mais saviez-vous que de nombreux concessionnaires Ford et Mercury font partie du réseau de location à long terme Ford et peuvent aussi vous louer une voiture?

Alors, si vous pensez à louer une voiture, passez donc les voir. Ils sont dans le commerce de l'automobile. C'est pour cette raison qu'ils peuvent vous faire bénéficier des



tarifs les plus bas possibles, tout en vous offrant le meilleur prix pour votre voiture actuelle. De plus, leurs équipes de mécaniciens formés par Ford assurent à votre voiture louée un service d'entretien spécialisé. Ce service est d'ailleurs à votre disposition partout au Canada et aux États-Unis.

Que vous songiez à acheter ou simplement à louer, voyez d'abord un concessionnaire Ford ou Mercury. Il a tout ce qu'il vous faut.

SYSTÈME DE LOCATION FORD



7761F

Comme on l'a constaté dans le microcosme national, le phénomène de

Un "nouvel ordre économique mondial". Tel est le thème central de nombreuses conférences internationales. Il est vrai que le mondialisme de plus en plus exigeant des pays en voie de développement a donné à ce problème une acuité que certaines nations nanties n'étaient pas encore prêtes à affronter. Le Conseil Économique du Canada s'est penché sur ce problème de redistribution des richesses et son président, M. André Raynauld a confié quelques unes des réflexions que lui suggérait cette étude préliminaire dans une allocution prononcée à Chicago devant les membres du Chicago Council of Foreign Relations.

Établissant un parallèle entre l'évolution des économies nationales avec ses négalités de classes et l'évolution de l'économie mondiale avec ses différences dans la répartition des richesses, M. André Raynauld pense que ce "nouvel ordre économique mondial" devrait se réaliser presque naturellement: les inégalités sociales se sont résorbées à l'échelon national avec la croissance économique, ce phénomène devrait, sous l'influence du progrès, se manifester au niveau international. Mais il faut aider la "nature" et le président du CEC nous donne l'exemple du Canada.

J'estime que le processus de développement est un processus intrinsèquement inégal. L'une des conditions nécessaires, si ce n'est la condition fondamentale, au processus de croissance économique est que l'économie génère une production qui permette non seulement de satisfaire la consommation courante, mais qui permette surtout, de dégager un surplus destiné à être réinvesti. Or, nous savons qu'un tel résultat est d'autant plus susceptible d'être atteint que la richesse est plus concentrée. Nous savons d'autre part qu'en économie de marché, tout processus de développement se traduit nécessairement, à son stade initial, par une concentration du capital et de la richesse au profit des entrepreneurs, puisque l'abondance de la main-d'œuvre maintient les taux de salaire à un faible niveau. Ce n'est qu'à partir du moment où le surplus réinvesti se traduit par un accroissement de l'activité productrice susceptible d'absorber la totalité de la main-d'œuvre disponible — ce qui suppose un déplacement des travailleurs du secteur traditionnel vers le secteur moderne et qu'ils y soient utilisés de façon efficace — que le niveau général des salaires commencera à s'élever. (...)

Avec le temps, le processus de croissance va s'élargir et atteindre tous les compartiments de l'activité économique. L'élévation des niveaux de vie va se généraliser et les inégalités de richesse vont commencer à se résorber. Par ailleurs, le surplus généré par l'économie va devenir suffisamment important pour que l'État puisse mettre en oeuvre des politiques de redistribution du revenu global, par une fiscalité progressive notamment, sans compromettre pour autant la poursuite de la croissance.

Une autre caractéristique du processus de développement, est celle de sa propagation dans l'espace. La croissance économique naît et se développe surtout au sein et aux environs des grandes zones métropolitaines, là où l'industrie se trouve concentrée, et où les autres activités, telle que l'agriculture, sont le plus susceptibles d'être exposées aux changements technologiques. Les régions qui entretiennent des relations avec ces zones métropolitaines bénéficient d'effets secondaires favorables, à tel point qu'il s'y crée parfois un nouveau pôle de croissance qui va à son tour structurer son espace régional et diffuser ses propres effets secondaires à la périphérie.

On constate, avec de nombreux auteurs, que cette explication de la propagation du développement économique dans l'espace national

à partir des deux concepts de "métropole" et de "périphérie" s'applique également à celle du développement international.

Selon cette thèse, les pays industrialisés constitueraient le noyau de l'économie mondiale, à partir duquel leur prépondérance en matière de ressources financières et technologiques et d'organisation leur permettrait de dominer les pays moins développés. La première conclusion, et elle n'est guère encourageante, c'est qu'au cours de ce siècle seul un nombre restreint de pays moins développés peuvent espérer réunir les conditions nécessaires à une croissance économique autonome. Qu'il s'agisse de la dimension du marché, de la situation géographique, de la dotation en ressources naturelles,

du noyau d'innovateurs, des mentalités ou de l'environnement politique et culturel, il n'y a qu'un petit nombre de pays qui pourront prétendre jouer le rôle d'une nouvelle métropole économique. Pour les autres, il leur faudra recourir à d'autres moyens en vue d'assurer leur développement. Dans le cas du Canada, tout en restant fortement intégré au pôle de croissance américain, il n'en est pas moins devenu par lui-même une entité et qui, de ce fait, dépend beaucoup moins des impulsions américaines. Son exemple est révélateur en raison de l'excellente illustration du parallélisme qui



La Tour

Venez admirer vos futurs bureaux au merveilleux complexe LaCité, à l'angle des avenues du Parc et des Pins.

La Tour LaCité c'est plus qu'un magnifique édifice à bureaux. C'est tout un monde, où l'on peut à sa guise faire des affaires, du sport, des courses, et s'amuser. On peut aussi y vivre. A quelques minutes de marche du centre-ville. Surplombant le parc du Mont-Royal, La Tour LaCité est très bien desservie par les routes, les lignes de métro et d'autobus. Venez voir la Tour.

Vos affaires ne s'en porteront que mieux. Tout est prêt pour vous. Il y a des suites ou des étages complets à votre disposition.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec:
Les Immeubles Devencore Limitée,
845-6231
Les maisons de courtage sont reconnues.



LaCité dans la ville

de redistribution des richesses devrait s'étendre à l'échelle mondiale.

existe entre l'évolution des relations internationales et le développement régional à l'intérieur de chaque espace nationale.

En effet, le Canada est devenu un centre secondaire de la métropole nord-américaine. Étant donné que son territoire est contigu à celui des États-Unis, cette évolution met particulièrement en relief les caractéristiques géographiques ou spatiales d'un tel développement. Dans une large mesure, la plus grande autonomie de l'économie canadienne est une résultante de l'essor économique et culturel de certaines grandes villes comme To-

ronto, Montréal ou Vancouver. Elle découle également des nombreux liens qui se sont noués entre ces villes, mais aussi entre chacune d'elles et sa périphérie. Un tel faisceau de relations a donné naissance à une structure autonome d'institutions et d'activités complémentaires dont les liaisons avec les villes américaines telles que New York, Chicago ou San Francisco se sont progressivement distendues. Une telle situation contraste avec celle qui prévaut dans d'autres régions du Canada comme les provinces de l'Atlantique. Dans cette région, chacune des principales activités économi-

ques — l'industrie minière, la pêche et l'exploitation forestière — entretient des relations distinctes avec des fournisseurs et des clients éloignés, mais chacune n'est que faiblement intégrée à sa propre région. En conséquence, le développement des provinces de l'Atlantique ne peut être stimulé que par des impulsions venues de l'extérieur, à moins que ne s'établissent de nouveaux centres secondaires régionaux tels que Halifax en Nouvelle-Ecosse, ou Saint-Jean au Nouveau-Brunswick, ce qu'on tente de faire actuellement.

Cet exemple prouve qu'il n'y a

pas que deux catégories de pays dans le monde, ceux qui sont développés et ceux qui le sont moins, mais une variété de situations. Il faudra donc dans une approche réaliste de développement que les pays planifient leur développement en posant l'hypothèse que des centres de croissance sont appelés à s'y développer et qu'il leur deviendra possible, en s'intégrant à ces nouveaux pôles sur une base régionale de stimuler le rythme de leur propre développement. Il faudra que les efforts entrepris pour accélérer l'industrialisation dans chacun des pays soient fondés sur le principe de la spécialisation

internationale ou des avantages comparatifs, et viser à établir des industries qui soient complémentaires plutôt que concurrentes. Il serait souhaitable de plus que les pays moins développés restent largement ouverts aux investissements et aux échanges extérieurs car une telle ouverture est un puissant facteur d'intégration régionale. Une chose est indéniable le développement peut certes être soutenu de l'extérieur, mais il ne peut être assuré de façon viable que par les populations directement intéressées et par leurs institutions. L'autonomie nationale n'est rien d'autre.

AVIS FINANCIERS

Northern Electric Ltée

La compagnie Northern Electric, Limitée a communiqué ses résultats vérifiés pour l'exercice 1975, lesquels font ressortir un chiffre d'affaires consolidé de \$1,018,382,000 et un bénéfice net consolidé de \$67,524,000 ou de \$2.55 par action. En 1974, les chiffres correspondants avaient été respectivement de \$970,711,000 et de \$53,753,000 (\$2.05 par action). Des chiffres provisoires avaient été communiqués par cette compagnie le 15 janvier.

Au cours du premier semestre de 1975, l'activité manufacturière d'une filiale avait été discontinuée. Après régularisation des résultats pour tenir compte de cette liquidation, le chiffre d'affaires réalisé en 1975 sur les activités maintenues s'est élevé à \$1,013,532,000 comparativement à \$946,999,000 en 1974, et le bénéfice net à \$71,956,000, soit 2.72 par action, en regard de \$62,158,000, soit \$2.38 par action en 1974.

Le nombre des actions en circulation en fin d'exercice totalisait 26,469,494 contre 26,209,556 à la fin de l'exercice précédent.

Le rapport de gestion annuel de la compagnie sera mis à la disposition du public au cours du mois de mars.

Simpsons-Sear

Messieurs J.C. Barrow, président du Conseil d'Administration et D.J. Peacher, président de la Société ont fait part des chiffres non vérifiés pour l'exercice financier de Simpsons-Sears se terminant le 7 janvier 1976. Les ventes nettes ont été de \$1,548,600,000 soit une hausse de 15.5% sur l'année précédente.

Les bénéfices nets, impôt payé, se montent à \$32,118,000 comparativement à \$34,454,000 de l'exercice 1974. Ceci représente des bénéfices de 0.47 l'action en 1975 comparativement à 0.51 l'action, l'année précédente. Ces chiffres sont calculés sur une moyenne pondérée des actions en circulation au cours de ces années respectives.

En 1975, les résultats finals ont augmenté de \$2,357,000 soit 0.03 l'action avec l'inclusion des comptes de St. Laurent Shopping Centre Limited et de la part de Simpsons-Sears aux bénéfices non répartis d'un certain nombre de compagnies associées.

Les Affaires, lundi 15 mars 1976



Même si tu tournes autour de la terre pendant un an, pas de problème

- 1 Garantie de 12 mois, millage illimité**
Exclut seulement les autos de police et les taxis.
- 2 Aucuns frais de pièce ou de main-d'œuvre**
Toute pièce qui s'avère défectueuse à usage normal sera remplacée sans frais, peu importe le millage. Même les pneus sont garantis par leur manufacturier.
- 3 Articles usés remplacés**
Inclut des articles choisis tels que les amortisseurs, silencieux, garnitures de freins, à disque ou non. Durant les 12 premiers mois, s'ils s'usent, on les remplacera sans frais de pièces ou de main-d'œuvre.
- 4 Que devez-vous faire?**
Vous devez assurer un entretien normal, comme le changement des filtres à huile et le remplacement des balais d'essuie-glace.



La garantie Chrysler: "Pas de problème"

La garantie de douze mois, millage illimité.





LE GROUPE LA LAURENTIENNE

LA LAURENTIENNE, COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE

Conseil d'administration J.-A. Tardif, m.d., c.o.s.g.g., président honoraire
Jean-Marie Poitras, o.c., président du conseil
J.-P. Carette, m.d., f.r.c.s.(c.), vice-président du conseil
Marcel Dumas, f.s.a., f.i.c.a., vice-président exécutif et directeur général
Charles-H. Blais, b.sc.a., ingénieur, vice-président de Beaudet et Marquis Inc.
Jean Boiteau, industriel, président de Jato Inc.
Paul Champoux, industriel
Guy Hamel, secrétaire de Les Placements Immobiliers La Laurentienne Inc.
René Laflamme, avocat
Conrad LeBlanc, f.i.a.c., vice-président exécutif de La Prévoyance
Jacques Lemieux, d.sc.a., ingénieur, Lemieux, Royer, Donaldson, Fields & Associés
Henri-F. Méthot, II.L., notaire
Philippe Michaud, c.a., président de L.R. d'Anjou Inc.
Michel Normandin, b.sc.a., ingénieur
Germain Perreault, président de la Banque Canadienne Nationale
Edgar Porter, a.g., i.f., urbaniste

Le secrétaire, Marcel Dumas, f.s.a., f.i.c.a.

LA PRÉVOYANCE COMPAGNIE D'ASSURANCES

Conseil d'administration
Jean-Marie Poitras, o.c., président du conseil
Conrad LeBlanc, f.i.a.c., vice-président exécutif et directeur général
Guy-A. Beaudin, I.s.c., c.a., président directeur général du Fonds F.I.C. Inc.
Wilbrod Bhéret, c.r., président du conseil de Canadian Vickers Limited
Charles-H. Blais, b.sc.a., ingénieur, vice-président de Beaudet et Marquis Inc.
André Charron, c.r., président de Lévesque, Beaubien Inc.
Ralph Davis, c.a.
Marcel Dumas, f.s.a., f.i.c.a., vice-président exécutif de La Laurentienne
Robert Gachet, président directeur général de Assurances Abeille et Paix
Jean-H. Gagné, c.r., Gagné, Letarte, LaRue et Royer, avocats
Robert Grémaud, directeur de L'Abeille I.G.A.R.D.
Jeanne Langlet, administrateur de Assurances Abeille et Paix
Michel Marchal, directeur général de Assurances Abeille et Paix
Michel Normandin, b.sc.a., ingénieur
Gérard Parizeau, I.s.c., f.i.a.c., m.s.r.c., président de Sodarcan, Itée
Edgar Porter, a.g., i.f., urbaniste
Antoine Turmel, président du conseil et chef de la direction de Provigo Inc.

Le secrétaire, Jean-Claude Martin, I.s.c.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CLUB AUTOMOBILE DE QUÉBEC LA PAIX COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES DU CANADA LA PROTECTION UNIVERSELLE, COMPAGNIE D'ASSURANCES

Conseil d'administration Maurice Chartré, c.a., président honoraire de La Paix
Jean-Marie Poitras, o.c., président du conseil
Conrad LeBlanc, f.i.a.c., vice-président exécutif et directeur général
Guy-A. Beaudin, I.s.c., c.a., président directeur général du Fonds F.I.C. Inc.
John Bumbray, c.r., Bumbray, Dansereau et Lacoste
J.-P. Carette, m.d., f.r.c.s.(c.), administrateur
André Charron, c.r., président de Lévesque, Beaubien Inc.
Marcel Dumas, f.s.a., f.i.c.a., vice-président exécutif de La Laurentienne
Robert Gachet, président directeur général de Assurances Abeille et Paix
Jean-H. Gagné, c.r., Gagné, Letarte, LaRue et Royer, avocats
Guy Hamel, secrétaire de Les Placements Immobiliers La Laurentienne Inc.
René Laflamme, avocat
Jeanne Langlet, administrateur de Assurances Abeille et Paix
Michel Marchal, directeur général de Assurances Abeille et Paix
Edgar Porter, a.g., i.f., urbaniste

Le secrétaire, Jean-Claude Martin, I.s.c.

Actif	\$128 millions
Surplus	\$ 8 millions
Assurance en vigueur	\$ 2 milliards
Réserve mathématique	\$106 millions

Actif	\$56 millions
Avoir des actionnaires	\$13 millions
Chiffre d'affaires	\$33 millions

Actif	\$33 millions
Avoir des actionnaires	\$ 7 millions
Chiffre d'affaires	\$25 millions

RAPPORT ANNUEL 1975 disponible sur demande

Le profit: ce grand incompris

Suite de la page 6

tables s'appropriant des ressources additionnelles, les secteurs moins rentables ou déficitaires faisant l'expérience d'une diminution ou d'une reconversion de leurs activités.

Mais plus qu'un signal, les profits sont la source principale de financement des investissements nouveaux. Il s'agit ici des profits que la firme décide de retenir pour le financement interne: ainsi, en 1974, environ 70% des profits étaient non répartis aux actionnaires.

Puisqu'il constitue le moyen financier essentiel au financement des équipements nécessaires à la satisfaction d'une demande croissante, on peut donc dire que le profit joue un rôle social évident. Par exemple, en permettant de financer l'expansion des investissements, les profits constituent les fondements de la croissance économique future. Autre exemple: dans une économie prospère, les épargnants peuvent choisir de placer leur argent en tenant compte de la rentabilité relative des différents secteurs de l'économie. Les secteurs les plus rentables obtiennent la plus grande part des épargnes et des ressources et les secteurs les moins innovateurs ou en déclin libèrent des ressources pour favoriser l'essor des secteurs de pointe. Les ressources sont ainsi canalisées d'une façon efficace et les épargnants peuvent participer au progrès général de l'économie.

Dernier exemple, la croissance des profits n'est pas seulement un signal que l'économie va bien et que les ressources nécessaires à la poursuite de l'expansion lui

sont fournies mais elle est aussi pour les travailleurs et les gouvernements le signe de jours meilleurs. Quant aux travailleurs, c'est un fait d'expérience que les salaires augmentent plus rapidement dans les entreprises qui sont très rentables et dont les profits augmentent de façon continue; dans les secteurs peu rentables ou déficitaires, les salaires sont généralement faibles, les promotions plus lentes et moins nombreuses et le mécontentement plus fréquent. Les gouvernements

sont aussi de grands bénéficiaires de l'expansion des profits. D'abord, ils le sont du point de vue politique puisque le chômage est faible lorsque la production, l'emploi et les profits augmentent. Et au point de vue économique et fiscal, il est évident que les recettes fiscales augmentent avec les profits, d'abord directement parce que les profits sont taxés et, indirectement à cause de l'accroissement des ventes.

Conclusion

Il est impossible de parler

du profit sans souligner qu'il existe une complémentarité entre les objectifs économiques et sociaux poursuivis par un pays. À l'extrême on peut affirmer qu'une économie de marché constituée d'entreprises déficitaires serait une économie malade, marquée par le chômage, les faillites et l'insécurité. À un autre extrême, il est évident qu'une société qui serait uniquement motivée par la recherche du profit maximum de courte période serait également malade même si

les manifestations de cette maladie prendraient d'autres formes. Entre ces deux pôles, parmi lesquels personne ne veut choisir, il y a un fait d'expérience: les économies dont le fonctionnement repose sur le mécanisme des profits et des pertes ont fait preuve d'une amélioration dans l'efficacité de leur organisation économique et sociale plus rapide que les économies caractérisées par l'absence des forces du marché.

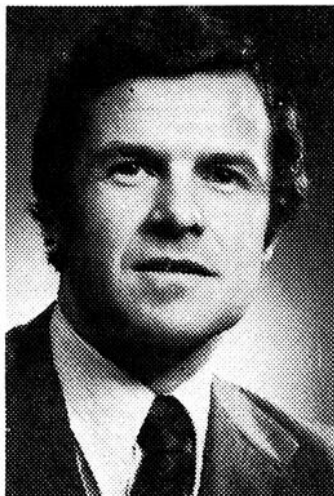
L'OUEST CANADIEN?



AIR CANADA Y VA

MATIN, MIDI ET SOIR

NOMINATION À LA BANQUE ROYALE



M. ROLLAND G. BERNARD

La Banque Royale du Canada annonce la nomination de M. Rolland G. Bernard au poste de directeur du marketing et du développement, Services aux sociétés, District du Québec. M. Bernard était antérieurement directeur du développement (secteur de la grande entreprise) pour la même division. Au cours des 21 années qu'il a passées à la Banque Royale, M. Bernard a acquis une vaste expérience dans les domaines bancaire et financier tant au Canada qu'à l'étranger. Comme auparavant, il aura ses bureaux à la Direction générale à Montréal.

Si vous vous envoliez pour Vancouver, Winnipeg, Calgary ou Edmonton, vous serez choyé car le service en vol est impeccable.

L'on vous servira, en classe économique, de succulents repas: filet mignon, poulet ou steak de surlonge aux champignons. Du fromage canadien aux plus petites garnitures, tout y est.

Vous pouvez surtout être assuré que l'horaire fixé sera respecté. Selon le "Aviation Week & Space Technology", Air Canada est plus fidèle à ses horaires que les dix plus grosses compagnies aériennes en Amérique du Nord. À tout point de vue, vous serez choyé.

Sans oublier que vous bénéficiez d'un service de réservation d'hôtels et de location de voiture, 24 heures par jour.

Consultez AIR CANADA ou votre agent de voyage.

Départ Montréal	Arrivée Winnipeg	Départ Montréal	Arrivée Edmonton
7h05	10h50	7h35	11h35
7h35	10h05	8h50	12h40
10h05	12h	16h35	20h05
16h35	18h30		
16h55	19h40		

Départ Montréal	Arrivée Calgary	Départ Montréal	Arrivée Vancouver
10h	12h30	7h10	10h55
19h15	23h10	7h35	12h20
		10h	13h15
		10h05	13h25
		16h35	20h50
		16h55	21h
		19h15	23h55



On y va?
On y va!

AIR CANADA 

Priorité à l'avenir

On n'a jamais vu une Dodge semblable. On a conçu la Dodge Aspen en tenant compte des conditions présentes de conduite. L'Aspen est une compacte... la compacte qui a le sens des grandeurs. En d'autres mots, nous avons veillé à ce que l'Aspen ait plus d'espace, de confort et de luxe qu'une compacte ordinaire. C'est que nous accordons priorité à l'avenir.

Confort de grande voiture

Le conducteur d'une grande voiture recherche toujours le confort. C'est-à-dire beaucoup d'espace pour se sentir à l'aise. Voilà pourquoi la cote d'habitabilité aux jambes et à la tête de l'Aspen est meilleure que celle de la majorité des grandes voitures nord-américaines. Pour avoir accès à tout cet espace, l'Aspen a des portes ultra-larges.

L'Aspen favorise le confort d'autres façons. Ainsi, la décoration intérieure est superbe. On a aussi donné beaucoup d'attention à l'insonorisation. De la sorte, la nouvelle Aspen procure la tranquillité d'une grande voiture.

Roulement de grande voiture

C'est une autre façon qu'a l'Aspen de vous procurer le confort d'une grande voiture. On a conçu la suspension de l'Aspen pour qu'elle isole des vibrations, réduise les bruits et assure la douceur d'une grande voiture. Quand vous en ferez l'essai, vous découvrirez que nous y avons réussi.

Options de grande voiture

Les compactes présentaient habituellement une liste restreinte d'options. Ce n'est pas le cas avec l'Aspen. Voici un aperçu de ce que vous pouvez commander pour personnaliser votre Aspen:

- climatisation • sièges à commande électrique, à six positions • glaces à commande électrique
- verrous de porte à commande électrique • radio AM-FM stéréo avec quatre haut-parleurs • régulateur automatique de la vitesse (avec la boîte automatique Torqueflite) • toit-soleil (sedans et coupés) • dégivreur électrique de la lunette arrière • volant inclinable (procurable avec servodirection et boîte de vitesses automatique)

La liste pourrait s'allonger encore. Nous voulons simplement indiquer ceci: pour personnaliser votre Aspen, vous trouverez le vaste choix d'accessoires que l'on attend d'une grande voiture.

Choix de modèles

Il y a trois versions d'Aspen: l'Aspen standard offerte en coupé sport 2 portes, sedan 4 portes et familiale 4 portes; l'Aspen Custom offerte en coupé 2 portes et sedan 4 portes; la très luxueuse Aspen Special Edition vous offre un coupé sport 2 portes, un sedan 4 portes et une familiale 4 portes. Nous sommes évidemment très fiers de tous nos nouveaux modèles Aspen. Il nous fait encore plus plaisir de souligner que, pour la première fois au Canada, Dodge offre deux modèles de familiales compactes. C'est une autre manière d'accorder priorité à l'avenir.

Économie de voiture compacte

L'allure, l'espace et le roulement de l'Aspen sont importants. Quand il s'agit d'économie, l'Aspen vous procure tout ce qu'une compacte peut offrir.

Choix de deux moteurs standards: le fameux six cylindres inclinés de 225 pouces cubes et l'économique V8 de 318 pouces cubes, qui vous permettent d'économiser l'essence.

Nouvelle boîte de vitesses à surmultiplication.

Voulez-vous économiser encore plus d'essence? C'est possible avec l'option de la nouvelle boîte à 4 vitesses surmultipliées. Cela signifie que, sur la

grand-route, le régime du moteur de votre Aspen est réduit considérablement de même que la consommation d'essence pour maintenir la vitesse de croisière. Elle est offerte avec tous les modèles équipés des moteurs six cylindres inclinés de 225 pouces cubes ou V8 de 318 pouces cubes.



Coupé 2 portes Aspen Special Edition



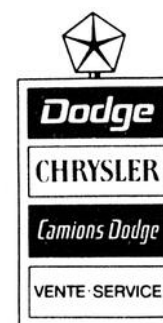
Familiale Aspen Special Edition



Banquette inclinable 60-40 à accoudoir central, standard dans les coupés et sedans SE, en option dans les familiales SE.

Le tout accompagné de la garantie Chrysler "Pas de problème"

Votre nouvelle Aspen est accompagnée d'une garantie d'un an, millage illimité. En bref, s'il se présente une défectuosité la première année, "Pas de problème" peu importe le nombre de milles que vous avez roulé (sauf les taxis et voitures de police).



DODGE ASPEN

La compacte qui a le sens des grandeurs



Sedan 4 portes Dodge Aspen Special Edition



Fiduciaires de la cité et du district de Montréal Limitée



Lionel Malo



Maurice Fortier



Jean-Louis Durand



Pierre Jones

Les nominations de M. Lionel Malo au poste de Directeur général adjoint, M. Maurice Fortier au poste de Trésorier, M. Jean-Louis Durand au poste de Secrétaire et de M. Pierre Jones au poste de Directeur de la division Successions viennent d'être annoncées par M. J.

Noé Delorme, Directeur général et Chef des opérations de Fiduciaires de la Cité et du District de Montréal Limitée, le "Trust de La Banque d'Épargne".

Nomination au CN



K. E. Hunt

M. Keith E. Hunt, vice-président du Canadien National pour la région des Grands-Lacs, à Toronto, est nommé vice-président, relations industrielles et effectifs, pour le réseau, à Montréal. La nomination, qui entrera en vigueur le premier mai, est annoncée par M. Robert A. Pandeen, président-directeur général.

AVIS BOURSIER

Modification de la raison sociale

Slater, Walker of Canada Limited: A la tenue d'une assemblée générale extraordinaire le 24 février 1976, les actionnaires de la compagnie ont approuvé le règlement no 6 modifiant la raison sociale de la compagnie à Talcop Associates Limited. Des lettres patentes supplémentaires en date du 25 février 1976 ont été émises confirmant le règlement no 6. A compter du 10 mars 1976 à l'ouverture, la négociation des actions de la compagnie sera effectuée sous sa nouvelle raison sociale et son nouveau symbole au téléscripneur "TAL".

Inscription supplémentaire

Consolidated Textile Mills Limited: 80 mille autres actions ordinaires de la compagnie ont été inscrites à la cote de la Bourse. Cette inscription supplémentaire couvre une autre réserve d'actions aux fins d'émission en vertu du programme d'options sur actions de la compagnie.

AVIS

Consolidated Textile Mills Limited: Par lettres patentes supplémentaires en date du 25 septembre 1975 confirmant le règlement L de la compagnie autorisé

par les actionnaires le 30 juillet 1975, le capital social de la compagnie a été modifié. Les actions de classe A de la compagnie, dont 84,700 actions avaient été émises et acquittées partiellement en vertu des dispositions du programme d'actions destiné aux employés de la compagnie, ont été annulées de même que le programme précité.

Consolidated Textile Mills Limited: Par résolution du Conseil d'administration de la compagnie, des options ont été consenties à certains employés à plein temps de la compagnie et de ses filiales en vertu du programme d'options sur actions de la compagnie leur per-

mettant d'acheter 102,200 actions ordinaires. Le prix de levée d'option est de \$1.85 l'action. Les options peuvent être levées le ou avant le 31 août 1976.

Inscriptions supplémentaires

Agra Industries Limited: 19,912 autres actions ordinaires de la société ont été inscrites à la cote de la Bourse. Cette inscription supplémentaire couvre les actions auxquelles a souscrit la Saskatchewan Economic Development Corporation au prix de \$12.50 l'action. Les actions précitées ont été souscrites aux termes d'un acte de fiducie signé en date du 15 avril 1974 qui stipule que la Saskatchewan Economic Development Corporation souscrira aux actions de la société pour une somme égale à l'intérêt réalisé sur un billet de \$2 millions de la société. Cet intérêt pour l'année civile 1975 s'est élevé à \$248,900.

Alliance Building Corporation Limited: 10 mille autres actions ordinaires de la société ont été inscrites à la cote de la Bourse. Cette inscription supplémentaire couvre les actions à réserver aux fins d'émis-

sion lors de la levée de l'option consentie au président de la société.

Avis

Alliance Building Corporation Limited: Par résolution du Conseil d'administration de la société le 31 octobre 1975, une option a été consentie, aux termes d'une entente, au président de la société couvrant 10 milles actions ordinaires. Le prix de levée de l'option est de \$3.65 l'action. L'option arrivera à échéance dans trois ans à partir de la date de l'octroi et peut être levée cumulativement jusqu'à concurrence d'un tiers des actions sous option par année.

M. Loeb Limited: Les employés de la société ont souscrit aux actions ordinaires qui suivent en vertu des dispositions du plan d'achat d'actions destiné aux employés de la société:

- (i) 78,840 actions au prix de souscription de \$1.83 l'action
- (ii) 36,590 actions au prix de souscription de \$2.45 l'action
- (iii) 28,980 actions au prix de souscription de \$2.25 l'action

L'actif consolidé du Mouvement des Caisses populaires Desjardins a augmenté de près de un milliard de dollars

Au cours de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1975, l'actif consolidé du Mouvement des Caisses populaires Desjardins a augmenté de près de un milliard de dollars pour atteindre un grand total de \$5,873,906,000.

Voilà ce qui ressort de l'ensemble des états financiers présentés cette semaine par La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins et les six institutions Desjardins dans le cadre des assemblées générales annuelles.

Le secteur épargne et crédit

Au 31 décembre 1975, La Fédération de Québec, les dix unions régionales et les 1,251 caisses populaires affiliées présentaient un actif global de \$5,195,078,000, soit une augmentation de plus de \$886 millions par rapport à l'an dernier. Cet actif comprend 185,000 prêts avec garanties hypothécaires et 565,000 prêts personnels (sur reconnaissance de dette) pour montant de plus de \$3 milliards. 3,325,000 membres confient à leur caisse populaire plus de \$5.2 milliards en épargne.

Le secteur des assurances générales

Avec une augmentation de près de 25%, l'actif global des deux institutions d'assurances générales, la Société d'Assurance des Caisses Populaires et La Sécurité, Compagnie d'assurances Générales du Canada, atteint près de \$75 millions. Le volume-primes de près de \$100 millions a permis de payer plus de \$68 millions en sinistres en

courus. Les placements de ces deux institutions ont augmenté de plus de 20% pour atteindre \$43.5 millions.

Le secteur de l'assurance-vie

Les deux institutions d'assurance-vie du Mouvement des Caisses populaires Desjardins ont atteint un actif global de \$316 millions, soit une augmentation de plus de \$49 millions par rapport à l'an dernier. L'Assurance-Vie Desjardins et La Sauvegarde, Compagnie d'Assurance sur la Vie administrent un portefeuille d'assurances en vigueur de près de \$9 milliards, ce qui représente une augmentation de 20% par rapport à 1974.

Les placements de ces deux institutions d'assurance-vie atteignent près de \$165 millions et les prêts hypothécaires en vigueur sont de \$106.1 millions.

Le secteur fiducie et gestion

Avec un actif de \$288.3 millions, la Fiducie du Québec gère des biens pour une valeur de plus de \$1.2 milliard. Les hypothèques détenues représentaient, au 31 décembre 1975, une valeur de \$222 millions et les Fonds Desjardins ont accru leurs actifs d'au-delà de 15% pour atteindre \$54 millions.

L'Association Coopérative Desjardins possède un actif de \$12 millions. Les caisses populaires, les unions régionales et les institutions du Mouvement des Caisses populaires Desjardins détiennent le capital social de l'Association Coopérative

Desjardins. Celle-ci assume la propriété de la Société de Gestion d'Aubigny, laquelle est propriétaire de La Sauvegarde, Compagnie d'Assurance sur la Vie. Par suite de nouvelles souscriptions d'actions par les unions régionales dans la Fiducie du Québec et dans La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada, la participation de l'Association Coopérative Desjardins dans ces compagnies a été réduite à environ 25%.

CIMENTS CANADA LAFARGE LTÉE NOMINATION



P. Nodé-Langlois,

CIMENTS CANADA LAFARGE LTÉE de Montréal annonce la nomination de M. Patrick Nodé-Langlois en qualité d'administrateur de la Société et de membre du comité exécutif.

Un séminaire utile



et agréable

Où pouvez-vous tenir un séminaire dans le décor d'une forêt de 105 milles carrés et où le ski de fond est à son meilleur?

Pour information, composer 861-6811, poste 370.

CPHôtels &
Le Château Montebello

Montebello, Qué. (819) 423-6341. 80 milles à l'ouest de Montréal.

Les marchés financiers

INDUSTRIELLES MAJEURES

Divid.	val.	Vol.	haut	bas	clôt.	diff.	haut	bas
A et B								
—	Abitibi	71517	\$13 1/2	12 1/2	13	+ 3/8	13 1/2	8 3/4
.20	Alta East g	100	\$10	10	10	— 1/4	10 1/4	8 1/2
.52	Alta Gas T	15578	\$13 1/2	12 1/2	13 1/2	—	13 1/2	11 1/2
.40	Alcan	86243	\$27 1/2	25 1/2	27	+ 1 1/8	27 1/2	19 1/4
1.40	Algoma St	1854	\$26 1/2	25	25 1/2	—	28 1/2	24 1/2
1.70	Alumin 2p	377	\$38	37 1/2	37 1/2	—	38	34
.30	Aquitaine	3910	\$23 1/2	22 1/2	23	—	23 1/2	17 1/2
(a)	Asbestos	460	\$26 1/2	26	26	— 1/2	27 1/2	21 1/2
.06	Astral	2100	\$15	15	15	+ 1 1/8	15 1/2	12 1/2
.40	Atco a	100	\$15	15	15	—	15 1/2	12 1/2
—	Banister	1900	\$9	8 1/2	8 1/2	+ 1/8	9 1/4	7
.96	Bank Mtl	19007	\$15 1/2	15 1/2	15 1/2	— 3/8	17 1/2	15 1/4
1.60	Bank NS	6599	\$40	38	38	— 2	43 1/2	38
1.08	Bank CN	12273	\$15 1/2	14 1/2	15 1/2	—	16 1/4	13
(b)	Bq Deprg	895	\$14 1/2	14 1/2	14 1/2	—	16	14
1.00	Bq Pv Can	3860	\$13 1/2	13 1/2	13 1/2	—	14	12
.20	Baton	24200	\$8 1/2	8	8	— 1/8	8 1/2	8
3.44	Bell Canad	47250	\$45 1/2	44 1/2	44 1/2	— 1/8	47 1/2	43
2.24	Bell C pr	4800	\$25 1/2	25 1/2	25 1/2	— 1/2	26	25 1/2
2.28	Bell E pr	800	\$25 1/2	25 1/2	25 1/2	—	27	25 1/2
(a)	Bell wt	45250	\$40	38	38	— 3/4	43	17
—	BM RT u	2300	\$14 1/2	14 1/2	14 1/2	— 1/4	14 1/2	13
—	BM RT w	900	\$20	20	20	— 3/8	25	15 1/2
—	Bombardier	7077	\$30	29	29	+ 1/10	30	25
.20	Border Chem	700	\$25	25	25	+ 1/2	26 1/2	19
.40	BP Can	15485	\$10 1/2	10	10	— 1/8	11 1/2	10
1.00	Brcan a	13040	\$12 1/2	12 1/2	12 1/2	— 1/8	12 1/2	11 1/4
.90	Br Am Bnk	300	\$20	20	20	+ 1	20	20
1.00	BC Forest	2680	\$23	22 1/2	23	+ 1/4	23 1/2	16 1/4
.84	BC Phone	3040	\$12	11 3/4	11 3/4	+ 1/4	12 1/2	10 1/2
C and D								
.50	CAE A	3900	\$11	10 3/4	11	— 1/2	12	8 3/4
1.80	Cal P a	4850	\$28 1/2	27 1/2	28 1/2	+ 5/8	29 1/2	27 1/4
5.00	Cal P 5	100	\$52	52	52	+ 2 1/2	52	52
10.00	Cal P 10	100	\$102 1/2	102 1/2	102 1/2	—	104	102 1/2
.10	Camp a	500	\$5 1/4	5 1/4	5 1/4	— 1/4	5 1/2	4 1/2
.60	Can Cem L	5311	\$11 1/2	10 3/4	11	+ 1/8	11 1/4	8 1/2
1.30	CC Laf pr	128	\$13 1/2	13 1/2	13 1/2	+ 1/4	14 1/2	13 1/4
1.00	Can Perm	12000	\$18 1/2	17 1/2	17 1/2	— 1/4	19 1/2	16 1/2
.34	Cdn Cable	1020	\$15 1/4	15 1/4	15 1/4	— 3/4	16 1/4	12
.30	Cble w	500	\$18	18	18	+ 7/10	18	18
.30	C Cel	5000	\$7 1/2	7	7 1/2	+ 3/8	7 1/2	4 1/2
.25	C Hydro	1100	\$7 1/2	7 1/2	7 1/2	— 1/8	7 1/2	6 1/4
1.28	C Imp Bank	13655	\$26 1/2	25 1/2	25 1/2	— 1/8	28 1/2	25
1.20	CIL	2869	\$25	23 1/2	24	+ 1/2	25	18
1.50	C Int Pw	1275	\$16	15 1/2	15 1/2	+ 1/8	16 1/4	14 1/2
1.04	CI Pow pr	1100	\$12 1/2	12 1/2	12 1/2	—	12 1/2	12
(a)	CJV	8329	\$20	18 1/2	19 1/2	+ 1/2	22	15
.20	C Marconi	3325	\$45	45	45	+ 2 1/2	47 1/2	42 1/2
(a)	CP Inv	19625	\$19 1/2	18 1/2	19 1/2	+ 1/2	20 1/2	15 1/2
.62	CPI pr	595	\$38 1/2	37	39	+ 1/2	40 1/2	31 1/4
(a)	Cdn Tire	274	\$47	47	47	—	48	47
.80	Cdn Tire A	400	\$50 1/2	50	50 1/2	—	52	45 1/2
(b)	C Vickers	830	\$22	21 1/2	22	+ 1	24	17 1/4
1.60	Canron	365	\$21 1/2	21 1/2	21 1/2	—	22 1/2	18
(a)	Canrol	210	\$35	35	35	— 1/2	35	28
.84 1/2	CPLTD	67271	\$17 1/4	16 1/4	17	+ 1/2	17 1/2	13 1/2
(a)	CP uk p	560	\$45	45	45	— 5/10	45	45
.84	Carena B	100	\$8 1/4	8 1/4	8 1/4	—	8 1/4	8
(a)	Carl Ok	5119	\$35	33 1/2	34 1/2	— 5/8	40 1/2	25 1/2
.34	Cassidy A	200	\$6 1/4	6 1/4	6 1/4	— 3/4	6 1/4	6 1/4
(a)	Celanese	33399	\$6 1/2	6 1/2	6 1/2	— 1/4	6 1/2	4 1/2
—	Cent Dyn	1300	\$9	8 1/2	8 1/2	+ 1/4	8 1/2	7 1/2
3.00	Chrysler	38835	\$20 1/2	19 1/2	19 1/2	— 1/4	20 1/2	10 1/2
—	Cominco	14528	\$39 1/2	38	38 1/2	+ 3/4	39 1/2	33 1/4
2.00	Comodori	310	\$5 1/2	5 1/2	5 1/2	—	6 1/2	3 1/2
(a)	Con Bath	8500	\$37 1/2	35 1/2	36 1/2	+ 1/4	37 1/2	25 1/4
.60	C Bath 68 w	700	\$17 1/2	16	17 1/2	+ 1/8	17 1/2	11
(a)	C Bath pr	1610	\$17	16 1/2	16 1/2	— 1/8	17	15 1/2
1.00	Con Gas	6344	\$12 1/2	12	12 1/2	— 1/4	13 1/2	12
(b)	Con Glass	6840	\$15	15	15	—	15 1/2	11 1/2
.60	Copind	1000	\$17	17	17	— 1/2	21	16 1/2
.375	Cr Fonc	662	\$92	91 1/4	92	— 3/8	92 1/4	90
3.00	Cr Cork	40	\$300	300	300	—	300	299 1/4
.10	Dalmy a	1300	\$10 1/2	10 1/2	10 1/2	—	10 1/2	8
2.00	Denison	264	\$59 1/2	59 1/2	59 1/2	— 7/8	65	59 1/2
1.80	Dome Pete	3020	\$34 1/2	34 1/2	34 1/2	—	37 1/2	32 1/2
(a)	D Bridge	7583	\$34	31	34	+ 3/4	35	26 1/2
.80	D Corset	100	\$30	30	30	—	30	30
1.44	Dofasco a	15779	\$27 1/2	27	27	— 1/2	29 1/4	23
.60	Dorn Store	4100	\$17 1/4	16 1/4	16 1/4	— 3/8	18	16 1/4
(b)	D Tex a	7285	\$8 1/2	8 1/2	8 1/2	— 3/8	9 1/4	8 1/2
.60	Domtar	9652	\$25 1/2	25	25 1/2	+ 1/8	25 1/2	19 1/2
1.60	Donohue	4315	\$10 1/4	10	10 1/4	+ 1/8	10 1/4	8 1/2
(a)	Donohue Pr	125	\$15 1/2	15 1/2	15 1/2	+ 1/8	15 1/2	14 1/2
.40	Du Pont	1120	\$20 1/2	20	20	— 1/2	22	17 1/4
(a)	Dupuis A	300	\$25	22 1/2	22 1/2	—	25	200
E to K								
.68	Ea Svgs	960	\$14 1/2	13 1/2	14 1/2	— 1/4	14 1/2	12 1/4
—	E Pr Air	400	\$250	250	250	—	250	240
—	E Pr Air a	100	\$8	8	8	— 1	9	8
—	Elec Knt	500	\$0	\$0	\$0	+ 8	\$0	\$0
.50	Enheat a	200	\$40	40	40	+ 1/10	40	30
(b)	Fal Nck	8451	\$40	34 1/2	40	+ 5/4	40	30
.50	Fic Fund	8000	\$7 1/2	7 1/2	7 1/2	— 1/2	7 1/2	7 1/2
.12	Fin Coll	40862	\$209	190	190	— 1/5	214	130
.12	F Seasn	300	\$17	17	17	—	17	17
1.60	Fraser a	1492	\$22 1/2	22 1/2	22 1/2	+ 1/2	22 1/2	20
.80	Fulcr 6p	100	\$7	7	7	+ 1/4	7	6 1/2
2.40	GMC	600	\$69	68 1/2	69	+ 3/4	69	60 1/2
1.20	Genstar L	5509	\$22 1/2	22	22 1/2	— 1/8	24	19
(b)	GH St	200	\$5 1/2	5 1/2	5 1/2	—	6 1/2	5 1/2
(a)	GBC	650	\$6	6	6	+ 1/2	6	5
1.00	GL Paper	500	\$28	27 1/2	27 1/2	— 3/4	30	20 1/4
(a)	Gulf Can	4887	\$31 1/2	31 1/2	31 1/2	+ 1/8	32 1/2	27 1/2
.36	Hambro p	140	\$11 3/4	11 3/4	11 3/4	— 1/4	12	11 3/8
(a)	Hand An	750	\$30	32 1/2	32 1/2	— 7/5	400	32 1/2
.36	Hawker S	1350	\$7 1/4	7 1/4	7 1/4	—	8 1/2	6 1/2
(a)	Heitman U	100	\$7 1/2	7 1/2	7 1/2	—	7 1/2	6 1/2

1976

1.80	Holl a	1820	\$35 1/2	32 1/2	33 1/2	+ 3/4	35 1/2	28 1/2
.50	Home A	1728	\$33 1/2	31 1/2	31 1/2	- 2 1/8	34 1/2	27
.80	Huds Bay a	1391	\$20 1/4	19 1/4	20 1/4	+ 3/4	20 1/4	15 1/4
.60	H Bay Co	5438	\$19	18 1/2	19	+ 3/8	19	16 1/4
1.40	HB Oil Gas	12200	\$39	38	38	- 1/2	41	34
.80	Husky Oil	17860	\$22 1/2	20 1/2	22	+ 1 1/8	22 1/2	17 1/2
3.00	Husky B pr	100	\$29 1/2	29 1/2	29 1/2	- 4 1/2	34 1/2	29 1/2
1.14	IAC	13921	\$20	18 1/2	19 1/4	+ 1/2	20 1/2	17 1/2
.80	Imp O a	27899	\$23 1/2	23 1/2	23 1/2	-	25	22 1/2
(b) 1.20	Imasco A	1985	\$27 1/2	26 1/2	26 1/2	- 1/2	27 1/2	25 1/4
.80	Inland Gas	100	\$9 1/2	9 1/2	9 1/2	+ 3/8	9 1/2	9
(b) 1.40	Int Nick a	48043	\$34 1/4	31 1/4	33 1/4	+ 1 1/2	34 1/4	25 1/4
(b) 1.40	Int Nick b	1750	\$34 1/4	31 1/4	33 1/4	+ 2	34 1/4	25 1/4
.85	IU Int	16517	\$11	10 1/4	11	+ 3/8	11 1/4	10
1.20	Intpr Pipe	9069	\$13 1/4	13 1/4	13 1/4	- 1/2	14 1/4	12 1/4
.50	Inv Grp A	1760	\$7 1/2	7 1/2	7 1/2	- 1/8	8	5 1/2
(a)	Ivaco a	700	\$10	10	10	-	10	8 1/4
.80	Kaiser Re	1800	\$11 1/2	11 1/2	11 1/2	- 3/8	12 1/2	9 1/2
L to N								
1.04	Labatt a	4040	\$17 1/4	17	17 1/4	+ 1/4	18 1/2	16 1/2
1.00	Labatt pr a	1787	\$17 1/2	17	17 1/2	+ 1/4	18 1/2	16 1/2
(a)	Lacroix	200	\$8 1/2	8 1/2	8 1/2	-	8 1/2	8 1/2
.14	La Vrdy a	350	\$5	5	5	- 1/4	5 1/4	4 1/2
(b) 1.20	Loeb M	400	\$30	30	30	+ 5	32	30
.30	Mac HA	5350	\$9 1/2	9 1/2	9 1/2	+ 1/4	9 1/2	8
---	MB Ltd	5098	\$23 1/4	21 1/2	22 1/2	+ 1/8	24	17 1/4
1.30	Maislin	1700	\$40	37	40	+ 3/4	40	30
1.00	Maritime	234	\$16	16	16	- 1/4	16 1/4	15 1/2
---	Mass Fer	116239	\$31 1/2	28 1/2	29	- 2 1/4	32	20 1/2
(b) 1.50	Melchers	200	\$25	25	25	+ 10	30	27 1/2
(b) 1.16	Mercanti	4785	\$15 1/4	14 1/2	15	- 3/8	17	14 1/2
(b) 1.16	Mitch A	400	\$13	13	13	+ 1/2	13 1/2	12
(b) 1.16	Mitch B	400	\$9	9	9	+ 1/2	9	8 1/2
.080	Molson A	3075	\$18 1/2	17 1/2	18 1/2	+ 3/4	19	17
.80	Molson B	3780	\$16 1/2	16	16 1/2	+ 1/2	17	15 1/2
(b) .40	Monenco A	1300	\$20	18 1/2	19 1/4	+ 1 1/4	20 1/4	15
(b) .60	Mnt Trst	100	\$13	13	13	- 1/4	13 1/2	12 1/2
1.20	Moore	14600	\$46 1/4	45 3/4	46 1/4	- 1/4	51 1/2	45 1/2
---	Multi Ac	7500	\$25	300	300	- 40	350	290
---	N Sea Pr	125	\$13 1/2	13 1/2	13 1/2	-	14	10
1.20	NB Tel	805	\$15	14 1/2	15	+ 1/8	15	13 1/2
1.37	N B tel a	200	\$14 1/4	14 1/2	14 1/2	- 1	14 1/4	14 1/4

Pamour A	32925	485	450	465	485	290	Reality C w	2200	71	71	71	80	35	Sheli Can	57625	\$16¼	15¼	16	—	¼	17½	14½	TrCan PL	204868	\$12½	11½	12	—	¼	13	10½			
Pan Cent	7819	110	100	100	—	125	100	2250	57	57	57	220	220	Shepard P	200	220	220	220	—	245	200	TrCan A pr	242	\$68	64	68	—	3	71	62				
Pan Ocean	254061	\$14	12	13½	¾	14	10½	960	33¼	33¼	—	24½	21½	Sherritt A	47340	\$17¼	7¼	11½	¼	73½	50½	TrCan C br	1155	\$298	29	29½	¼	31	28	28				
PanCan 1	1701	76	—	—	—	—	—	98425	105	95	95	106	106	Siebens	12100	\$17¼	7¼	7½	¼	123½	10	TrCan C pr	2889	\$40¼	38¾	34	¼	42¾	25¾	25¾				
PanCan 2	41254	\$23½	20¼	22½	2½	23½	16	4116	\$24¾	24	24½	¼	20¾	20¾	Sifton Pro	1150	56	5¾	5¾	—	7	5¾	TrCan D	1900	\$33	53	53	¼	53	51¾	51¾			
Pango Gld	9000	40	35	35	—	40	34	4840	\$7¼	6¾	7¼	¼	7¾	6	Sigma	600	\$23	21¾	21¾	—	23	17¾	TrCan PL	w269890	40	17	30	—	1	87	9			
Patino N V	3833	\$12½	12	12½	¼	12½	9¾	5000	25	25	25	27	14	Silvma	15000	25	24	24½	—	30	24	Travilway	3300	\$7	67½	67½	—	7½	5½	5½				
Paulin A	1325	285	285	285	¼	285	250	2812	\$23	22½	23	¼	23	17½	Silverwld A	6587	\$10¼	10½	10½	¼	11¼	8½	Treco Inc	300	455	455	455	—	5	480	400			
Pe Ben O	6650	235	228	229	—	160	225	2550	\$12¼	11½	12	¼	12½	8	Silverwld B	22	110	10	10	—	11	10¼	Trinac	1200	\$5¼	5¼	5¼	—	5¼	5¼	5¼			
Peerless	400	\$5	5	5	—	5	460	925	\$13½	13	13	—	14¾	13	Simco Eri	916	238	215	215	—	20	235	190	Trim Chib	3500	15	13	13	—	13	19	11½		
Pembin A	800	365	360	365	+	5	410	6350	\$14¼	13¼	14	—	14½	13	Simmons	13993	\$17¼	6¾	6¾	—	8½	6¾	Trizec Crp	1785	\$13¾	13	13¾	¼	14	12¾	12¾			
Pembin B	150	340	340	340	—	60	400	325	5500	68	65	65	—	72	66	Sklar M	31800	215	195	199	—	16	295	190	Trizec w	8000	28	26	28	+	1½	30	21	
Pennant	10138	365	340	345	—	30	400	305	5700	210	190	205	+	235	150	Sklar W	5700	115	110	110	—	165	102	Tundra	1250	20	18	20	—	2	22	17		
Pennington	39535	\$11	9½	10½	¾	11	8	Revelstik	2646	\$12¼	11¼	12	12¼	7½	Skye Res	15000	315	290	310	+	320	260	Turbo Pet	4540	145	136	136	—	13	164	130			
Pest S	5479	325	310	315	—	360	305	Revelstik p	500	\$11¼	11¼	11¾	12	11	Skyline H	4300	385	370	375	+	420	270	Ulster Per	20550	65	60	65	+	4	72	37			
P Jewl A	948	56	5¾	6	¼	6½	5	Revelstik p	38200	87	87	—	62	68	Slatier S	1443	9	8½	8½	—	7½	10	Ultrasun	340	340	340	340	—	25	420	340			
Petrofina	950	\$21½	21	21½	¼	22	18	Rileys D	2100	110	100	110	+	125	90	Slatier B pr	250	112	12	12	—	12	12	Unicorp F	2300	105	102	102	+	1	145	66		
Petrol	4000	135	128	133	+	149	123	Rio Algom	11518	\$34¾	34	34¾	—	36	28½	Sobey Stor	200	475	475	475	—	475	460	Un Carbid	1749	\$23¾	23½	23½	—	1½	23½	19½		
Peyto Oils	18200	390	370	375	—	240	320	Riv Yarn A	200	\$5	5	5	—	3¼	5¼	Soepet	1100	105	101	105	—	120	95	UGas A	37065	\$8½	7¾	7¾	—	1½	8½	7¾		
Phillips Cb	950	\$9¾	9¾	9¾	¼	10½	9¼	R Little A	2300	4980	190	190	220	170	Sony Corp	2300	\$9¾	9¾	9¾	+	10½	8½	UGas 5½	150	\$29	29	29	—	29	27½	27½			
Pick Crow	7552	18	17	18	+	24	15½	R Little A	850	175	175	175	—	50	225	Southm A	45390	\$35¼	24½	24½	—	22	21¼	UGas 6 pr	265	\$30	29½	30	—	30	32½	30½		
Pine Point	6722	\$32¾	31½	32¼	¼	33	29	Rolland	1500	\$7¼	7	7	—	½	7½	Spar Aero	4150	234	215	215	—	243	210	UGas 8¾	3100	\$20	19¼	19¾	+	½	20¼	19¼		
Pitts B	400	56	6	6	—	6¼	5	Roman	8325	\$16¾	15¼	16¼	¼	17¾	13¾	Stafford	17900	25	23½	23½	—	28	21½	Union Oil	4327	\$10¼	9¾	9¾	¼	10½	7¾	7¾		
Pitts C	705	\$5¾	5¾	5¾	—	6½	490	Ronald Fd	1200	\$12½	12	12½	12½	11¼	Stafford	250	365	365	365	—	380	370	Un Asbesto	15035	\$5¼	490	5	—	5	5½	435			
Place G	15250	35	34	34	—	42	34	Ronvix Cor	2500	75	70	70	—	95	70	St Brodect	6950	\$8½	8¼	8½	¼	8¾	7	U Cdn Shar	8120	\$12	12	12	+	½	12	8½		
Placer	22420	\$19	19	19	—	21	19¼	Rothman	51900	\$17¾	17	17¼	19¼	14½	64½	Stelco I A	6100	\$10½	9	9	+	10½	10½	U Canse	23835	\$3¾	12	12	—	12	12	12		
Plyer 840	1240	\$24	22	23	—	24	22½	Rothm A p	595	\$67¾	67	67¾	—	1½	69	Steind R	32965	\$28¾	27¾	27¾	—	30¼	26¾	U Canse	40850	\$13¾	13¼	13¼	—	13	13¼	11¼		
Pomninx	12700	48	44	48	—	58	48	Rothm z	12215	\$16¾	16¾	16¾	—	1½	17½	14	Steeley I	16805	207	190	207	+	2	278	130	U Corp pr	425	\$13¾	13¾	13¾	—	1¼	13¾	13¾
Ponder	2000	57	56	56	—	65	48	Rothm w	4065	270	250	250	10	325	146	Steinb A	1437	\$19	18½	18½	—	20	16	Un Fr Mat	100	200	200	200	—	200	155	155		
Pop Shaps	22299	495	470	480	—	5½	455	Royal Bnk	39039	\$28¾	27¾	27¾	—	1½	31½	27¾	Steintron	500	460	450	450	—	10	5	U Keno	2150	\$9¾	8¼	8¾	¼	10	8¾	8¾	
Pop Cow	5660	\$10½	10	10½	—	11¼	8	Royal Tr A	12754	\$23¼	22	22	—	1½	24¾	20¾	Strathm A	1300	132	131	131	—	132	100	Un Reef P	8625	16	13	16	—	14	16	12	
Pow Crp pr	272	\$27	27	27	+	27	24¾	Ryl T & M	100	\$10½	10½	10½	—	10	10¾	9¾	Sud Cont	15900	31	28	28	—	3	22	U Siscoe	26710	\$8½	8¼	8¼	—	14	8¾	8¾	
Prado Exp	9700	173	165	166	+	175	145	Russel H	10070	\$12¾	11¾	12	13	10	10	Sullivan A	10829	178	167	170	+	3	178	145	Un Tire A	800	171	170	170	—	15	200	117	
Precamb	12350	75	69	69	—	82	66	Rvapor	4000	4½	4½	4½	—	½	5½	4½	Sunbrst E	12000	13½	13	13	—	19	11	Uni Trust	810	425	365	375	—	55	455	340	
								STL Gem A	300	\$17¼	17¼	17¼	¼	17½	14	Sundale O	207715	\$9½	7¼	7¾	—	8¾	6¼	Un Wburn	605	\$9	8½	8½	—	8½	8½	8½		
Pre Cable	2400	\$7¼	7¼	7¾	¾	7¾	6	STL Corp	216	23	23	24	24	24	24	Surpser E	6600	54	53	53	—	54	42	Un Wbn W	5100	325	325	325	—	350	200	200		
Preston	11261	\$16½	16	16½	¼	17½	14½	STL Corp p	100	\$36	56	56	56	56	56	Systems D	205	195	205	+	10	205	170	Un Wbn W	3000	75	70	75	—	84	47	47		
Price Co	15970	\$16½	16½	17½	¼	17½	13½	Schneid A	950	\$10¼	10¼	10¼	¼	11	10	Talcorp	1169	\$7¼	7¾	7¾	—	8½	7¼	Van Der B	3500	390	375	375	—	45	420	260		
Provigo	400	\$10½	10½	10½	¼	11	10½	Schneid B	950	\$10¼	10¼	10¼	¼	11	10	Teck Cor A	195934	455	445	445	—	455	360	Van Der B	2200	50	50	50	—	50	50	50		
Prov B Can	150	\$13¼	13¼	13¼	—	14	12	Schneid p B	10060	\$8½	8¼	8½	¼	8¾	8¼	Teck Cor B	195934	455	445	445	—	455	360	Versatile	15580	\$18½	16¼	17½	+	1½	18½	12¼		
Puma P w	17300	43	34	34	—	59	25	Scentrix	2100	87	87	87	101	85	85	Tex Sol	800	15	15	15	—	17	17	Versatil A	46885	17	15½	16½	+	1	17	12¾		
Pursides	3000	20	19	20	—	30	15½	Scot Lasal	6710	285	265	265	—	15	315	195	Tex Can	4329	\$28¾	27¾	28¾	¼	30	27¾	Vespar	22200	23	21	22	—	26	12	12	
Qasar Pet	5000	375	345	365	+	20	430	Scot Paper	700	\$22	21½	22	22	19¼	19¼	Texaco pr	2105	442	42	42	—	43	41	Vestgron	3640	17	16	17	+	1	17½	12¼		
Que Man	825	8	8	8	—	15	11	Scot York	17766	\$25	215	216	—	13	244	163	Texasgulf	40225	\$34¾	32	34¼	+	2¼	34¾	Vic G Tr	1374	\$25½	25	25	—	¾	26½	24½	
Que Morgn	11329	29	245	245	+	2	24	Scots	4520	\$8½	8	8	—	12	8½	7¾	Texore	5600	18	16	16	—	21	14	Villcentre	1250	385	370	385	+	15	390	360	
Que Stung	2500	157	145	145	—	157	100	Scurry Rn	289	\$17¼	16½	17¼	17	15	15	15	Texont	49000	10	9	9	—	11½	7½	Voyager P	17885	\$11¾	11¼	11½	—	12	9¾	9¾	
Que Tel	350	\$15½	15½	15½	—	15½	15¼	Scythies	38189	\$10¾	5¼	5¼	—	½	31½	27	Thd Glnv	300	\$15	15	15	—	12	10	WCI Can	3100	18	19	19	—	1	21	11½	
Radiore	2400	19	15	19	+	19	15	Seagram	800	\$30¾	28¾	29¾	+	½	31½	27	Thom Lnd	13000	28	25	26	+	2	28	Waiax A	3634	\$17¼	14¾	14¾	¼	15	11¾	11¾	
Ram	10312	315	299	305	+	5	300	Seaway pr	400	\$40	40	40	—	490	425	Texaco pr	2105	442	42	42	—	43	41	Voyager P	17885	\$11¾	11¼	11½	—	12	9¾	9¾		
Ranger	42635	\$17½	15	15½	—	17½	12¾	Seaway M	800	\$80	460	480	—																					

OlinCo	8 80	43 1/2	42 3/4	42 3/4 - 1/2
Otis Elev	8 13	39 1/4	39	39 - 1/8
OutMar	16 125	32 1/8	30 3/8	31 3/4 + 3/4
Owen Cn	20 396	54 7/8	54 3/8	54 7/8 + 7/8
Pac GsE	8 489	22 1/8	20 7/8	21 1/4 + 1/4
PacLtg	8 102	17 1/4	17 1/8	17 1/4 + 1/8
PanAir	666	7	6 5/8	6 3/4 + 1/8
Penn Cen	148	2 5/8	2 1/2	2 1/2 + 1/8
Penney	19 424	59 1/2	58 3/4	59 + 3/8
Pennzoil	9 1177	27 3/8	25 1/2	27 + 1 3/4
Pepsi Co	16 143	73 1/8	72 1/4	72 1/2 - 3/8
Pfizer	13 908	27 1/4	26 1/4	26 3/4 - 1/8
Phelp D	20 355	45 1/8	44 1/4	44 1/2 - 1/4
Phil Mor	14 911	51 7/8	50 3/4	51 1/4 - 1/2
PhilPet	12 420	54 1/2	52 3/8	52 3/8 - 5/8
Pitney B	8 367	15 1/8	15 1/2	15 1/8 + 1/8
Pittston	7 470	38	36	36 - 1 1/2
Polaroid	21 1612	41 1/4	39 3/4	40 1/4 - 7/8
Portl GE	8 177	19 1/2	19 3/8	19 1/2 + 1/8
Prct Gm	20 1064	85 1/4	83 3/8	84 - 1 1/8
Pullman	9 45	34 1/8	33 3/4	34 1/8 + 1/2
Ralston P	16 271	49	48 1/4	48 1/4 - 5/8
Raym Int	6 85	17 7/8	17 1/8	17 3/4 + 3/4
Raythen	10 135	49 1/2	48 1/4	48 7/8 - 3/8
RCA	20 2313	29	27 3/8	27 3/8 - 7/8
Reich Ch	7 97	17	16 1/2	16 1/2 - 1/2
RelianEl	10 149	27 1/2	26 3/8	26 3/4 - 1/2
Relia Grp	28	11 1/2	11 1/4	11 1/2 + 1/4
RepStl	9 371	40 1/8	39	39 1/8 - 7/8
Revere C	96	10 5/8	10	10 1/4 - 3/8

Rexnrd	7 50	29 5/8	29 1/4	29 1/4 - 1/4
ReyMet	10 360	38 3/8	37 3/4	37 3/4 - 1/4
Rich Mrl	12 205	24 1/2	23 3/8	23 3/4 - 1 1/4
Rockwll	9 106	27 3/8	27 1/4	27 1/4 - 1/8
Ronson	54 48	5 3/4	5 3/8	5 3/8 - 3/8
Rosario	12 16	25 1/4	25	25 + 1/8
RCCola	14 59	23 3/8	22 1/2	22 5/8 - 3/8
RoylD	5 328	46	45 3/4	45 3/4 - 3/8
Safeway	8 391	47 1/4	46 1/4	46 5/8 - 1/4
St RegP	12 334	47 7/8	47 1/4	47 5/8 - 1/4
SFeIn	8 82	23 3/8	22 1/2	22 5/8 - 5/8
ScherPI	20 249	52 3/4	52 1/8	52 1/4 + 1/4
Schlmbg	18 271	73	71 3/4	71 3/4 - 5/8
SCM Cp	7 103	17 1/8	16 7/8	17 1/8 - 1/8
Scott Pap	12 913	23 3/8	22 7/8	23 + 1/8
Sears R	29 867	75 7/8	74	74 3/8 - 1/2
ShellOil	7 193	50 3/4	50	50 3/4 + 7/8
Shell T	6 10	32 1/4	32 1/8	32 1/8 + 1/4
SherW	16 18	40 1/4	39 3/4	40 - 1/4
Signal C	9 128	17 1/8	16 3/4	16 3/4 - 1/8
Simmn	15 28	22 7/8	22 3/8	22 3/8 - 1/2
Singer	453	18	17 1/4	17 5/8 - 3/8
SkilCp	37 5	10 7/8	10 5/8	10 5/8 + 1/4
Smith AO	47	13 3/8	13 1/4	13 1/2 + 1/4
Smith KF	15 278	64	63	63 - 5/8
South Co	7 1298	14 7/8	14 1/4	14 7/8 + 1/4
SouPac	13 598	37	36 3/8	36 3/8 - 1/8
Sou Ry	12 310	60 3/4	60	60 1/8 + 1/8
Sperry R	11 901	48 1/2	46 1/4	46 1/4 - 2 1/8
Squibb	15 155	32 3/4	32	32 3/8 - 1/8

St Brand	15 677	36 3/4	35 5/8	36 - 1/4
StOil Cal	7 1387	30 3/4	30	30 1/4 - 1/4
StOil Ind	8 945	42 1/2	41 5/8	41 5/8 - 3/4
Std Oil O	20 292	69	67 1/2	67 5/8 - 1/8
Stor Drug	12 400	17 7/8	17 1/4	17 1/4 - 1/8
StwWar	9 16	29 1/8	28 3/4	28 3/4 - 5/8
Stud Wor	9 36	43 3/8	43 1/8	43 1/2 - 1/4
SunOil	6 35	28 1/2	28 1/4	28 1/4 - 1/4
Sunbeam	13 132	27 3/8	26 7/8	27 + 1/8
SunshM	16 27	11 7/8	11 5/8	11 5/8 - 1/8
Supr Oil	10 28	163 1/2	160	161 - 1
Taft Brd	10 9	27	26 1/4	26 1/4 - 1/2
Tandy Cp	16 435	45 3/4	45	45 1/4 - 3/8
Technicl	10 18	6 3/8	6 1/8	6 3/8 + 1/8
Tekttrnx	18 97	58 3/4	58 1/4	58 1/4 - 5/8
Teldyn	8 274	49 1/4	48 1/4	48 3/8 - 3/8
TelexCp	13 186	4	3 3/8	3 7/8 - 1/8
Tenneco	7 536	27 1/4	26 1/2	26 1/2 - 1/2
Texaco	8 1638	25 1/2	25	25 1/4 + 1/4
TexGlf	10 503	35 3/8	34 3/8	35 + 3/8
Textron	11 477	28 1/2	28	28 - 1/8
Thiokol	6 54	16 3/8	16	16 - 1/8
Time In	14 288	64 1/8	63 3/4	63 3/4 + 1/4
Timkn	10 62	53 3/8	53	53 - 1/8
TonkaCp	8 54	17 3/8	17 1/8	17 1/8 - 1/4
TW Air	330	12 1/2	12	12 1/4 + 1/4
Transm	10 1805	12 1/8	11 5/8	11 5/8 - 1/4
Trnscon	12 13	9 1/4	9 1/8	9 1/8 - 1/4
Tranwy I	9 111	24 7/8	24	24 - 7/8
TRE Cp	182	10 5/8	10 1/8	10 1/8 - 1/2

TRWIn	12 241	34 7/8	34	34 - 7/8
TwenCe	6 134	13 3/8	13 1/2	13 1/2 + 1/8
UAL Inc	1039	25 3/8	25 1/4	25 1/4 - 3/8
UnCarb	12 1488	76 1/4	75	75 5/8 + 3/8
UnOcal	6 260	43 1/4	42 3/8	42 3/8 - 1/8
Un Pacif	12 99	77 3/4	77	77 1/8 + 1/8
Unit Cp	51	8 3/4	8 1/2	8 3/4 + 1/4
UnFinCal	6 60	8 1/4	7 7/8	7 7/8 - 1/8
UnNuclr	24 564	20 3/8	19 7/8	20 1/4 + 1/2
US Gyps	14 185	22 3/8	22	22 3/8 + 3/8
USSteel	8 1066	86 1/4	83 3/8	85 1/8 - 2
Unit Tech	7 214	58 3/8	57 3/4	58 - 1/4
UOP	70	11 1/4	10 3/4	10 3/4 - 1/4
UV Ind	5 35	28	27 1/8	27 1/4 - 1/2
Venice	331	9	6 5/8	6 1/2 + 1/8
Vornado	22 130	8 1/8	7 3/4	8 + 1/8
Wrn Com	42 241	22 7/8	22 1/8	22 1/8 - 7/8
Warrn Lb	16 576	33 3/8	33 3/8	33 3/8 + 3/8
WUnion	8 112	18	17 1/2	17 5/8 - 3/8
Westg El	9 1443	17 3/8	16 3/4	17 - 1/4
Wheel Pit	66	23 3/8	22 1/8	22 1/8 - 1 1/2
Whit Con	6 167	24	23 3/8	23 1/2 - 1/2
Winbago	151	8	7 7/8	7 7/8 - 1/8
Wolwh	10 365	24 3/4	24 1/4	24 5/8 - 1/8
Xerox Cp	20 1528	65	61 3/4	61 3/4 - 3 1/4
Yng SDr	6 13	11 3/4	11 1/8	11 1/4 - 1/4
Zenith R	29 499	40 1/8	39 3/8	39 1/2 - 5/8
Zurn Ind	12 168	14 1/4	13 3/4	13 3/4 - 1/4

Total sales: 26,020,000.

MINES				
Aalen	3000	12	12	12
Achron	1000	9	9	9
Adonis	1000	12	12	12 - 3
Afton	1100	57	6 3/4	6 3/4 - 1/4
Alberni	1000	18	18	18
Alice Lk	4500	7	7	7
And Mns	2000	12	12	12
Anglo Bo	11100	139	130	139 + 5
Arcdia	1000	14 1/2	14 1/2	14 1/2 - 1/2
Azure	2200	7	7	7 - 2
Balfour	9000	35	34	35 + 2
Barier R	4200	110	105	110 + 2
Bath N	15000	94	92	94
Blmorl	11500	100	95	95 - 1
Billy Got	4000	6 1/2	6	6 - 1/2
Bow Rvr	1000	30	30	30
Brenda	100	57	7	7
BX Dev	5200	110	105	110 - 2
CBarr	1000	28	28	28 + 1/2
Cd Natre	1100	405	405	405 - 5
Canfla	1000	16	16	16
Carolin	5700	130	125	130 + 3
Casino	1800	21	21	21 - 1
Chnl Gld	500	23	23	23
Chatex	8500	28 1/2	27	27 - 3
Cima	2125	44	44	44 - 2
Cinabr	1000	59	59	59
Clayme	5500	79	75	79 + 4
Colby	47500	78	74	78 + 3
Clman A	262	7	7	7
Clman B	2173	57	7	7 - 1/4
Colt Ltd	13500	25	25	25
Con Res	1500	25	25	25 - 1 1/2
C Bamt	2000	10	10	10 + 2
C Bound	5000	35	33	35 + 1
Cns Ctex	6000	31	29	29 - 2
Cons Col	500	20	20	20
Copr Lk	23000	28	25	28 + 2
Coralta	12000	42 1/2	40	40 - 3
Cutlass	8000	15	14	15
Cyp Anv	1500	10	10	10 - 1/4
Cypres	4500	36	33	36 + 3
Dankoe	200	220	220	220
Eltron	21600	55	51	55 + 3
Enex	500	30	30	30
Fosco	1000	10	10	10 + 2 1/2
Geo Dyn	15000	13	12	12 1/2
Gnt Mas	500	173	172	172
Gbrltar	100	58	8	8
Gladat	23150	6	6	6 - 1/2
G Gate	500	26	26	26 + 2
Gdn Gnt	3000	16	16	16
Gldn Std	500	18	18	18 + 1
Gld Rvr	11500	35	33	33 - 3
Grnduc	500	170	170	170
G N Pete	2100	12	12	12 - 3
Grn Eag	19500	10	9 1/2	9 1/2 + 1/2
Gsa Res	3713	125	120	125
Hallark	16000	46	44	46 + 1
Henriet	42000	53	52	52
Hihawk	500	20	20	20 + 1
H Merc	500	18	18	18
Host	9500	99	97	97 - 1
Intgold	1000	20	20	20
Itl Bmc	17560	85	76	85 + 7
Jersey	37500	60	59	60 + 2
KentE	1000	20	20	20
Laura	2000	5	5	5
Lornex	100	59	9	9 + 1/4
M M Prc	1000	22	22	22
Makao	20500	17 1/2	17	17 - 1/2
Midas	2333	16	16	16 - 2 1/2
Mrseby	3000	11	11	11
Nevev	3000	35	35	35
Nw Chif	4000	6	6	6
N Cinch	2000	25	25	25
Nw Klvr	500	11	11	11
N Privtr	1000	6	6	6
New Pyr	2000	28	27	27 - 1/2

Newvn	4000	6	6	6
Nthair	5100	235	230	230 - 5
N Home	6500	6 1/2	6 1/2	6 1/2
NW Vent	6400	95	91	91 - 9
Oxbow	5500	66	65	65
Pcific Rs	10500	170	165	170
Pthfndr	2000	35	35	35
QC Exp	9800	97	95	96 - 1
Qtsino	4500	8 1/2	8	8
Rio Plat	2000	28	28	28
Rosmc	2000	15	15	15
Ryslo	3000	12	12	12
Sabina	5100	130	127	128 - 2
SJCinto	1000	24	24	24 + 2
Shld Dev	1500	38	38	38
Slr City	3500	6	5	5
Sil Dolly	1250	62	62	62 + 2
Slr Rdge	500	6	6	6 + 2
S Spring	6500	40	39	40 + 1
S Stndrd	4900	101	100	101 + 1
Sonesto	8000	9	8	8 - 1
Sproat	1000	20	19	19 - 1
Stall Lak	500	50	50	50
Thor Ex	1000	124	124	124 - 1
Tnta Hill	5600	24	23	24 + 2
Tint Slv	1000	62	62	62
Trwest	9500	22 1/2	21	21 - 1/2

BC Sug A	2700	\$22 1/2	22 1/2	22 1/2
Bc Tel M	200	\$25 3/4	25 3/4	25 3/4
Cdn Cell	100	\$7 1/2	7 1/2	7 1/2
CTokar	12200	155	150	150 + 5
Canfor	100	\$5 3/8	5 3/8	5 3/8
Cor Ind	600	475	475	475
Doman	225	\$10 5/8	10 1/2	10 1/2 - 1/8
Field	25000	\$10	10	10</

obligations

CANADA			
3 1/4 June 1-74-76	98.75	98.85	8.60
7 July 1-77-82	97.65	97.75	8.85
4 1/2 Sept. 1-83	75.75	76.00	8.96
5 1/4 May 1-90	65.75	66.25	9.68
6 1/2 Oct. 1-95	71.00	73.00	9.58
CNR			
5 May 15-77	95.70	95.80	8.80
4 Feb. 1-81	80.00	80.50	9.01
5 3/4 Jan. 1-85	77.50	78.50	9.39
5 Oct. 1-87	67.00	67.50	9.75

PROVINCIAL			
Alta 7 1/2 Oct. 15-89-91	84.00	85.00	9.77
B.C. Elec 5 Aug. 1-86	68.12	70.12	9.61
ManT. 8 1/4 Aug. 31-90-2	84.00	85.00	10.14
N.B. 7 3/4 Mar. 1-94-96	75.00	77.00	10.02
Nfld 8 1/4 Sep 1-80-92	80.50	82.50	10.50
N.Sco 7 1/4 Mar 1-89-91	77.00	79.00	9.98
Ont 5 1/4 Apr 15-81-85	73.62	74.62	9.46
OntH 10 1/4 May 21-2000	98.00	99.00	10.36
OntH 8 1/4 Sep 15-92-7	83.50	84.50	10.02
QueH 8 3/4 July 29-91-6	84.12	86.87	10.40

Sask 6 Mar 1-85-87 74.00 75.00 9.77

MUNICIPAL			
MetTor 8 3/4 Sep 15-92	85.25	86.25	10.10

CORPORATES			
AltaGs 11 3/4 Aug 1-95	101.50	102.50	11.06
AlgStl 11 May 1-95	100.00	101.00	10.87
BellTel 9 1/4 Apr 1-99	93.00	94.00	10.57
C.I.B.C. 9 3/4 Jan. 2-95	98.00	99.00	9.92
ConsG 8 3/4 Oct 15-93	83.00	85.00	10.51

Dofsc 10 1/4 May 15-95	101.00	102.00	10.63
EatnAcc 10 1/4 Jan 95	98.00	99.00	10.80
Intl Nckl 8 1/4 June 86-1	83.50	85.50	10.55
Impl Oil 9 3/4 Feb. 15-95	93.00	94.00	10.48
MolsInd 8 1/4 Nov. 1-91	80.00	82.00	10.64
Seagrms 10 1/4 June 95	101.00	102.00	10.63
TorEatC 10 Apr 1-2000	93.00	94.00	10.70
UnGas 11 3/4 Sep 15-95	102.00	103.00	10.99
WstcsTrexwts 8 1/2 Apr 93	80.00	82.00	10.83

AVIS FINANCIERS

Shell

Les bénéfices nets consolidés de Shell Canada pour 1975 sont

évalués à 144.8 millions de dollars, ou \$1.45 par action ordinaire de la classe "A". En 1974, ces chiffres étaient respectivement 142 millions de dollars et \$1.42 par action. Les bénéfices nets du quatrième trimestre de 1975 ont été de 33.2 millions de dollars comparative-

ment à 32.0 millions pour le trimestre correspondant de 1974.

Des majorations de prix du gaz naturel ont contribué à accroître de façon substantielle les revenus dans ce secteur par rapport à l'an dernier. Cette amélioration a par contre été neutralisée en grande partie par la diminution des volumes de vente des produits raffinés et le rétrécissement des marges nettes d'exploitation. Cette dernière diminution traduit les effets de l'inflation, de l'intensification de la concurrence et du décret de gels des prix par certaines provinces, qui ont soit retardé soit interdit le recouvrement total des augmentations du

prix du pétrole brut et des frais d'exploitation. Il est estimé que l'imposition de ces gels des prix a fait que les revenus de Shell Canada en 1975 ont été de quelque 20 millions de dollars de moins que si elle avait dû se conformer aux seuls principes directeurs en matière de prix du fédéral. De plus, les impôts sur le revenu et les redevances versées à l'Etat, qui ont été de 239.3 millions de dollars en 1975, représentent une hausse de 27 pour cent par rapport à 1974, tandis que les revenus nets de Shell Canada n'ont progressé que de deux pour cent. Il s'agit d'une progression annuelle de beaucoup inférieure au taux moyen.

CMFA Members	yMortgage 4.79	yAccumula 4.20	xComp Cap 4.44	Cus S-4 3.68
AGF Group	yMutual 5.38	yAccumu R 4.54	Desjardins Gr	Polaris 3.66
Amer Grwth 4.74	yRetiremnt 5.57	yAmerican 1.25	Canadian 7.49	xLex Rsrch 14.89
Cdn Gs Egy 12.56	yProvidt Mu 7.06	yHorizon 2.05	yHypotheq 4.23	xManhatn 2.84
Cdn Sec Gth 5.26	yProvidt Stk 5.23	ySecurity 4.54	yInternatl 7.12	Marlborough 4.87
Cdn Trusteed 4.39	Nat Res Gth 3.82	yVenture 2.71	yObligatns 4.74	Natrusco 14.14
Corp Invest 5.48	Planned Invest Gr	yVenture Ret 3.97	Quebec 3.84	NW Group
Corp Inv Stk 4.78	Canada Cum 5.07	Universal Gr	PEP 2.19	Canadian 4.87
Gwth Equity 5.95	Canada Grth 6.25	Save Equity 8.08	nySpec 4.45	Equity 6.81
Japan 7.61	Pld Resourcs 4.17	Save Income 4.99	Dixon, Krog 5.91	Growth 5.26
nMoney Mkt 10.00	Pld Sec Inc 5.34	Non Members	yDomin Comp 6.54	xOne Wm St 14.39
Special 3.13	Taurus 4.30	Assoc Inv 5.34	Dreyfus Group	xOppenhr 6.53
All Canadian Gr	Pret et Revenu Gr	yBeaubran 4.53	Inc 11.48	Pemberton Gr
yCompound 5.41	Americain 9.10	ynBolt TremE 5.84	Internatl 12.56	nPacific Div 5.44
yDividend 5.76				nPacific Inc 2.70
Northn Egy 3.29				nPacific Res 2.73
yRevenu Gth 3.58				nPacific Ret 5.06
yVenture 2.92				nPacific US 4.65
y4000 3.79				PHN Group
Calvin Bullock Gr				yBond 10.66
Acrofund 1.14				yCanadian 8.09
CIF 4.43				yFund 15.39
Eaton Group				yPooled 29.72
Commwth 13.91				nyRRSP 11.59
Growth 9.17				PMF Managmt
Income 4.41				nPension Mu 6.45
Internatl 6.84				nXanadu Fd 3.84
Leverage 3.83				Principal Gr
Venture 3.28				Collective 5.97
Viking 5.20				Growth 4.23
Guardian Group				Venture 2.77
Enterprise .84				xPutnam 10.47
GIS Comp 9.30				Scotiafd Gp
nGIS Income 2.91				Scotiafund .96
yGrowth Fnd 8.63				Scotiafd Mtg .99
North Amer 3.44				Sterling Eqty 6.05
Mutual Acu 5.49				xTech 7.14
Mutual Inc 4.65				Temple Gth 9.40
Sec Income 9.41				Trans Canada Gr
World Equity 5.41				A 5.47
Investors Group				C 11.09
yGrowth 11.42				Special 4.45
yInternatl 5.73				Vanguard 5.81
yJapan 8.27				Western Grth 4.83

fonds mutuels

Montréal marché des options

Options et prix	Vol.	Demande	Offre	Fermeture	Cour des actions
Abitibi Feb 7 1/2	1	\$3 3/8	3 7/8	3 7/8	11 1/4
Abitibi Feb 10	4	120	145	135	11 1/4
Abitibi May 7 1/2	5	\$3 1/2	4 1/8	4 1/4	11 1/4
Abitibi May 10	5	150	175	185	11 1/4
Abitibi Aug 10	5	\$2	2 3/8	2 3/8	11 1/4
Bnk Mtl Feb 15	10	75	100	80	15 1/4
Bnk Mtl May 15	4	190	2	2	15 1/4
Bk Mtl May 17 1/2	10	50	75	60	15 1/4
Brasn Feb 12 1/2	10	—	20	15	12
Brasn May 12 1/2	10	50	70	80	12
CP May 12 1/2	1	\$3 3/8	3 7/8	3 3/8	15 1/4
CP May 15	11	150	175	160	15 1/4
Imp O Feb 22 1/2	1	135	160	160	23 3/8
Imp O May 22 1/2	1	\$3	3 1/4	3	23 3/8
Imp O May 25	2	125	140	130	23 3/8
Imp O Aug 22 1/2	6	\$3 1/2	4	3 1/2	23 3/8
Int Nick May 30	6	175	2 3/8	190	30 1/4
IntPipe May 12 1/2	5	\$2	2 1/4	2 1/4	13 1/4
MassF Feb 20	3	\$3 3/4	4	4	23 3/4
Mass F May 20	1	\$4 1/2	5	5	23 3/4
Mass F May 25	8	100	125	125	23 3/4
Noranda Aug 35	5	\$2	2 1/2	2 3/8	34 1/8
PacPte May 22 1/2	2	\$7 1/4	7 3/4	7 1/4	29
Shell Feb 15	10	115	135	125	16 1/8
Shell May 17 1/2	2	40	65	50	16 1/8
Shell Aug 15	1	\$3	3 1/2	3	16 1/8

Appuyés par maintes années d'expérience prouvée en

voitures de train de grande ligne

voitures de train de banlieue

voitures de rame de métro

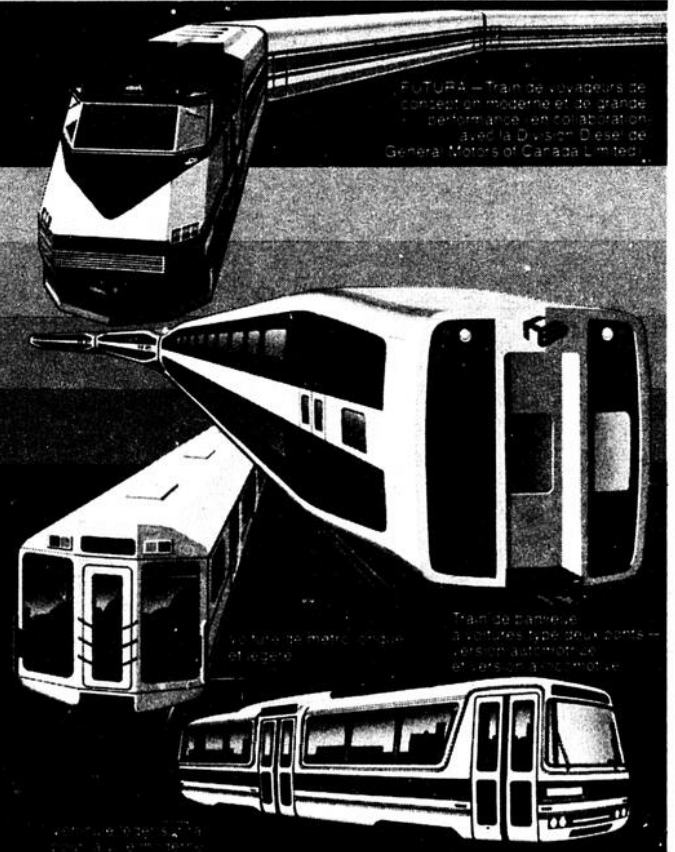
véhicules à roues sur rail

nous continuons à progresser — style d'avant-garde... meilleure fiabilité... grande commodité et excellent confort pour les usagers.



Hawker Siddeley Canada LTD.

Équipement de wagons à passagers
C.P. 6001, Toronto AMF, Ontario L5P 1B3
Tel. 416/677-3250 Telex 06-968727 & 06-968620



Logement

Suite de la page 4

dynamisme économique global. La demande est, évidemment, pratiquement illimitée, surtout pour le logement mais également pour toute l'infrastructure des établissements humains. Ceci offre de grandes possibilités non seulement pour une utilisation plus poussée de la capacité industrielle, mais aussi pour la mobilisation de l'épargne, l'instauration de nouvelles formes de crédit et de prêt hypothécaire, et la réalisation de programmes d'effort collectif. C'est aussi un domaine où l'aide financière internationale peut jouer un rôle catalytique important.

Libérée des entraves physiques de la croissance sectorielle, cette politique permettra un développement régional équilibré, une juste répartition des ressources entre établissements ruraux et urbains, et entre les diverses régions. Et, pour la première fois, elle intégrera pleinement la planification économique, financière et physique dans une stratégie nationale unique.

Il serait ridicule de laisser à penser que la planification territoriale et une stratégie du développement

des établissements humains résoudront tous les problèmes économiques du tiers monde. Ce qui importe tout d'abord, c'est de fonder, sur un plan global, des rapports économiques plus justes. Je pense, néanmoins, qu'un nouvel ordre international doit être soutenu par un nouveau modèle de développement. Je crois que c'est une chose réalisable, économiquement, et aussi une nécessité politique. Il faut que le développement donne la priorité et ce, de façon concrète, à l'amélioration de la qualité de vie des couches les plus défavorisées de chaque population.

Politique...

Suite de la page 1

ques, incarnant le porte-drapeau du nationalisme québécois. On peut s'interroger. Dans ce genre de spectacle qui ressemble étrangement à la lutte, la mise en scène est généralement déterminée dans ses moindres détails. On évite de casser les reins de son adversaire car le combat cesserait faute de combattants. Or, il semble qu'en l'espèce, M. Trudeau ait oublié les règles du jeu. On peut certes, comme le fait remarquer l'entourage du Premier Ministre fédéral, imputer cette attitude à la surexcitation et à l'ambiance électrisante de l'auditoire, mais, le propre d'un chef d'Etat n'est-il pas de conserver, en toutes circonstances, une parfaite maîtrise de soi?

C'est pourquoi, même si l'on peut regretter que M. Bourassa n'ait fait preuve de plus de détermination dans sa réplique, il faut néanmoins reconnaître qu'il n'a pas perdu son temps. Choissant pour cheval de bataille la menace d'un rapatriement unilatéral de l'AANB, il a rallié à sa cause le ban et l'arrière ban des autres provinces.

Décidément, M. Trudeau ne ménage pas ses effets. Après avoir paniqué le monde des affaires en fustigeant l'économie de marché, il risque maintenant de s'aliéner la bienveillance toute acquise de certains premiers ministres provinciaux.

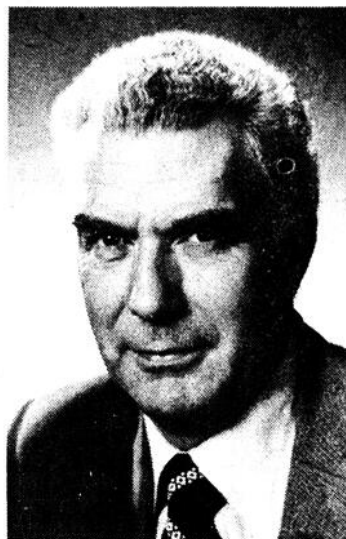
NOMINATION À L'IMPERIAL OIL



A. L. Peterson

A. L. Peterson, ingénieur, a été nommé directeur des achats à l'Imperial Oil. Il travaille depuis 24 ans à la compagnie où il a occupé des postes divers. Diplômé en génie chimique de l'Université de la Saskatchewan, il s'est occupé tour à tour de raffinage, de transport, de commercialisation et de planification générale. M. Peterson aura ses bureaux au Service des achats de l'Imperial Oil, au 45 ouest avenue St. Clair, à Toronto.

Alcan Aluminium Limitée



Eric A. Trigg



Patrick J.J. Rich

Alcan Aluminium Limitée annonce la nomination de M. Eric A. Trigg au poste de vice-président directeur général, Développement général, et de M. Patrick J.J. Rich au poste de vice-président directeur général de zone pour l'Europe continentale, le Royaume-Uni, l'Amérique latine et l'Afrique. Les bureaux de MM. Trigg et Rich sont situés au siège social de la Compagnie à Montréal.

Montréalais de naissance, M. Trigg a fait ses études aux universités McGill et Harvard. Il a occupé plusieurs postes de direction à l'Alcan au Canada, en Grande-Bretagne et aux États-Unis où il fut le premier président d'Alcan Aluminium Corporation. Muté à Genève, il a occupé pendant les cinq dernières années le poste de directeur général de région pour l'Europe continentale, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord.

M. Rich, né en France, a fait ses études à l'Université de Strasbourg puis à Harvard. Entré à l'Alcan au Canada en 1959, il a occupé des postes dans la direction financière en Afrique Occidentale, en Grande-Bretagne, en Argentine et en Espagne. Après avoir été administrateur délégué d'une filiale de transformation Alcan en Italie, il a été, pendant les cinq dernières années à Buenos Aires, directeur général de région pour l'Amérique latine.

AVIS FINANCIERS

Alcan aluminium Limitée

Pour le quatrième trimestre de 1975, Alcan Aluminium Limitée a réalisé un bénéfice net consolidé de U.S. \$8.2 millions, soit 24 cents par action, comparativement à U.S. \$51.4 millions ou \$1.48 par action au quatrième trimestre de 1974. Les chiffres de 1975 comprennent un profit de \$12.4 millions réalisé sur la vente d'une participation en Norvège, tandis que ceux de 1974 comprenaient aussi un profit extraordinaire de \$27.4 millions.

Les résultats du quatrième trimestre de 1975 ont subi le contrecoup d'une provision supplémentaire de \$8.7 millions pour la part de 50 pour cent que doit absorber Alcan de la perte d'exploitation de Nippon Light Metal Company, Ltd au Japon pour laquelle Alcan a fait une provision totale de \$17.7 millions dans l'année.

Pour l'ensemble de 1975, le bénéfice net consolidé d'Alcan est de \$35 millions, soit \$1.01 par action, contre \$169.2 millions et \$4.90 par action en 1974.

Les résultats de l'année ne comprennent pas un profit non réalisé de \$47 millions qui aurait été in-

tégré au bénéfice net, si la dette d'Alcan en devises autres qu'américaines avait été convertie aux taux de change de fin d'exercice, comme le recommande le Financial Accounting Standards Board des États-Unis, ce que font maintenant les grands producteurs d'aluminium de ce pays. Cependant, cette méthode comptable n'est pas encore celle que préconisent les comptables de la plupart des autres pays.

Le profit extraordinaire de \$12.4 millions provient de la vente, déjà annoncée en avril, de la part de 50 pour cent d'Alcan dans D.N.N. Aluminium A/S au gouvernement norvégien. Cette transaction a été complétée en décembre.

Le produit des ventes et les revenus d'exploitation d'Alcan s'élèvent à \$2 301 millions en 1975 et à \$621 millions au quatrième trimestre, comparativement à \$2 412 millions et \$613 millions dans les périodes correspondantes de 1974.

Les livraisons consolidées d'aluminium sous toutes formes et de toutes provenances effectuées en 1975 se chiffrent à 1 402 000 tonnes, une diminution de 16 pour cent par rapport aux 1 662 000 tonnes de 1974. Au quatrième trimestre, ces livraisons ont été de 405 000 tonnes, contre 367 000 tonnes dans la même période de 1974.

La Compagnie affirme que le

niveau inférieur du bénéfice du quatrième trimestre est imputable à la poussée continue des coûts, en plus des pertes subies par la participation Japonaise et par l'exploitation jamaïcaine. Par ailleurs, cette poussée n'a pas été contrebalancée par les prix qu'on a pu obtenir vu le climat de récession économique internationale et la faible demande d'aluminium. Alcan prévoit cependant une amélioration marquée sur ses marchés nord-américains en 1976 mais une reprise plus lente sur les autres grands marchés.

Aluminium du Canada, Ltée, dont les comptes sont consolidés avec ceux d'Alcan Aluminium Limitée, annonce une perte nette de \$3.5 millions au quatrième trimestre et un bénéfice de \$544 000 pour 1975. En 1974, cette filiale avait eu un bénéfice net de \$4.7 millions au quatrième trimestre et de \$63.8 millions pour l'année. Si la dette en devises autres qu'américaines de cette compagnie était convertie aux taux de change de fin d'exercice, conformément aux recommandations du F.A.S.E. des États-Unis, son bénéfice net serait augmenté de \$6 millions.

Tous les montants sont exprimés en dollars des États-Unis et sont fournis sous réserve de la vérification de fin d'exercice. Au 31 décembre 1975, le nombre des actions ordinaires Alcan en cours était de 34 712 069.

INVESTISSEMENTS CANADIEN PACIFIQUE LIMITÉE

AVIS DE DIVIDENDE — ACTIONS PRIVILÉGIÉES, SÉRIE A

Le public est avisé qu'un dividende de 2 3/4 % (47.5 cents par action) — versement semestriel payable le 1er mai 1976 — sur les actions privilégiées rachetables et convertibles avec droit de vote, 4 3/4 % cumulatif, série A de la compagnie a été déclaré payable le 1er mai 1976 aux actionnaires inscrits à la fermeture des registres le 9 avril 1976.

Par ordre du Conseil,

Le secrétaire,
G. S. MacLean.

Montréal, Québec, le 4 mars 1976

CARTE D'AFFAIRES

TOUCHE ROSS & CIE

Comptables agréés.

TEXACO
CANADA TEXACO LIMITED

DIVIDENDE D'ACTIONS PRIVILÉGIÉES No 119

Lors d'une assemblée tenue le 20 février 1976, le conseil d'administration de Texaco Canada Limited a déclaré un dividende trimestriel de \$1.00 par action, calculé au taux de 4% par année, sur les actions privilégiées cumulatives à 4% de Texaco Canada Limited, pour le trimestre se terminant le 31 mars 1976. Le dividende devient payable le 20 avril 1976 aux actionnaires inscrits à la clôture des livres, le 29 mars 1976.

Par ordre du conseil
E. J. LITTLE
secrétaire

Don Mills, Ontario
Le 20 février 1976.

À la découverte de l'Océan
Au **Holiday Inn** de Jupiter

Le dernier-né des hôtels balnéaires de Floride conçu pour votre seul bien-être

Holiday Inn
A1A - INDIANTOWN ROAD — JUPITER - FLORIDE

Retournez ce coupon pour recevoir le dépliant et les tarifs gratuitement.

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

PROVINCE _____ CODE POSTAL _____

Pour notre Clientèle — Golf 18 trous - cours de Tennis - piscine chauffée - toutes les télévisions "couleur" - 90% des chambres donnant sur l'océan - plages loin de la foule - 2 salons de réception - hélicoptère - soirées divertissantes - boutiques - Accueil de congrès (Groupes de 500)

A proximité
Manège d'équitation
Pêche en haute mer

305 746-2511

CELUI QUI PAIE UNE VOITURE PLUS DE \$10,000 NE DEVRAIT PAS HESITER A S'EN SERVIR.

Tout conducteur qui a atteint la voie du succès ne devrait être forcé de dévier pour éviter les embûches de la route.

De nos jours, pourtant, maintes grosses voitures de luxe semblent plutôt faites pour l'allée d'un cercle privé que pour la voie urbaine ou les chemins de campagne.

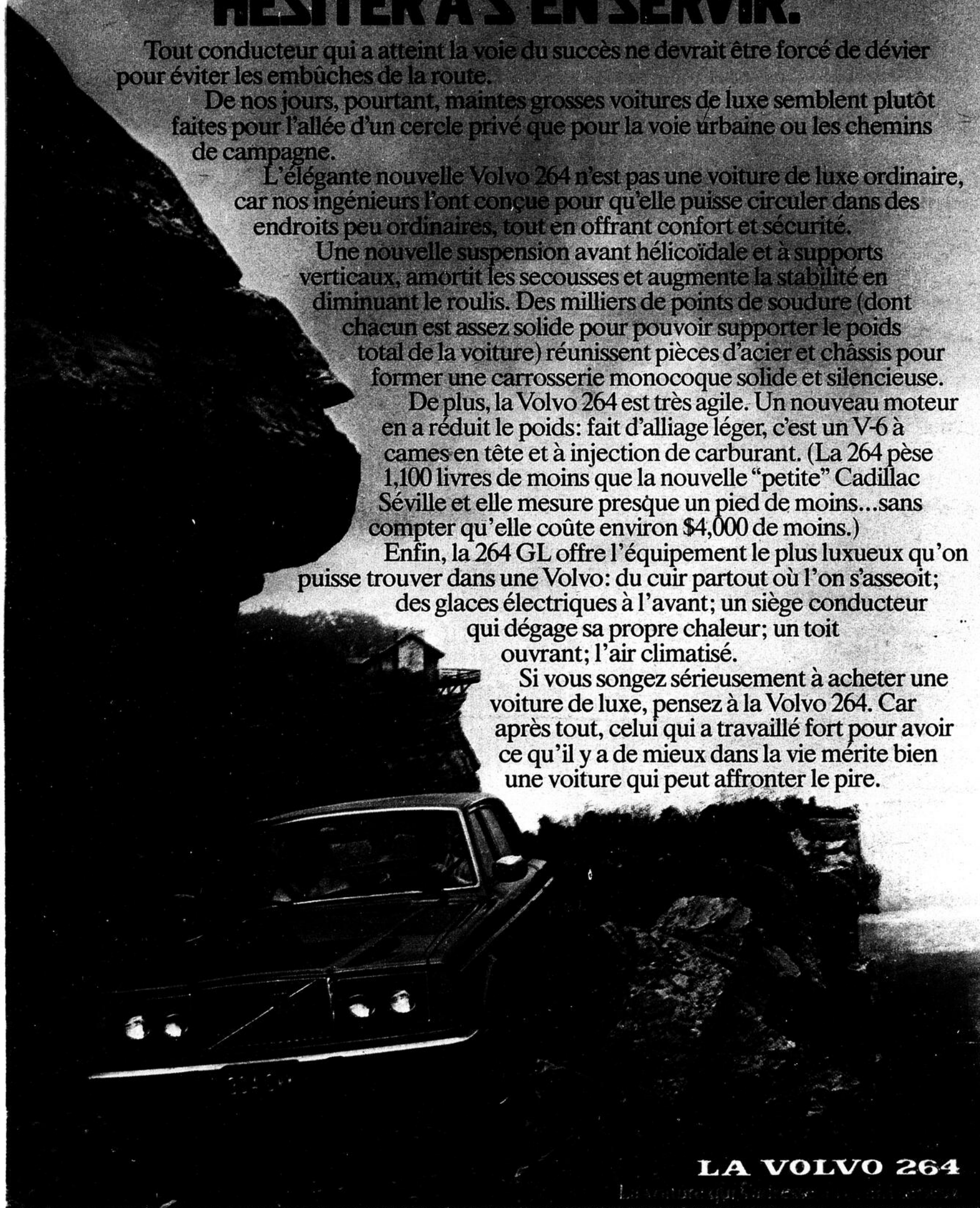
L'élégante nouvelle Volvo 264 n'est pas une voiture de luxe ordinaire, car nos ingénieurs l'ont conçue pour qu'elle puisse circuler dans des endroits peu ordinaires, tout en offrant confort et sécurité.

Une nouvelle suspension avant hélicoïdale et à supports verticaux, amortit les secousses et augmente la stabilité en diminuant le roulis. Des milliers de points de soudure (dont chacun est assez solide pour pouvoir supporter le poids total de la voiture) réunissent pièces d'acier et châssis pour former une carrosserie monocoque solide et silencieuse.

De plus, la Volvo 264 est très agile. Un nouveau moteur en a réduit le poids: fait d'alliage léger, c'est un V-6 à cames en tête et à injection de carburant. (La 264 pèse 1,100 livres de moins que la nouvelle "petite" Cadillac Séville et elle mesure presque un pied de moins...sans compter qu'elle coûte environ \$4,000 de moins.)

Enfin, la 264 GL offre l'équipement le plus luxueux qu'on puisse trouver dans une Volvo: du cuir partout où l'on s'assoit; des glaces électriques à l'avant; un siège conducteur qui dégage sa propre chaleur; un toit ouvrant; l'air climatisé.

Si vous songez sérieusement à acheter une voiture de luxe, pensez à la Volvo 264. Car après tout, celui qui a travaillé fort pour avoir ce qu'il y a de mieux dans la vie mérite bien une voiture qui peut affronter le pire.



LA VOLVO 264

© VOLVO CANADA LTÉE.